Catalogue 71-538F Occasionnel

Enquête sur l'activité

MOBILITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE : Deux années dans la vie du marché du travail canadien

Résultats de l'enquête sur l'activité de Statistique Canada, 1986-1987

c-3
STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
DEC 20 1991
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes . . .

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à:

Division des enquêtes des ménages,
Groupe des enquêtes spéciales,

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 951-4598) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

St. John's	(772-4073)	Winnipeg	(983-4020)
Halifax	(426-5331)	Regina	(780-5405)
Montréal	(283-5725)	Edmonton	(495-3027)
Ottawa	(951-8116)	Calgary	(292-6717)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-3691)

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, **aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador	1-800-563-4255
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-542-3404
Saskatchewan	1-800-667-7164
Alberta	1-800-282-3907
Sud de l'Alberta	1-800-472-9708
Colombie-Britannique (sud et centrale)	1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Zénith 0-8913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Appelez à frais virés au 403-495-3028

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1(613)951-7277

Numéro du télécopieur 1(613)951-1584

Commandes: 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada)

Toronto
Carte de crédit seulement (973-8018)

Statistique Canada

Division des enquêtes des ménages

MOBILITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE : Deux années dans la vie du marché du travail canadien

Résultats de l'enquête sur l'activité de Statistique Canada, 1986-1987

Préparé par :

David P. Ross, Conseil canadien de développement social
et
Richard Shillington, Tristat Resources Ltd.

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie, 1991

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du Chef, Services aux auteurs, Division des publications, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 1991

Prix : Canada : 45 $
États-Unis : 54 $ US
Autres pays : 63 $ US

Catalogue 71-538F

ISBN 0-660-93435-3

Ottawa

An English version of this publication is available on demand (Catalogue 71-538E).

Données de catalogage avant publication (Canada)

Ross, David P.

MOBILITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE : Deux années dans la vie du marché du travail canadien : résultats de l'enquête sur l'activité de Statistique Canada, 1986-1987

Publié aussi en anglais sous le titre: FLUX: Two years in the life of the Canadian labour market.
Comprend des références bibliogr.
ISBN 0-660-93435-3
CS71-538F

1. Travail, Marché du -- Canada. 2. Travail, Marché du -- Canada -- Statistiques. I. Shillington, E. Richard. II. Statistique Canada. Division des enquêtes-ménages. III. Titre.

HD5728 R67 1991 331.11'0971 C92-099403-2

Table des matières

		Page
Faits saillants		5
Introduction		7
Première partie :	**Les changements de situation sur le marché du travail**	11
Chapitre 1 :	Changement et stabilité dans la situation d'activité de la population en âge de travailler	13
Chapitre 2 :	Périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité	24
Chapitre 3 :	Rémunération et gains	33
Deuxième partie :	**Interruption d'activité – raisons et conséquences**	47
Chapitre 4 :	Raisons de l'interruption d'activité	49
Annexe :	Chapitre 4 : Les femmes qui quittent leur emploi pour des raisons familiales	57
Chapitre 5 :	Interruptions de travail : destinations	60
Troisième partie :	**Entrée en activité et cessation d'activité**	67
Chapitre 6 :	Les jeunes et les travailleurs étudiants	69
Chapitre 7 :	Cessation d'activité	75
Quatrième partie :	**Le marché du travail et les situations précaires**	79
Chapitre 8 :	Emplois peu rémunérateurs	81
Chapitre 9 :	Caractéristiques et antécédents d'activité des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage	87
Chapitre 10 :	Chômage de longue durée	96
Conclusion		103
Bibliographie		105

Faits saillants

La mobilité : la règle sur le marché du travail

- Cette première enquête sur l'activité démontre la très grande mobilité de la main-d'oeuvre et pourrait fort bien changer notre vision du marché du travail. Aucun groupe, sauf pour de brèves périodes, ne peut être vu comme la « population active » ou les « chômeurs », c'est-à-dire des gens et des nombres figés dans le temps. La population active et les chômeurs sont des groupes en perpétuelle évolution, qui se transforment d'heure en heure.

- Pendant deux ans, selon l'enquête sur l'activité (EA), un noyau de population est resté immobile, dans un état ou un autre, mais force est de constater qu'autour de lui gravitait une main-d'oeuvre immense et élastique. En effet, la situation vis-à-vis de l'activité de 48 % des Canadiens en âge de travailler a changé en moyenne tous les sept mois au cours de ce bref intervalle de deux ans.

- Au cours des deux années visées par l'EA, 26 millions de changements de situation ont eu lieu. À chaque heure de travail, 7 000 Canadiens en âge de travailler (15 à 64 ans) changeaient de situation vis-à-vis de l'activité. Ils quittaient la population active, y revenaient et la quittaient de nouveau, étaient tantôt chômeurs, tantôt occupés, et changeaient d'emploi.

- En 1987, le taux de chômage a été de 9 % selon l'enquête sur la population active menée tous les mois. Mais selon l'EA, qui couvre la période de deux ans 1986-1987, le pourcentage est plus considérable. C'est en fait 28 % de la population active qui ont joint les rangs des chômeurs au moins une fois.

- D'après les estimations de l'enquête sur la population active mensuelle, en 1986-1987, 75 % de la population en âge de travailler faisait partie de la population active, et ce quel que soit le mois. Mais au cours de la période de deux ans visée par l'EA, c'est 86 % de la population en âge de travailler qui, à un moment ou à un autre, en faisait partie. Seulement 14 % de la population en âge de travailler est demeurée à l'écart de la population active de façon continue durant toute cette période.

- Seulement 38 % de la population en âge de travailler a eu un emploi stable pendant ces deux années, tandis que 48 % de cette même population a changé de situation vis-à-vis de l'activité. Le degré de mobilité varie selon la province. À Terre-Neuve, 58 % de la population en âge de travailler a changé de situation à un moment ou un autre pendant ces deux années, ce qui a été le cas de 44 % de la population en âge de travailler du Québec. La majeure partie des 48 % qui ont changé de situation ont vécu de tels changements plus d'une fois, puisqu'ils ont changé de situation 3,3 fois en moyenne ou tous les sept mois environ.

- Certains changements de situation étaient prévus et volontaires, mais de nombreux ne l'étaient pas : plus du tiers des départs étaient consécutifs à une perte d'emploi, et non le résultat d'une démission, et 30 % des changements de situation vis-à-vis de l'emploi impliquaient une baisse salariale.

- Le quart de la population en âge de travailler a été en chômage au moins une fois en 1986-1987. Cette proportion variait d'une province à l'autre; elle allait de 21 % en Saskatchewan et en Ontario à 40 % à Terre-Neuve. En moyenne, le nombre de périodes de chômage était de 1,6 par personne et leur durée, de 11,4 semaines chacune. La probabilité de tomber en chômage diminuait à mesure que l'âge, la scolarité et revenu augmentaient.

- Plus de 5 % de la population active ont été en chômage pendant plus de 26 semaines consécutives alors que 10 % l'on été pendant plus de 26 semaines non consécutives.

- De tous les emplois occupés en 1986-1987, la moitié payaient moins de 8,95 $ de l'heure et le cinquième, 5 $ de l'heure ou moins.

- Une comparaison du début et de la fin de la période révèle une légère baisse des salaires. La proportion des travailleurs gagnant 10 $ de l'heure ou moins est passée de 41 % à 42 %. Les salaires associés aux nouveaux emplois accusaient un certain retard sur ceux des emplois perdus.

- Pendant ces deux années, bon nombre des emplois disponibles rémunéraient peu; 58 % d'entre eux payaient moins de 8 $ de l'heure.

- Les adolescents sont aujourd'hui très présents sur le marché du travail : plus de 92 % de ceux âgés de 16 à 19 ans ont été sur le marché du travail à un moment ou un autre pendant ces deux années (comparativement à 90 % des personnes âgées de 35 à 44 ans).

- Vingt pour cent (20 %) de tous les emplois étaient jugés peu rémunérateurs, c'est-à-dire qu'ils payaient moins de 5 $: les deux tiers étaient occupés par des travailleurs de moins de 25 ans; 60 % étaient occupés par des femmes; 62 % se trouvaient dans le commerce de détail, le commerce de gros et le secteur des services personnels et commerciaux; 96 % n'étaient pas syndiqués; 55 % étaient à temps plein; 45 % se trouvaient au sein d'entreprises de moins de 20 employés; et leur fréquence était nettement plus élevée dans les provinces de l'Atlantique.

- Après un an, 83 % des titulaires d'un emploi faiblement rémunéré occupaient toujours un emploi du même genre ou étaient sans travail, alors que seulement 17 % occupaient un emploi mieux rémunéré.

- Six pour cent (6 %) de la population en âge de travailler recevaient des prestations d'aide sociale au cours de ces deux années. Règle générale, les bénéficiaires de l'aide sociale n'avaient pas fait leur secondaire, habitaient des régions où le taux de chômage dépassait 12 %, étaient divorcés, séparés ou veufs et avaient entre 20 et 24 ans. Environ 80 % d'entre eux avaient occupé un emploi au moins une fois pendant ces deux années, près de la moitié avaient été en chômage pendant plus de 26 semaines et la moitié avaient perdu leur emploi. Les bénéficiaires de l'aide sociale étaient deux fois plus susceptibles d'occuper un emploi peu rémunérateur que les non-bénéficiaires de l'aide sociale.

Introduction

Les expressions « marché du travail » et « population active » évoquent souvent des images stéréotypées de stabilité. Par exemple, on décrit fréquemment les « chômeurs » comme un groupe homogène de personnes défavorisées, chroniquement sans travail; et les « actifs » comme un groupe relativement stable qui travaille toujours et qui est capable de gagner sa vie décemment. Il y a ceux qu'on qualifie d'« inactifs », qui sont sans emploi rémunéré et dont on présume qu'ils ne sont pas à la recherche d'un emploi. On les associe généralement aux ménagères, aux étudiants à temps plein et aux individus trop malades pour travailler. Enfin, il y a la « population active » proprement dite, souvent dépeinte comme un effectif fixe d'actifs et de chômeurs, qui n'augmente que marginalement par l'adjonction de jeunes travailleurs et d'immigrants.

Malheureusement, la méthode dont on se sert généralement pour recueillir des données sur les actifs dans les pays industrialisés renforce malgré elle ce stéréotype d'une population active très compartimentée et relativement stable. Selon les statistiques officielles relatives au nombre de Canadiens en âge de travailler, en 1987 par exemple, les actifs se chiffraient à 12 827 000 personnes (cette estimation annuelle est en réalité une moyenne tirée des 12 enquêtes mensuelles sur la population active). Sur ce nombre, 11 682 000 (91 %) avaient un travail et 1 145 000 (9 %) étaient en chômage, ce qui donne l'impression que chaque personne appartenait à l'une ou l'autre catégorie pendant toute l'année. Sur les 17 millions de Canadiens qui composaient la population en âge de travailler (15-64 ans) en 1987, il semble que les trois quarts étaient des actifs et le quart restant des « inactifs » – qui travaillaient à la maison sans rémunération, qui était aux études ou qui étaient trop malades pour chercher du travail.

Toutefois, il serait faux de penser que ces catégories demeurent stables tout au long de l'année. Heureusement, on dispose aujourd'hui des résultats de la première enquête sur l'activité (EA) de Statistique Canada. Cette enquête a suivi les mêmes individus pendant une période déterminée (en l'occurrence deux ans) et a apporté la preuve de l'élasticité à la fois de la population en âge de travailler et du marché du travail. En outre, il est clair désormais que lorsqu'on parle de la population active à différentes périodes, même dans l'espace d'une année, cette population représente chaque fois un effectif et un amalgame différents de Canadiens en âge de travailler. Cela ne veut pas dire qu'il faille nier l'existence d'un « noyau » fixe significatif au centre, mais plutôt que l'élasticité est prodigieuse à la périphérie.

En 1986-1987, 86 % de la population en âge de travailler, et non pas le moindre chiffre de 75 % qu'impliquent les estimations mensuelles, ont fait partie des actifs à un moment ou à un autre. De fait, un très faible pourcentage, soit 14 %, sont demeurés en dehors de la population active pendant les deux ans, 1986-1987.

Le nombre de Canadiens en chômage est lui aussi sous-estimé dans les enquêtes mensuelles. Plus de 28 % des actifs n'avaient pas de travail à un moment ou à un autre, alors que la moyenne estimée par les enquêtes mensuelles sur la population active était nettement inférieure, soit à 9 %. Cela signifie que plus de 4 millions de Canadiens, et non pas légèrement plus de 1 million, étaient en chômage à un moment donné.

Les Canadiens en âge de travailler connaissent constamment des changements de situation sur le marché du travail : changement d'emploi; arrêt de travail et retour au travail; réinsertion dans la population active et passage de l'état de chômeur à l'état d'inactif et de nouveau à l'état d'actif. À peine plus de la moitié (52 %) de la population en âge de travailler n'a pas connu de changement de situation pendant les deux ans (38 % seulement ont conservé le même emploi pendant toute la période). L'autre moitié (48 %) a connu plus de trois changements – 26 millions au total. Pour bien comprendre la mobilité que cela représente, il faut préciser que cela équivaut à 52 000 transitions par journée de travail ou à 7 000 transitions par heure ouvrable au Canada.

Les nouvelles méthodes qui découlent de l'EA continuelle, et qu'on emploie pour enregistrer les activités de la population en âge de travailler, modifieront sans doute à jamais la façon dont on perçoit le fonctionnement du marché du travail et particulièrement son élasticité. Les données longitudinales – mesurées sur une certaine période – ont considérablement élargi notre compréhension des mouvements qui se produisent sur le marché du travail : combien d'individus y entrent, qui ils sont, combien le quittent, où ils vont, pourquoi ils partent, les aspects salariaux de ces changements et bien plus encore. Nous voyons cela d'autant plus clairement aujourd'hui que le marché très actif est en mutation quotidienne : les Canadiens en âge de travailler ne changent pas seulement régulièrement de situation d'activité – actifs, chômeurs et inactifs – mais également de travail et de salaire lorsqu'ils sont employés.

L'image stéréotypée d'individus qui ne changent pas de situation d'activité pendant de longues périodes doit être remplacée par celle d'individus qui connaissent de multiples changements, même en l'espace relativement court de deux ans. Les technocrates doivent reconnaître l'énormité de cette mobilité – les conséquences sur les individus, les employeurs et l'économie en général des 52 000 changements de situation qui interviennent chaque journée de travail. De nombreux changements sont volontaires et se produisent sans la moindre anicroche ou sans besoin d'aide. D'autres changements involontaires constituent souvent une épreuve pour ceux qui les subissent et qui ont besoin d'une forme d'aide quelconque.

L'enquête sur l'activité

Le présent rapport expose et analyse les principales conclusions des deux premières années de l'enquête sur l'activité. Dans le cadre de cette nouvelle enquête, on a longuement interrogé les Canadiens sur leurs activités au sein du marché du travail en 1986 et 1987. Les enquêteurs ont interrogé environ 80 % de l'échantillon démographique dont se sert régulièrement Statistique Canada pour mener ses enquêtes mensuelles sur la population active. Il en découle que les conclusions de ce

rapport s'appuient sur un très vaste échantillon qui embrasse environ 70 000 personnes âgées de 16 à 69 ans et ce, pour chacune des deux années.

L'EA diffère des enquêtes régulières sur la population active en ce sens qu'elle suit les mêmes individus pendant 24 mois. L'EA fournit désormais une « image en continu » qui accompagne les « instantanés » mensuels. Alors que la première enquête a porté sur les deux années 1986 et 1987, une deuxième mettant en cause un échantillon démographique différent, a été élargie pour couvrir la période 1988-1990. Celle-ci produira donc des données encore plus révélatrices.

Normalement, les personnes qui font partie de l'échantillon de l'enquête sur la population active subissent un roulement tous les six mois, ce qui signifie que si l'enquête fournit des « instantanés » précieux sur le comportement de la population active à un moment donné, elle ne nous apprend pas ce qu'il advient de ces personnes une fois qu'elles ont quitté l'échantillon. Par exemple, advenant que certaines personnes se déclarent inactives pendant six mois d'affilée, restent-elles en chômage après cela, quittent-elles la population active ou trouvent-elles un autre emploi ? Si elles trouvent un autre emploi, de quel type est-il ? Comment l'ont-elles trouvé ? Ont-elles subi une baisse de salaire ? Les enquêtes mensuelles sur la population active ne répondent pas à ce type de question.

Il y a lieu de souligner que l'EA ne se limite pas à suivre le mouvement des individus à travers différentes situations d'activité. Elle fait état également de multiples caractéristiques des travailleurs et des emplois qu'ils occupent. Par exemple, l'enquête révèle l'âge, le sexe, le lieu géographique, l'état matrimonial, le lien avec le chef de famille, le niveau d'instruction, l'activité professionnelle et le statut d'étudiant de tous les individus faisant partie de l'échantillon. Pour ce qui est de l'emploi, elle nous indique le taux de rémunération, le nombre d'heures de travail, la branche d'activité, si l'emploi est syndiqué ou non, s'il s'agit d'un emploi à temps plein ou à temps partiel et la taille de l'entreprise. Parmi les autres données qui y figurent, mentionnons : comment les travailleurs s'y prennent pour trouver du travail, pourquoi ils perdent ou quittent leur emploi, s'ils sont satisfaits de leur nombre d'heures de travail et s'ils touchent d'autres revenus en dehors des prestations d'assurance-chômage, des prestations d'aide sociale, des revenus de pension ou des indemnités d'accident du travail. Il est également possible d'établir un lien entre l'un quelconque de ces renseignements personnels et professionnels et le taux de chômage régional.

Vue d'ensemble du rapport

L'objectif primordial visé par le présent rapport est d'exposer à un public plus nombreux l'étendue et la richesse des données résultant de l'EA. De ce fait, il s'agit plutôt d'un recueil de « faits » relatant ce qui s'est produit que d'une analyse détaillée des conclusions de l'enquête ou de tentatives d'explications à leur sujet.

L'EA posait 95 questions aux répondants sur leurs activités pour chacune des deux années de l'enquête. Plus de 50 de ces questions concernaient chaque emploi occupé, jusqu'à concurrence de cinq emplois par année. Pour environ 70 000 personnes, cela donne nettement plus de 10 millions de données distinctes. Afin d'organiser et de présenter ce volume colossal de données de manière compréhensible, nous avons divisé ce rapport en quatre parties :

La partie un illustre l'énorme mobilité qui s'est produite dans le marché du travail et au sein de la population en âge de travailler durant les deux ans. Il y a eu également des foyers de grande stabilité : certains Canadiens sont demeurés en chômage, ont conservé le même emploi ou ont été inactifs pendant toute la période. Mais près de la moitié (48 %) de la population en âge de travailler a connu diverses situations d'activité ou a changé d'emploi. La partie un expose en détail les caractéristiques des personnes en situation stable ou en situation de transition. Elle analyse également la façon dont ces différentes situations ont commencé et se sont terminées ainsi que le nombre et la durée moyenne de chaque situation. Un chapitre consacré à la rémunération et aux gains analyse la structure des salaires et ce qui s'est produit lorsque les gens ont quitté leur emploi.

La partie deux est axée sur les interruptions d'activité : pourquoi les travailleurs quittent-ils leur emploi et quelles en sont les conséquences ? L'interruption d'activité est une transition cruciale car elle peut aboutir à une période de chômage. On a surtout cherché à savoir si les personnes ont quitté ou perdu leur emploi, si elles ont trouvé un nouvel emploi, si elles ont été en chômage ou ont quitté la population active pendant un temps.

La partie trois analyse l'activité de deux segments particuliers de la population active : les 16 à 24 ans qui entrent sur le marché du travail et s'efforcent d'entamer un cheminement de carrière et les 55 à 64 ans qui s'apprêtent à quitter la population active pour la retraite. Ce morcellement des membres de la population active nous permet de dégager les tendances générales parmi les gens qui sont soumis à des circonstances relativement semblables.

La partie quatre analyse trois groupes spéciaux de la population active qui affichent des liens « précaires » ou périphériques avec elle : les gagne-petit, les prestataires d'aide sociale ou d'assurance-chômage et les individus qui ont passé plus de 26 semaines en chômage durant les deux ans. Nous avons tenté ici de dresser le profil de ces personnes et de comparer leurs caractéristiques et leurs antécédents d'activité à ceux de travailleurs qui ont éprouvé moins de difficultés.

Une note sur le champ, les définitions et la méthodologie

Nous avons limité notre champ à la population en âge de travailler : c'est-à-dire les 16 à 64 ans. L'EA porte également sur les 65 à 69 ans, mais nous les avons exclus de notre rapport car leur participation en tant que groupe au marché du travail n'est que marginale et que leur courbe est similaire et stable. L'EA ne tient pas compte des Canadiens âgés de 15 ans, contrairement aux enquêtes mensuelles sur la population active.

Il convient de parler de certains termes importants qui reviennent constamment dans ce rapport. Le segment de la population en âge de travailler qui a occupé un emploi ou a été en chômage à un moment ou à un autre durant les deux ans est désigné par l'expression « population active ». La majeure partie de l'analyse de ce rapport porte sur les 14 millions de Canadiens qui ont appartenu à la population active au moins une fois durant cette période. Mais dans certains cas, le rapport traite des 17 millions de Canadiens qui composaient la population en âge de travailler dans sa totalité.

Sauf indication contraire, le rapport s'appuie sur la définition « officielle » de chômage qui stipule que les gens ne doivent pas seulement être sans emploi, mais qu'ils doivent être à la recherche d'un emploi. C'est la définition qu'utilise Statistique Canada dans ses statistiques mensuelles sur le chômage. Une autre définition utile que l'on utilise parfois dans les débats publics, mais pas dans ce rapport, est une version élargie qui englobe non seulement les individus qui sont officiellement en chômage mais également ceux qui n'ont pas de travail et qui, même s'ils ne sont pas à la recherche active d'un emploi, veulent néanmoins travailler. Ce groupe englobe les travailleurs « découragés », ceux qui veulent travailler mais qui ont mis un terme à leur quête d'un emploi.

Tout au long de ce rapport, un « changement de situation » représente l'un des mouvements suivants : i) changement d'emploi notable chez le même employeur; ii) changement d'emploi mettant en cause un nouvel employeur; iii) mouvement dans l'un ou l'autre sens entre l'état d'inactif et celui de chômeur; iv) mouvement dans l'un ou l'autre sens entre l'état d'inactif et celui d'actif; et v) mouvement dans l'un et l'autre sens entre l'état d'actif et celui de chômeur. De plus, si quelqu'un occupe deux emplois simultanément, un changement de situation peut avoir lieu dans l'un et l'autre emploi.

Enfin, il convient de clarifier une procédure méthodologique importante utilisée tout au long du rapport. Les données longitudinales diffèrent des données transversales (un point dans le temps) sous un rapport important : les caractéristiques des individus, leur situation d'activité et les emplois qu'ils occupent changent avec le temps. Il est impossible par exemple de qualifier les gens de travailleurs à plein temps, de travailleurs syndiqués, de travailleurs du secteur des services, d'actifs ou de gagne-petit systématiquement pendant les deux ans. Même s'il est possible de classer les individus dans une catégorie ou dans une autre à un moment particulier, avec le temps, ceux-ci passent par différentes situations d'activité et occupent différents types d'emplois et de professions.

Pour surmonter ce problème, les données sont présentées et comptabilisées de deux façons : par personne et par emploi. Pour ce qui est des caractéristiques personnelles qui changent lentement avec le temps (et encore), comme l'âge, le sexe, le lieu de résidence, l'état matrimonial et le niveau d'instruction, la caractéristique est censée être celle en vigueur en 1986. C'est ainsi par exemple que les gains annuels (non les salaires) sont ceux de 1986, même si en 1987, les gains étaient parfois radicalement différents. Pour les caractéristiques personnelles donc, l'unité de calcul est l'individu. Contrairement aux caractéristiques personnelles, les caractéristiques de l'emploi et la situation d'activité changent fréquemment en deux ans. C'est pourquoi l'unité de calcul n'est plus l'individu mais l'emploi; cela veut dire que nous comptabilisons les emplois à temps plein et non les travailleurs à temps plein.

LECTURES SUGGÉRÉES

Choisies parmis les publications de Statistique Canada

Titre	Catalogue
L'emploi et le revenu en perspective *Quatre numéros/année*	75-001F

Pour obtenir une publication veuillez téléphoner au 1-613-951-7277 ou utiliser le numéro du télécopieur 1-613-951-1584. Pour appeler sans frais, au Canada, composez le 1-800-267-6677. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation pour une commande passée par téléphone ou télécopieur.

Première partie

Les changements de situation sur le marché du travail

Chapitre 1

Changement et stabilité dans la situation d'activité de la population en âge de travailler

Les tableaux de cette section classifient les 17 millions de personnes qui composent la population en âge de travailler selon que leur situation d'activité a été entièrement stable pendant les deux ans ou qu'elles ont fait l'objet d'un changement.

Les tableaux 1-1 et 1-2 présentent les données par province. Le tableau 1-1 indique la répartition de la population selon les différentes situations d'activité. À l'échelon national, près de la moitié des personnes en âge de travailler ont connu un changement de situation en 1986 et en 1987. Sur les 52,2 % qui n'en ont pas connu, 38,2 % ont conservé le même emploi, 13,7 % sont demeurées inactives et moins de 1 % sont demeurées en chômage pendant les deux années complètes.

Les provinces varient considérablement à ce chapitre. C'est à Terre-Neuve que les chances de connaître un changement de situation étaient les plus élevées (57,7 %) et au Québec les plus faibles (44,3 %). C'est en Saskatchewan qu'un travailleur avait le plus de chances de trouver la stabilité d'emploi (42,9 %) tandis qu'au Québec et en Colombie-Britannique il avait le plus de chances de se retrouver en chômage (0,5 %). Les Albertains ont enregistré le taux d'activité le plus élevé avec seulement 9,8 % d'inactifs pendant les deux ans. Cela représente environ la moitié du taux d'inactivité que l'on trouve au Québec, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

Le tableau 1-2 s'adresse aux lecteurs qui veulent connaître le nombre absolu de travailleurs qui font face à différentes situations d'activité ainsi que les parts des différentes provinces dans les totaux nationaux. La première colonne du tableau 1-2 indique à titre de comparaison la répartition de toute la population en âge de travailler par province. Les autres colonnes indiquent les parts provinciales de la population canadienne qui connaît différentes situations d'activité. Par exemple, bien que 2,1 % de tous les Canadiens en âge de travailler vivaient à Terre-Neuve, on a répertorié dans cette province 2,7 % de tous les Canadiens qui sont restés inactifs, 2,0 % de ceux qui sont restés en chômage et seulement 1,4 % de ceux qui sont restés actifs pendant les deux ans. Terre-Neuve représentait également 2,6 % de tous les Canadiens qui ont connu un changement de situation.

La meilleure façon d'analyser le tableau 1-2 consiste à comparer pour chaque province les chiffres relatifs aux différentes situations et la part provinciale de la population en âge de travailler. Chaque fois que la part provinciale d'une situation particulière est supérieure à la part de la population de cette province, cela signifie que la situation est « sur-représentée » dans la province (fréquence relativement élevée, comme on le voit au tableau 1-1). En revanche, si la part d'une situation particulière dans la province est inférieure à la part de la population, cette situation est « sous-représentée » dans cette province (fréquence relativement basse). Par exemple, la situation des personnes qui sont restées au chômage pendant les deux ans était sous-représentée en Ontario et sur-représentée au Québec.

Tableau 1-1

Répartition de la population en âge de travailler, selon différentes situations d'activité, Canada et provinces, 1986-1987

Province	Situation d'activité				Total
	Stable			Changement de situation	
	Inactifs	Chômeurs	Actifs		
	%	%	%	%	%
Canada	**13,7**	**0,3**	**38,2**	**47,8**	**100,0**
Province					
Terre-Neuve	17,4	0,3	24,7	57,7	100,0
Île-du-Prince-Édouard	13,0	0,3	35,1	51,7	100,0
Nouvelle-Écosse	16,7	0,2	33,7	49,4	100,0
Nouveau-Brunswick	17,2	0,3	30,6	52,0	100,0
Québec	17,6	0,5	37,5	44,3	100,0
Ontario	12,0	0,1	40,5	47,4	100,0
Manitoba	10,3	0,2	40,8	48,7	100,0
Saskatchewan	11,2	0,1	42,9	45,8	100,0
Alberta	9,8	0,2	37,8	52,2	100,0
Colombie-Britannique	12,8	0,5	36,3	50,4	100,0

Répartition de la population en âge de travailler, selon la situation d'activité et la province, 1986-1987

* *Cette catégorie est très petite.*

Tableau 1-2

Répartition de la population en âge de travailler, selon différentes situations d'activité, par province, 1986-1987

Province	Total	Situation d'activité			
		Stable			Changement de situation
		Inactifs	Chômeurs	Actifs	
Canada (milliers)	**16 500**	**2 259**	**47**	**6 308**	**7 885**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Province					
Terre-Neuve	2,1	2,7	2,0	1,4	2,6
Île-du-Prince-Édouard	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5
Nouvelle-Écosse	3,3	4,0	1,9	2,9	3,4
Nouveau-Brunswick	2,7	3,4	2,5	2,2	2,9
Québec	26,7	34,3	49,8	26,1	24,7
Ontario	36,7	32,1	10,5	38,8	36,4
Manitoba	3,9	3,0	3,1	4,2	4,0
Saskatchewan	3,6	3,0	1,2	4,1	3,5
Alberta	9,3	6,6	8,0	9,2	10,2
Colombie-Britannique	11,3	10,5	20,5	10,7	11,9

Si l'on a présenté le tableau 1-2 séparément du tableau 1-1, c'est que les chiffres et les parts, contrairement aux statistiques sur la fréquence, constituent un meilleur guide pour situer la plus forte concentration de gens qui connaissent une même situation d'activité. La fréquence à elle seule peut parfois être trompeuse. Par exemple, d'après le tableau 1-1, on pourrait croire à tort que le nombre absolu de travailleurs qui ont connu un changement de situation était le plus élevé à Terre-Neuve en raison de la forte fréquence qu'on y a enregistrée. Or, le plus grand nombre de travailleurs qui ont connu un changement de situation résidaient en Ontario : près de 3 millions contre seulement 205 000 à Terre-Neuve.

Le tableau 1-3 contient des données sur l'incidence que peut avoir le fait de connaître différentes situations d'activité selon l'âge et le sexe. En général, les chances de connaître un changement de situation diminuent avec l'âge. Chez les groupes d'âges les plus jeunes, le taux plus élevé s'explique en partie par l'alternance entre les études et le travail. Presque tous les jeunes (plus de 92 %) ont appartenu au moins une fois à la population active durant les deux ans (ce groupe d'âge est analysé plus en détail dans un chapitre ultérieur). L'une des raisons pour lesquelles les travailleurs plus âgés (55 à 64 ans) ont connu moins de changements de situation est qu'ils avaient de beaucoup plus grandes chances de rester inactifs pendant cette période (41,6 %). Dans le groupe d'âge des 35 à 54 ans, plus de la moitié ont occupé le même emploi pendant la durée de l'enquête, contre un peu plus du tiers pour l'ensemble des groupes d'âges.

Les hommes et les femmes avaient pratiquement les mêmes chances de connaître un changement de situation. Les similitudes s'arrêtent toutefois là. Même si à peu près la moitié des hommes et des femmes ont connu une situation stable, les motifs de cette stabilité diffèrent. Pour les femmes, les chances de demeurer inactives étaient quatre fois plus nombreuses que pour les hommes, alors que les hommes avaient nettement plus de chances que les femmes de connaître deux ans consécutifs d'emploi stable.

Le tableau 1-4 fournit des données sur les liens entre l'état matrimonial et la situation d'activité. Pour clarifier les termes, la catégorie « marié » inclut les personnes mariées ou vivant en union libre alors que la catégorie « autre » englobe les personnes séparées, divorcées et veuves. En proportion de l'ensemble de la population en âge de travailler, les personnes mariées représentaient les deux tiers du total; les célibataires 27 % et les autres 8 %.

Ce sont les célibataires qui avaient le plus de chances de connaître un changement de situation alors que les personnes mariées avaient le plus de chances de rester deux années dans le même emploi.

Le tableau 1-5 indique le rapport du niveau d'instruction et du niveau salarial à la situation d'activité. En général, il n'y a pas de relation systématique entre le niveau d'instruction et le nombre de changements de situation.

Toutefois, plus le niveau d'instruction était élevé, plus les chances étaient nombreuses d'avoir un emploi stable. Plus de la moitié des diplômés d'université ont occupé le même emploi pendant les deux ans. Le fait de n'avoir qu'une instruction de niveau secondaire multipliait les chances d'être chômeur ou inactif pendant les deux ans de l'enquête.

Tableau 1-3

Répartition de la population en âge de travailler, selon différentes situations d'activité, selon l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Situation d'activité				
	Stable			Changement de situation	Total
	Inactifs	Chômeurs	Actifs		
	%	%	%	%	%
Ensemble	**13,7**	**0,3**	**38,2**	**47,8**	**100,0**
Âge					
16-19	7,8	0,1	6,2	85,9	100,0
20-24	4,1	0,1	20,0	75,8	100,0
25-34	7,4	0,3	39,6	52,7	100,0
35-44	9,9	0,3	52,5	37,3	100,0
45-54	16,0	0,5	53,9	29,7	100,0
55-64	41,6	0,4	32,7	25,4	100,0
Sexe					
Masculin	5,3	0,4	47,4	46,9	100,0
Féminin	21,9	0,2	29,3	48,7	100,0

Répartition de la population en âge de travailler, selon la situation d'activité et le groupe d'âge, 1986-1987

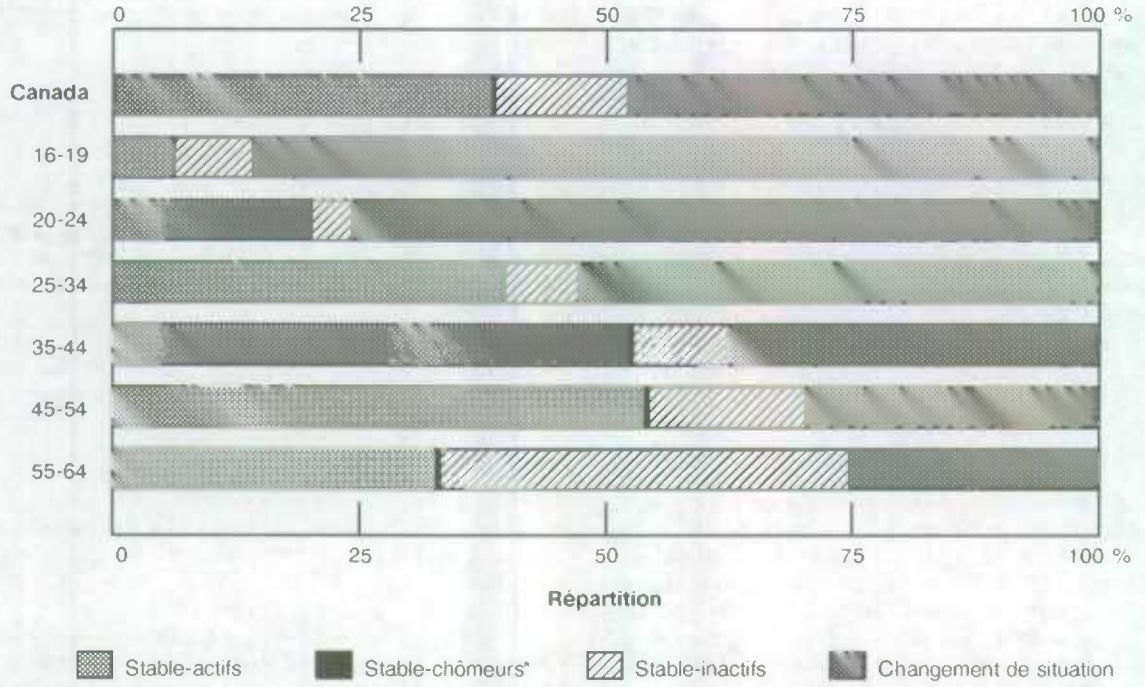

* *Cette catégorie est très petite.*

Répartition de la population en âge de travailler, selon la situation d'activité et le sexe, 1986-1987

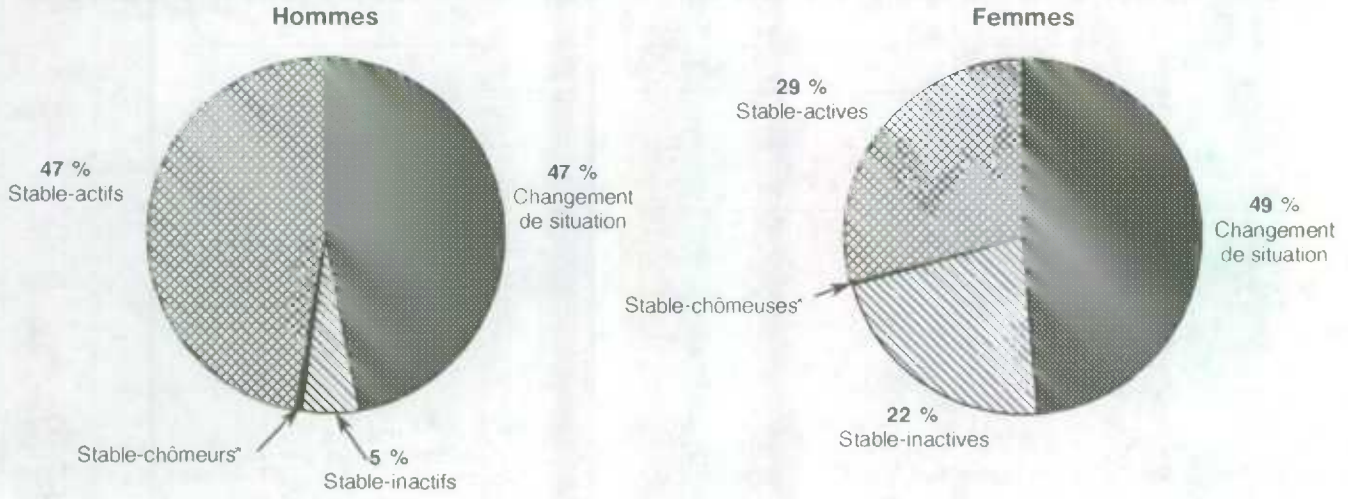

* *Cette catégorie est très petite.*

Tableau 1-4

Répartition de la population en âge de travailler, selon différentes situations d'activité, selon l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	Situation d'activité				Total
	Stable			Changement de situation	
	Inactifs	Chômeurs	Actifs		
	%	%	%	%	%
Ensemble	**13,7**	**0,3**	**38,2**	**47,8**	**100,0**
État matrimonial					
Marié	15,5	0,2	44,5	39,8	100,0
Célibataire	6,7	0,3	23,9	69,1	100,0
Autre	23,0	0,7	35,6	40,8	100,0

Tableau 1-5

Répartition de la population en âge de travailler, selon différentes situations d'activité, selon le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau et taux	Situation d'activité				Total
	Stable			Changement de situation	
	Inactifs	Chômeurs	Actifs		
	%	%	%	%	%
Ensemble	**13,7**	**0,3**	**38,2**	**47,8**	**100,0**
Niveau d'instruction					
Aucunes études secondaires	33,1	0,8	30,8	35,4	100,0
Études secondaires partielles*	13,8	0,2	35,9	50,1	100,0
Études postsecondaires partielles*	7,3	0,2	32,6	59,9	100,0
Certificat ou diplôme	7,1	0,1	44,5	48,3	100,0
Diplôme d'université	5,2	0,2	53,7	41,0	100,0
Taux de rémunération**					
1-9 999 $	0,0	0,0	13,7	86,3	100,0
10 000-19 999 $	0,0	0,0	44,9	55,1	100,0
20 000-39 999 $	0,0	0,0	68,5	31,5	100,0
40 000 $ et plus	0,0	0,0	78,3	21,7	100,0

* *Dans ce tableau et les autres, « études secondaires partielles » englobe ceux qui ont fini leurs études secondaires alors que « études postsecondaires partielles » exclut l'obtention d'un diplôme.*

** *Travailleurs rémunérés seulement. Voir explication ci-dessous.*

Les données sur les gains indiquent une valeur nulle pour les inactifs et les chômeurs car elles ne concernent que les travailleurs rémunérés (les gains visent l'année 1986). Pour se prévaloir du statut de travailleur rémunéré, il faut avoir travaillé au moins une journée au cours des deux ans et donc figurer soit dans la colonne des actifs soit dans celle des personnes en changement de situation. Étant donné qu'il existe une forte corrélation entre les gains et la durée d'emploi, on peut s'attendre à ce que ceux qui touchaient les gains les plus élevés aient connu la plus forte stabilité d'emploi et effectivement, plus des trois quarts des travailleurs les mieux rémunérés ont conservé le même emploi pendant la durée de l'enquête. À l'inverse, les travailleurs peu rémunérés ont connu beaucoup plus de changements de situation, puisque neuf sur dix en ont vécu au moins un pendant la durée de l'enquête. Dans bien des cas, la faiblesse des gains était le fait d'une alternance de périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité.

Répartition de la population en âge de travailler, selon la situation d'activité et le taux de rémunération, 1986-1987

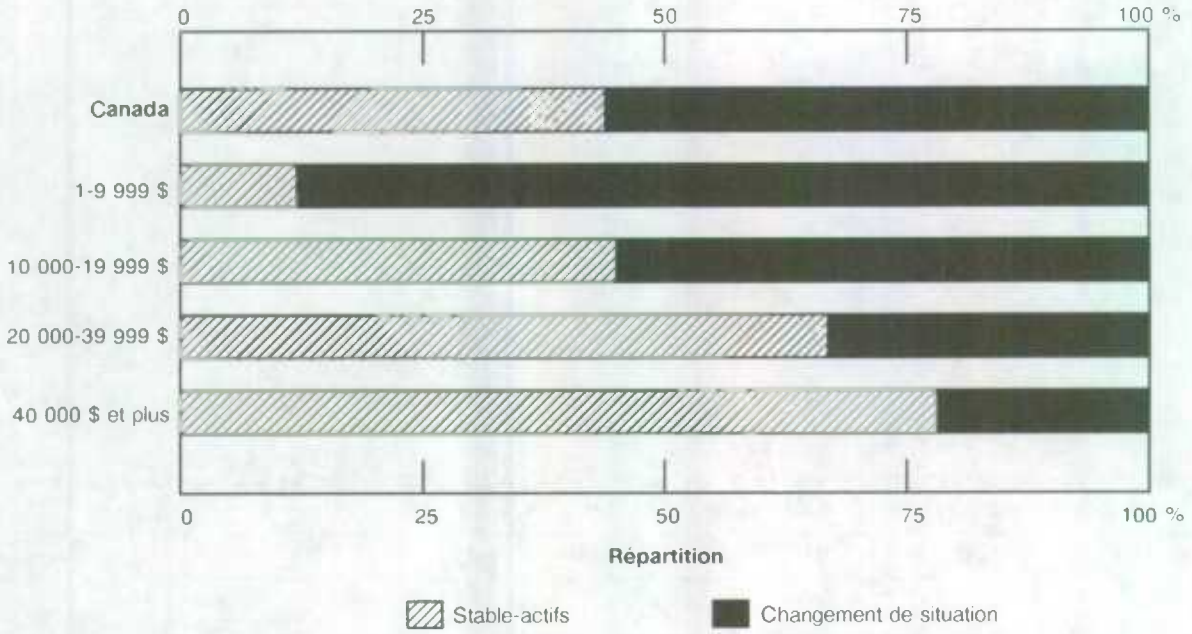

Le tableau 1-6 présente les taux de chômage régionaux et leur association avec la situation d'activité. Le terme « régional » couvre une région géographique beaucoup plus réduite que les cinq grandes régions du Canada. Il représente ici les 71 régions utilisées par Statistique Canada pour ses enquêtes mensuelles sur la population active. Dans certaines grandes villes, le taux de chômage régional est synonyme de taux local. Même si une région peut couvrir un secteur géographique plus important dans les campagnes, dans la plupart des cas, le taux régional reflète fidèlement les occasions d'emploi dans la région qui entoure le lieu de résidence du travailleur.

Les taux de chômage régionaux semblent exercer une forte influence sur la situation d'activité : plus le taux est élevé, plus les chances d'un changement de situation sont nombreuses. Toutefois, l'influence la plus profonde est sur l'emploi stable. Le quart seulement de la population en âge de travailler a conservé le même emploi pendant les deux ans dans les régions où le taux de chômage dépassait 16,0 %.

Tableau 1-6

Répartition de la population en âge de travailler, selon différentes situations d'activité, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

Taux de chômage régional	Situation d'activité				Total
	Stable			Changement de situation	
	Inactifs	Chômeurs	Actifs		
	%	%	%	%	%
Ensemble	**13,7**	**0,3**	**38,2**	**47,8**	**100,0**
Moins de 8,0 %	10,9	0,1	42,2	46,8	100,0
8,0-11,9 %	14,1	0,4	38,2	47,4	100,0
12,0-15,9 %	17,0	0,5	33,5	49,0	100,0
16,0 % et plus	17,7	0,3	25,6	56,4	100,0

Répartition de la population en âge de travailler, selon la situation d'activité et le taux de chômage régional, 1986-1987

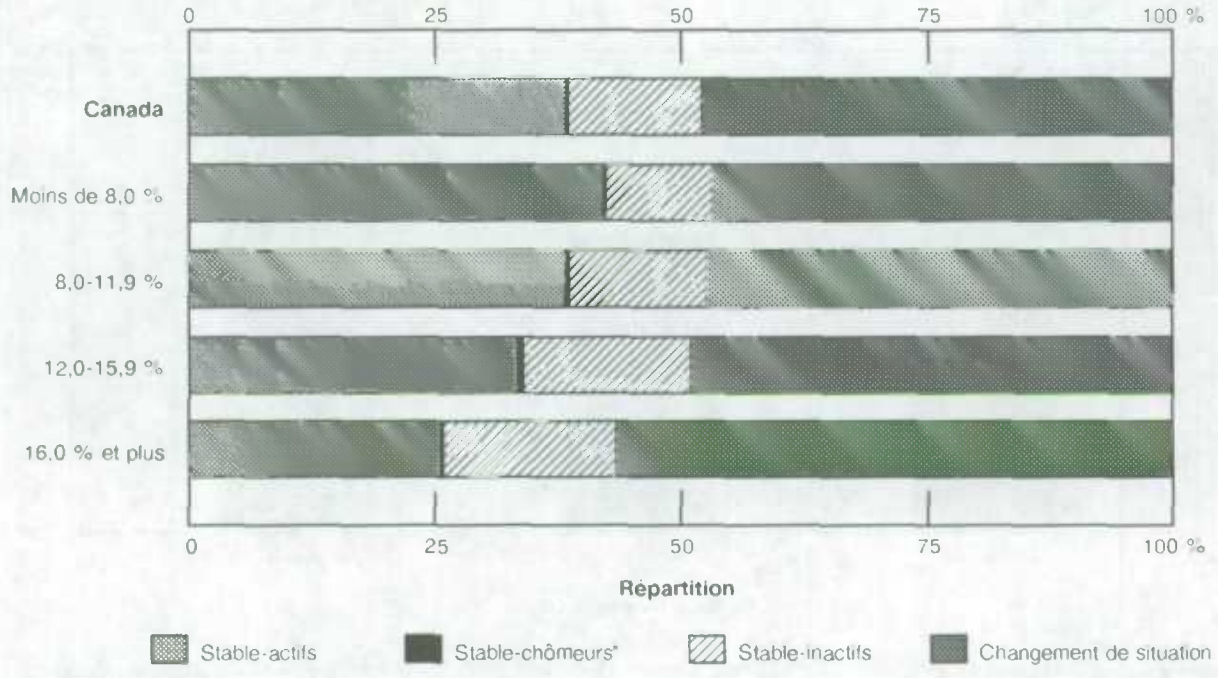

* *Cette catégorie est très petite.*

Élasticité de la population active : estimations tirées de différentes périodes de comptabilisation

Les données des tableaux 1-1 à 1-6 sont des estimations sur la population active pour la période combinée 1986-1987. À titre de comparaison, les chiffres du tableau 1-7 sont des estimations qui s'appuient sur trois périodes de comptabilisation différentes : i) les chiffres sur l'effectif tirés des enquêtes mensuelles régulières sur la population active de 1987; ii) les données sur la mobilité tirées de l'EA pour 1987; et iii) les données sur la mobilité tirées de l'EA pour les deux ans combinés.

Les principales statistiques sur la population active varient radicalement selon la période de comptabilisation choisie (tableau 1-7). Chaque méthode a son utilité. L'enquête régulière sur la population active, qui s'appuie sur des estimations mensuelles, constitue un instantané précis sur un mois en particulier; mais pour peindre un tableau annuel de la population active, cette méthode a manifestement ses limites. En outre, mal interprétée, elle peut donner une fausse impression de la situation d'activité et de la flexibilité de la population en âge de travailler.

Tableau 1-7

Comparaison des estimations sur la population active basée sur des périodes d'estimation d'un mois, d'un an et de deux ans

Population active	Estimé d'après :					
	EPA--1 mois*		EA--1 an**		EA--2 ans	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
	(milliers)		(milliers)		(milliers)	
Population active	12 827	75,2	13 720	83,2	14 240	86,3
Actifs	11 682	91,1	13 270	96,7	13 870	97,4
Chômeurs	1 145	8,9	2 552	18,6	4 036	28,3

* *Moyenne mensuelle pour 1987.*
** *Chiffres relatifs à 1987.*

Taux de chômage établi en fonction de périodes d'estimations mensuelles, annuelles et d'une durée de 2 ans, 1986-1987

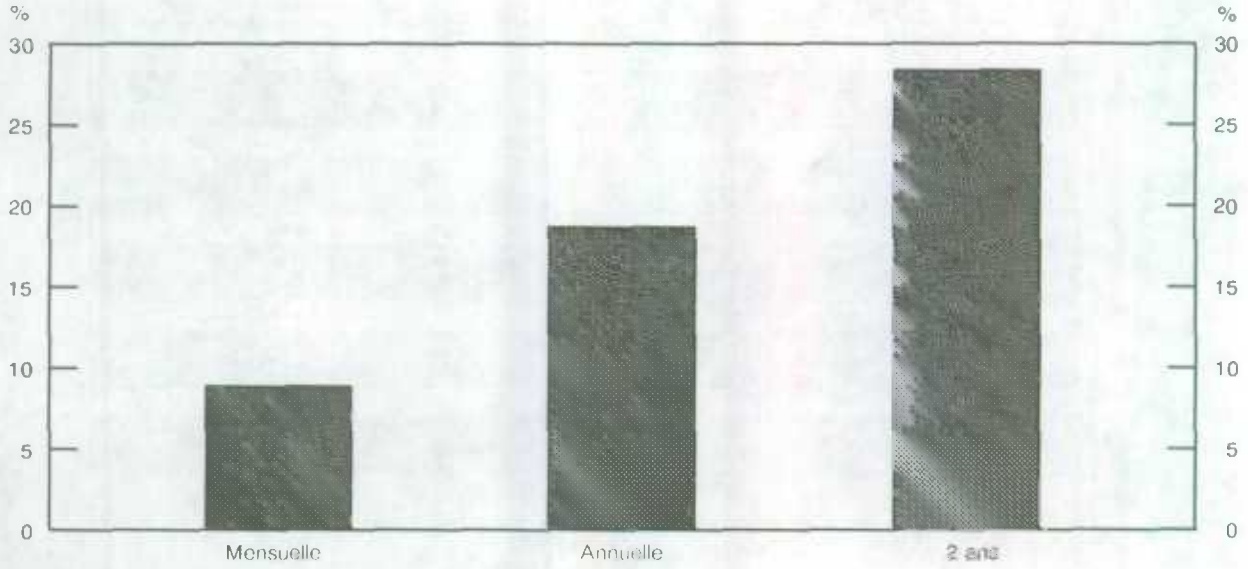

Comme on le constate à la lecture de ce tableau, les estimations de l'EA pour un an révèlent un taux d'activité nettement plus élevé que les prévisions tirées des données mensuelles. C'est ainsi que si 75,2 % des personnes en âge de travailler ont fait partie de la population active un mois donné, au cours d'une année, 83,2 % ont participé à la population active (ce qui représente 893 000 travailleurs de plus). Et sur une période de deux ans, le taux d'activité augmente encore davantage à 86,3 % (soit 520 000 travailleurs de plus). Par conséquent, si l'on compare les résultats des périodes de comptabilisation d'un et de deux ans, on constate une élasticité considérable dans le nombre des actifs provenant de la même population en âge de travailler (17 millions).

La même chose vaut pour les taux de chômage. Les données mensuelles donnent à penser qu'en 1987, plus de 1 million de Canadiens en âge de travailler (8,9 % de la population active) étaient en chômage chaque mois; or, il ne s'agissait pas des mêmes individus d'un mois à l'autre, étant donné que l'estimation annuelle de l'EA indique pour 1987 un total deux fois plus élevé, soit 2,5 millions (18,6 % de la population active) de travailleurs qui ont connu une période de chômage en 1987. Pour la période combinée 1986-1987, le nombre de Canadiens qui ont connu une période de chômage a pratiquement doublé à nouveau pour atteindre 4 millions (28,3 % de la population active).

Profil démographique des travailleurs ayant connu un changement de situation

On trouvera dans cette section des précisions sur les membres de la population en âge de travailler qui ont connu au moins un changement de situation au cours des deux ans. Les données sur la fréquence qui figurent dans la première colonne des tableaux 1-8 à 1-12 ont déjà été présentées, mais sont répétées ici pour faciliter la comparaison avec les nouvelles données qui leur font pendant et qui portent sur le nombre moyen de changements de situation et la part du total des changements de situation selon différentes caractéristiques.

Tableau 1-8

Répartition, fréquence et nombre moyen de changements de situation dans la population en âge de travailler, par province, 1986-1987

Province	Fréquence	Nombre moyen	Répartition
	%		
Ensemble	**47,8**	**3,3**	**7 885 000**
			%
Total			**100,0**
Province			
Terre-Neuve	57,7	4,1	2,6
Île-du-Prince-Édouard	51,7	4,1	0,5
Nouvelle-Écosse	49,4	3,5	3,4
Nouveau-Brunswick	52,0	3,8	2,9
Québec	44,3	3,2	24,7
Ontario	47,4	3,2	36,4
Manitoba	48,7	3,1	4,0
Saskatchewan	45,8	3,1	3,5
Alberta	52,2	3,4	10,2
Colombie-Britannique	50,4	3,3	11,9

Le tableau 1-8 nous apprend que les quelque 8 millions de personnes qui ont connu un changement de situation en 1986-1987 ont enregistré en moyenne 3,3 changements. En termes pratiques, cela signifie que ces personnes ont connu un changement à peu près tous les sept mois. Même si cela ne coule pas de source, les provinces qui ont enregistré le taux de fréquence le plus élevé ont également connu le plus grand nombre moyen de changements de situation. Non seulement une part plus importante de la population en âge de travailler de certaines provinces a connu des changements de situation, mais encore, en plus grand nombre.

Par exemple, les habitants de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard ont enregistré en moyenne sur deux ans un changement de situation de plus que les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba. À nouveau, en termes pratiques, le nombre relativement plus restreint de personnes qui ont connu un changement de situation dans les deux provinces des Prairies ont changé d'emploi à peu près tous les huit mois, alors qu'un nombre relativement plus élevé d'habitants des deux provinces Atlantiques ont changé d'emploi à peu près tous les six mois. Même si les résidents de l'Ontario et du Québec ont enregistré un taux de fréquence et des moyennes inférieurs à la moyenne, ils ont représenté plus de 61 % de tous les Canadiens qui ont connu un changement de situation, du simple fait de leur plus grand nombre.

Tableau 1-9

Répartition, fréquence et nombre moyen de changements de situation dans la population en âge de travailler, selon l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Fréquence	Nombre moyen	Répartition
	%		
Ensemble	**47,8**	**3,3**	**7 885 000**
			%
Total			**100,0**
Âge			
16-19	85,9	4,1	16,1
20-24	75,8	3,8	20,0
25-34	52,7	3,1	29,6
35-44	37,3	2,9	17,4
45-54	29,7	2,9	9,5
55-64	25,4	2,5	7,4
Sexe			
Masculin	46,9	3,4	48,4
Féminin	48,7	3,2	51,6

Le tableau 1-9 fournit des données sur les changements de situation en fonction de l'âge et du sexe. Comme nous l'avons vu plus haut, le taux de fréquence chute régulièrement avec l'âge. Les écarts quant à la fréquence et à la moyenne étaient beaucoup plus prononcés entre les groupes d'âges qu'entre les provinces. Un nombre relativement restreint de personnes dans le groupe d'âge des 55 à 64 ans ont connu un changement de situation, chaque changement intervenant en moyenne tous les neuf mois et demi. En revanche, un nombre beaucoup plus important de jeunes travailleurs (16 à 19 ans) ont connu des changements de situation, et de manière beaucoup plus fréquente, environ tous les six mois. Près des deux tiers des travailleurs qui ont connu un changement de situation avaient moins de 35 ans.

L'écart est faible dans le nombre moyen, la fréquence et la répartition des hommes et des femmes qui ont connu des changements de situation. Les femmes affichent une fréquence légèrement plus élevée, mais celles qui ont changé d'emploi affichent un taux de changement légèrement inférieur à celui des hommes.

Le tableau 1-10 contient des données sur les changements de situation en fonction de l'état matrimonial. Ce sont les célibataires qui ont enregistré la fréquence la plus haute et le plus grand nombre moyen de changements de situation. Toutefois, compte tenu de leur part prédominante dans la population, la majorité des personnes qui ont connu un changement de situation étaient mariées.

Tableau 1-10

Répartition, fréquence et nombre moyen de changements de situation dans la population en âge de travailler, selon l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	Fréquence	Nombre moyen	Répartition
	%		
Ensemble	**47,8**	**3,3**	**7 885 000**
			%
Total			**100,0**
État matrimonial			
Marié	39,8	2,9	54,2
Célibataire	69,1	3,9	39,2
Autre	40,8	3,0	6,6

Le tableau 1-11 indique le nombre de changements selon le niveau d'instruction et le taux de rémunération. Ce sont les travailleurs qui n'avaient aucune instruction secondaire qui ont accusé le taux de changement le plus bas, sans doute en raison de leur âge : les travailleurs plus âgés ont généralement le niveau d'instruction le plus bas et, comme nous l'avons vu plus haut, le plus faible taux de changement. Autrement, un niveau d'instruction plus élevé a tendance à abaisser le taux et le nombre moyen de changements de situation.

L'écart est considérable dans les moyennes et les taux de changement selon le taux de rémunération. À l'instar du niveau d'instruction, le taux de changement élevé chez les travailleurs les moins rémunérés est partiellement attribuable à l'âge. Les jeunes travailleurs, dont beaucoup alternent entre les études et le marché du travail, sont fortement représentés dans le groupe des gagne-petit et, comme nous l'avons vu plus haut, ils affichent un taux de changement élevé. Mais le recul

régulier du nombre moyen de changements de situation et du taux de changement qui va de pair avec l'augmentation du taux de rémunération ne s'explique pas essentiellement par l'âge.

Tableau 1-11

Répartition, fréquence et nombre moyen de changements de situation dans la population en âge de travailler, selon le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau	Fréquence	Nombre moyen	Répartition
	%		
Ensemble	**47,8**	**3,3**	**7 885 000**
			%
Total			**100,0**
Niveau d'instruction			
Aucunes études secondaires	35,4	3,2	9,8
Études secondaires partielles	50,1	3,4	52,9
Études postsecondaires partielles	59,9	3,7	13,2
Certificat ou diplôme	48,3	3,1	13,6
Diplôme d'université	41,0	2,8	10,6
Taux de rémunération*			
1-9 999 $	86,3	4,1	53,0
10 000-19 999 $	55,1	3,1	25,4
20 000-39 999 $	31,5	2,3	18,8
40 000 $ et plus	21,7	2,1	2,8

* *Travailleurs rémunérés uniquement*

Un cinquième seulement des travailleurs gagnant plus de 40 000 $ ont connu un changement de situation, et encore, à peine plus d'une fois par an; les quatre cinquièmes restants n'ont jamais changé d'emploi au cours des deux ans. La relation inverse entre le nombre moyen de changements de situation et le taux de rémunération est simple à expliquer. Pour avoir un revenu élevé, il faut trouver un emploi relativement stable. Comme on le verra à la section suivante, attendu que près de la moitié de tous les changements de situation aboutissent pour commencer à une période de chômage ou à une interruption d'activité, il est difficile de connaître maints changements de situation et de conserver un taux de rémunération élevé.

La probabilité d'un changement de situation qui va de pair avec le nombre moyen de changements augmente en fonction du taux de chômage régional, comme le confirme le tableau 1-12. Les personnes vivant dans les régions où le taux de chômage dépassait 16,0 % avaient le plus de chances de connaître un changement de situation, et en moyenne deux par an. En revanche, dans les régions où le taux de chômage était inférieur à 8,0 %, le nombre de personnes qui ont connu un changement de situation était nettement moindre, et les changements moins fréquents, soit environ un tous les huit mois.

Tableau 1-12

Répartition, fréquence et nombre moyen de changements de situation dans la population en âge de travailler, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

Taux de chômage régional	Fréquence	Nombre moyen	Répartition
	%		
Ensemble	**47,8**	**3,3**	**7 885 000**
			%
Total			**100,0**
Moins de 8,0 %	46,8	3,2	29,5
8,0-11,9 %	47,4	3,2	51,3
12,0-15,9 %	49,0	3,5	14,7
16,0 % et plus	56,4	4,0	4,6

En dépit du taux de changement plus élevé dans les régions à fort taux de chômage, le tableau indique que 80,8 % des travailleurs qui ont connu un changement de situation vivaient dans des régions où le taux de chômage était inférieur à 12,0 %, ce qui cadre avec la part de la population en âge de travailler qu'ils représentent. Moins de 5 % de la population en âge de travailler vivait dans des régions où le taux de chômage était égal ou supérieur à 16,0 %.

Points d'origine et de destination des changements de situation

Pour formuler un jugement qualitatif sur la nature des changements de situation, il est nécessaire de connaître l'origine et la destination des personnes qui connaissent un tel changement. Certains changements sont bons, d'autres mauvais. Un changement peut être l'un des sept types de mouvements qui se produisent entre différentes situations d'activité, certains de ces mouvements étant plus bénéfiques que d'autres pour les travailleurs et le marché du travail. Par exemple, une promotion d'un emploi à un autre constitue un changement positif et sain sur le marché du travail. En revanche, un changement de l'état d'actif à l'état de chômeur est souvent négatif car il risque de sérieusement perturber le fonctionnement d'un travailleur, d'un ménage et du marché du travail.

Le tableau 1-13 indique les points d'origine et de destination immédiate des 26 millions de changements de situation qui se sont produits en 1986-1987. Le tableau a été conçu de manière que le total des sept changements (cellules) fasse 100,0 %. Par conséquent, les sept pourcentages indiqués font état de la part jouée par chaque type de changement dans le nombre total de changements de situation. On trouvera plus de détails et une analyse plus approfondie selon la province, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et d'autres variables en ce qui concerne les points de destination des travailleurs en interruption d'activité, au chapitre 5.

Tableau 1-13

Origine et point de destination immédiat des personnes qui connaissent un changement de situation dans la population active, 1986-1987

Origine	Destination			Total
	Emploi	Chômage	Inactivité	
	%	%	%	%
Emploi	18,4	11,5	21,0	50,9
Chômage	17,2	--	4,2	21,4
Inactivité	16,9	10,7	--	27,6
Total	**52,5**	**22,2**	**25,2**	**100,0**

-- *dénote l'impossibilité de ce type de changement, la valeur impliquée étant 0,0 %.*

Plus de la moitié des destinations sont une situation d'emploi alors qu'environ le quart sont le chômage et l'autre quart une interruption d'activité. Environ la moitié des changements de situation ont pour point d'origine une situation d'emploi.

Parmi les sept types de changements établis, la plus forte proportion représente un mouvement d'une situation d'emploi à une situation d'inactivité (21,0 %), suivie de près par un mouvement d'une situation d'emploi à une autre situation d'emploi (18,4 %), d'une situation de chômage à une situation d'emploi (17,2 %) et d'une situation d'inactivité à une situation d'emploi (16,9 %). Signalons d'emblée que les changements d'une situation d'emploi à une autre situation d'emploi englobent les changements d'emploi significatifs chez le même employeur.

L'enquête révèle également (même si les résultats ne figurent pas sur le tableau) le point de destination des changements ultérieurs que connaissent ceux qui sont devenus chômeurs ou qui ont quitté la population active, comme l'indique le tableau 1-13. Sur les 25,2 % de changements qui ont immédiatement abouti à une situation d'inactivité, environ deux tiers des personnes ont ensuite retrouvé une situation d'emploi et un tiers une situation de chômage. Sur les 22,2 % de changements qui ont abouti à une situation de chômage, environ quatre cinquièmes des individus touchés ont retrouvé une situation d'emploi et un cinquième ont quitté la population active.

Chapitre 2

Périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité

Nous avons vu au chapitre 1 qui a connu un changement de situation et qui a connu une situation d'activité stable. Le présent chapitre propose une analyse plus poussée des changements de situation en faisant la ventilation de la population en âge de travailler qui a connu l'une quelconque des trois situations suivantes : emploi, chômage ou inactivité. Il analyse en particulier le nombre de fois où les travailleurs se sont retrouvés en chômage.

Les enquêtes mensuelles sur la population active de Statistique Canada estiment combien de travailleurs sont en situation d'activité et combien ont un emploi ou sont en chômage durant un mois donné. Mais elles ne peuvent estimer le nombre de fois qu'une même personne se trouve en situation activité soit employée ou en chômage durant une période prolongée. Nous savons d'après les données sur les changements de situation que près de la moitié de la population en âge de travailler a connu au moins deux situations d'activité au cours de ces deux années. L'EA contient des données sur le nombre de fois qu'une personne a connu une situation d'activité particulière au cours d'une période donnée. Elle permet de savoir si un taux de chômage annuel traduit un grand nombre de personnes différentes qui se retrouvent une fois en chômage ou un plus petit nombre des mêmes personnes qui traversent de multiples périodes de chômage. La première section de ce chapitre analyse les trois types de période, tandis que la deuxième se concentre exclusivement sur le chômage.

Périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité

Le tableau 2-1 indique que la majorité écrasante (84,1 %) des Canadiens en âge de travailler ont traversé au moins une période de chômage durant les deux ans (techniquement, une période peut durer la totalité des deux ans). Près d'un quart ont traversé au moins une période de chômage, et près de la moitié ont traversé une période d'inactivité. Ce dernier chiffre peut surprendre si l'on se souvient qu'au chapitre 1, on a estimé que moins de 14 % des Canadiens en âge de travailler étaient restés constamment inactifs pendant les deux ans. Le chiffre de 48,0 % qui figure au tableau 2-1 sous-entend qu'une tranche supplémentaire de 34,0 % des travailleurs ont traversé diverses périodes d'activité et d'inactivité à un moment ou à un autre au cours des deux ans.

Le tableau 2-2 fournit des données sur les périodes d'emploi pour chaque province. Ce tableau est d'autant plus utile qu'il permet de comparer le taux de changement provincial aux taux nationaux qui figurent en haut de chaque colonne. Les taux provinciaux varient beaucoup moins pour l'emploi que pour le chômage et l'inactivité. Terre-Neuve se distingue par son moindre taux de période d'emploi et ses plus forts taux de période de chômage et d'inactivité. À Terre-Neuve, les deux tiers de la population en âge de travailler ont été inactifs à un moment ou à un autre durant les deux ans.

Tableau 2-1

Nombre et pourcentage des Canadiens en âge de travailler qui ont traversé une période d'emploi, de chômage et d'inactivité, 1986-1987

Période d'emploi	Nombre	Pourcentage
	(milliers)	%
Emploi	13 870	84,1
Chômage	4 036	24,5
Inactivité	7 920	48,0

À quelques exceptions près, on peut subdiviser les provinces en trois groupes selon les courbes des périodes : la Colombie-Britannique et l'Alberta, les autres provinces à l'ouest du Québec et le Québec et les quatre provinces atlantiques. La Colombie-Britannique et l'Alberta se situent près de la moyenne nationale dans toutes les catégories. L'Ontario, la Saskatchewan et le Manitoba accusent des pourcentages supérieurs à la moyenne en ce qui concerne l'emploi et des taux inférieurs à la moyenne en ce qui concerne le chômage et l'inactivité. Le Québec et les provinces Atlantiques accusent des courbes inverses, même si la situation est moins prononcée au Québec.

Tableau 2-2

Fréquence des périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité dans la population en âge de travailler, par province, 1986-1987

Province	Type de période		
	Emploi	Chômage	Inactivité
	%	%	%
Canada	**84,1**	**24,5**	**48,0**
Terre-Neuve	79,1	40,0	66,4
Île-du-Prince-Édouard	85,7	32,2	51,6
Nouvelle-Écosse	80,4	29,6	53,9
Nouveau-Brunswick	79,9	31,6	58,4
Québec	79,0	25,1	50,8
Ontario	86,8	21,1	44,8
Manitoba	88,0	22,5	43,4
Saskatchewan	87,0	20,8	42,4
Alberta	88,5	26,4	46,5
Colombie-Britannique	84,5	27,6	48,7

Le tableau 2-3 indique les courbes des périodes selon l'âge et le sexe. Ce sont les jeunes (16 à 24 ans) qui traversent le plus grand nombre de périodes de tous les types, ce qui laisse supposer une importante mobilité au sein et en dehors de la population active. Dans l'ensemble, les périodes d'emploi et de chômage chutent régulièrement avec l'âge. Les chances de connaître une période d'inactivité diminuent avec l'âge au début, mais augmentent après 45 ans.

Période d'emploi, de chômage et d'inactivité, selon la province, 1986-1987

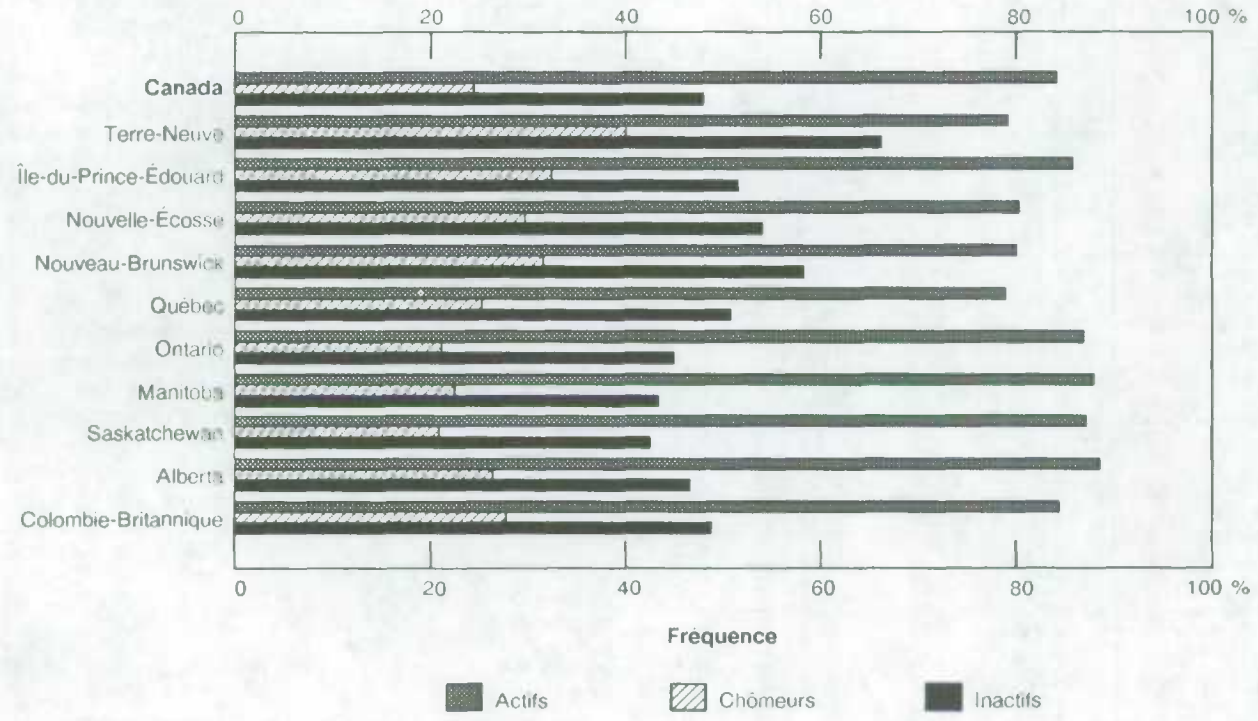

Tableau 2-3

Fréquence des périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité dans la population en âge de travailler, selon l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Type de période		
	Emploi	Chômage	Inactivité
	%	%	%
Ensemble	**84,1**	**24,5**	**48,0**
Âge			
16-19	88,5	49,1	82,9
20-24	94,2	42,6	59,2
25-34	90,4	26,3	41,8
35-44	88,1	17,4	33,9
45-54	81,7	15,0	36,6
55-64	56,3	10,5	62,5
Sexe			
Masculin	93,0	25,0	36,2
Féminin	75,4	23,9	59,5

Selon le sexe, on note des différences frappantes dans les pourcentages d'actifs et d'inactifs, alors que les pourcentages de chômeurs sont très proches. Plus de la moitié des femmes étaient inactives à un moment ou à un autre durant les deux ans, contre seulement le tiers des hommes. Cela explique le niveau réduit des périodes d'emploi pour les femmes.

D'après les données sur l'état matrimonial du tableau 2-4, ce sont les célibataires qui ont enregistré les pourcentages les plus élevés de mobilité, se classant en tête pour les trois types de période. Ce sont eux qui avaient le plus de chances d'être actifs, chômeurs et inactifs durant les deux ans.

Tableau 2-4

Fréquence des périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité dans la population en âge de travailler, selon l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	Type de période		
	Emploi	Chômage	Inactivité
	%	%	%
Ensemble	**84,1**	**24,5**	**48,0**
État matrimonial			
Marié	82,7	18,6	42,9
Célibataire	90,6	39,1	59,2
Autre	73,1	22,6	52,3

Tableau 2-5

Fréquence des périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité dans la population en âge de travailler, selon le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau et taux	Type de période		
	Emploi	Chômage	Inactivité
	%	%	%
Ensemble	**84,1**	**24,5**	**48,0**
Niveau d'instruction			
Aucunes études secondaires	63,2	20,1	61,5
Études secondaires partielles	83,8	27,6	50,5
Études postsecondaires partielles	91,0	28,9	52,2
Certificat ou diplôme	91,7	22,0	39,2
Diplôme d'université	93,8	15,1	29,2
Taux de rémunération*			
1-9 999 $	100,0	51,1	70,0
10 000-19 999 $	100,0	25,5	33,4
20 000-39 999 $	100,0	9,2	15,7
40 000 $ et plus	100,0	4,8	7,8

* *Travailleurs rémunérés uniquement.*

On note une forte association entre un niveau d'instruction élevé et une situation d'emploi et une faible association avec une situation de chômage ou d'inactivité (tableau 2-5). La seule exception à cette règle est le faible taux de chômage des personnes qui n'avaient aucune instruction secondaire. Cela s'explique en partie par le fort pourcentage d'inactifs : lorsque des gens sont inactifs, il est impossible de les comptabiliser parmi les actifs ou les chômeurs.

Les données relatives aux gains révèlent que la fréquence des périodes de chômage et d'inactivité diminue régulièrement en fonction du taux de rémunération. Cela n'a rien de surprenant étant donné que les gains sont fortement corrélés à la stabilité d'emploi et à l'absence de chômage ou d'interruption d'activité.

Tableau 2-6

Fréquence des périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité dans la population en âge de travailler, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

Taux de chômage régional	Type de période		
	Emploi	Chômage	Inactivité
	%	%	%
Ensemble	**84,1**	**24,5**	**48,0**
Moins de 8,0 %	88,0	19,9	43,0
8,0-11,9 %	83,5	24,8	48,0
12,0-15,9 %	79,7	28,8	54,1
16,0 % et plus	77,6	40,1	65,0

Période d'emploi, de chômage et d'inactivité, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

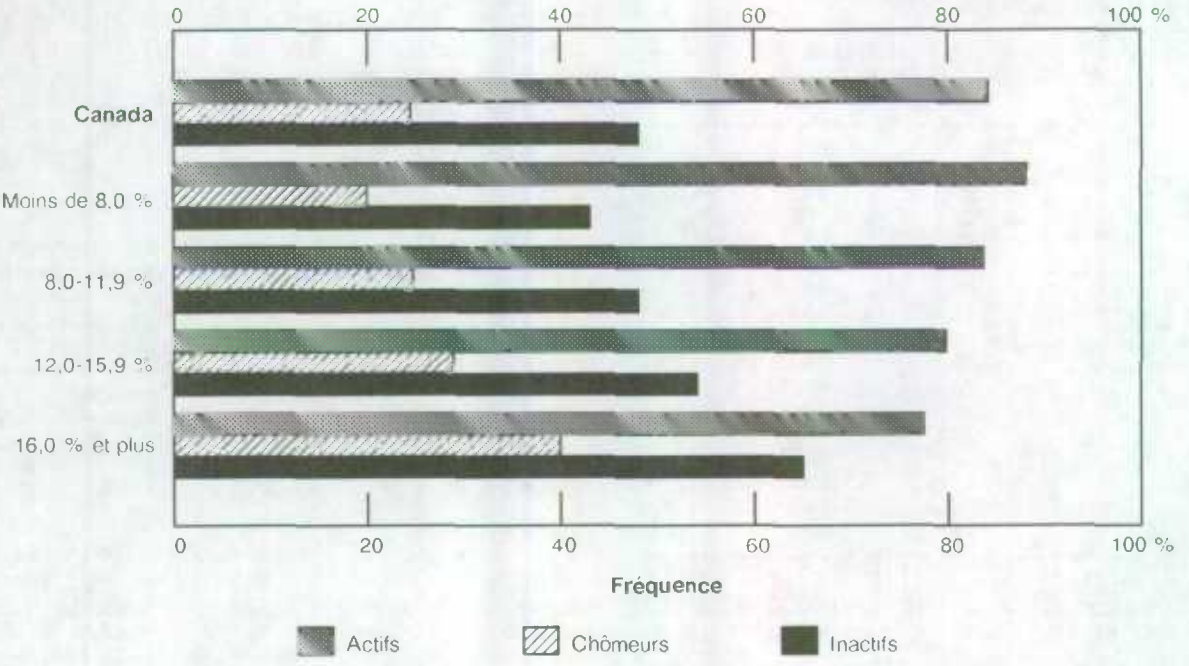

Tableau 2-7

Répartition des périodes de chômage de courte et de longue durée parmi les membres de la population active, Canada et provinces, 1986-1987

Province	Aucune période	Courte durée (26 semaines et moins)	Longue durée (26 semaines et plus)	Total
	%	%	%	%
Canada	**71,7**	**23,1**	**5,2**	**100,0**
Terre-Neuve	51,6	38,8	9,6	100,0
Île-du-Prince-Édouard	62,9	31,8	5,3	100,0
Nouvelle-Écosse	64,5	28,6	6,9	100,0
Nouveau-Brunswick	61,9	30,6	7,5	100,0
Québec	69,5	23,7	6,8	100,0
Ontario	76,0	20,8	3,2	100,0
Manitoba	74,8	20,8	4,4	100,0
Saskatchewan	76,6	19,0	4,4	100,0
Alberta	70,7	23,7	5,6	100,0
Colombie-Britannique	68,4	24,6	7,0	100,0

Les personnes vivant dans des régions à fort taux de chômage avaient deux fois plus de chances de se retrouver en chômage et plus de 50 % de chances de connaître une période d'inactivité que celles qui vivaient dans des régions à faible taux de chômage (tableau 2-6). Par ailleurs, leurs chances de connaître une période d'emploi étaient comparativement moindres, ce qui donne à penser que leurs périodes d'emploi étaient de beaucoup plus courte durée.

Durée des périodes de chômage

Le tableau 2-7 résume la durée de toutes les périodes de chômage qu'ont traversées les membres de la population active en 1986-1987. À l'échelle nationale, plus de 70 % n'ont traversé aucune période de chômage, 23,1 % ont traversé une courte période qui a duré 26 semaines ou moins, et 5,2 % ont traversé une longue période qui a duré plus de 26 semaines.

Les habitants de seulement trois provinces (Ontario, Manitoba et Saskatchewan) ont connu moins de périodes de chômage d'une durée quelconque que la moyenne nationale. Les habitants de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique ont connu la plus haute fréquence de périodes de chômage de longue durée, alors que le taux enregistré par l'Ontario était particulièrement faible en comparaison.

Nombre moyen et durée des périodes de chômage

Dans cette section, nous analysons la proportion de travailleurs appartenant à la population en âge de travailler qui ont traversé une période de chômage, le nombre de périodes qu'ils ont traversées et la durée moyenne des périodes moyennes traversées avant la fin de 1987. Pour calculer la durée, nous avons mesuré uniquement la durée des périodes qui ont à la fois commencé et se sont terminées en 1986-1987 (périodes révolues) afin de ne pas sous-estimer la durée des périodes de chômage en y incluant celles qui se poursuivent.

Tableau 2-8

Proportion de la population en âge de travailler ayant traversé une période de chômage, nombre moyen de périodes et durée des périodes de chômage révolues, par province, 1986-1987

Province	% qui ont connu une période de chômage	Nombre de périodes de chômage*	Durée moyenne (semaines)*
	%		
Canada	**24,5**	**1,6**	**11,4**
Terre-Neuve	40,0	1,9	14,3
Île-du-Prince-Édouard	32,2	2,2	12,8
Nouvelle-Écosse	29,6	1,7	13,4
Nouveau-Brunswick	31,6	1,9	12,4
Québec	25,1	1,6	11,9
Ontario	21,1	1,6	9,7
Manitoba	22,6	1,5	11,5
Saskatchewan	20,8	1,6	12,0
Alberta	26,4	1,6	11,7
Colombie-Britannique	27,6	1,7	12,1

* *Dans ce tableau et les tableaux qui suivent, le nombre moyen et la durée des périodes de chômage n'ont été calculés que pour les travailleurs ayant traversé une période.*

Le tableau 2-8 propose une ventilation de ces donnée par province. À l'échelle nationale, près du quart de la population en âge de travailler a connu une période de chômage (soit révolue, soit en cours). Ceux qui ont été en chômage ont traversé en moyenne 1,6 période durant les deux années, les périodes révolues durant 11,4 semaines. On n'a pas noté d'écart important dans le nombre de périodes, les travailleurs de sept provinces se situant dans la moyenne nationale ou très près. Seuls les travailleurs de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick ont traversé un nombre de périodes supérieur à la moyenne et uniquement l'Île-du-Prince-Édouard a dépassé la moyenne de manière appréciable.

Durée moyenne des périodes de chômage, selon la province, 1986-1987

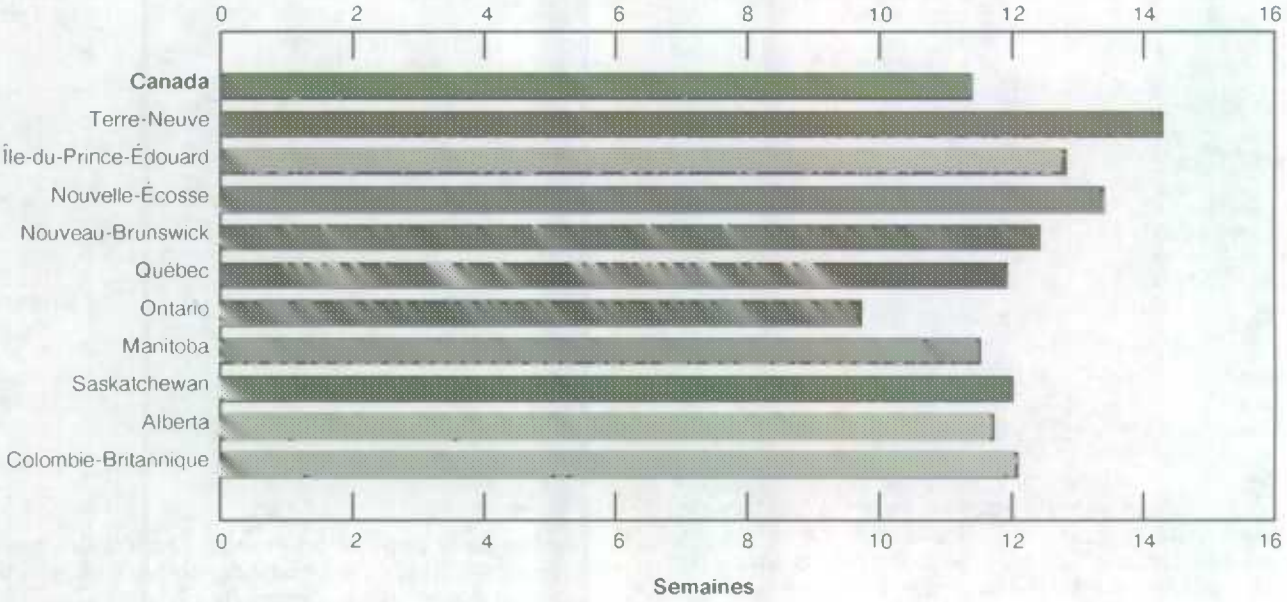

Tableau 2-9

Proportion de la population en âge de travailler ayant traversé une période de chômage, nombre moyen de périodes et durée des périodes de chômage révolues, selon l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	% qui ont connu une période de chômage	Nombre de périodes de chômage	Durée moyenne (semaines)
	%		
Ensemble	**24,5**	**1,6**	**11,4**
Âge			
16-19	49,1	1,6	8,3
20-24	42,6	1,7	10,8
25-34	26,3	1,6	11,9
35-44	17,4	1,6	13,1
45-54	15,0	1,6	13,6
55-64	10,5	1,6	14,6
Sexe			
Masculin	25,0	1,7	11,3
Féminin	23,9	1,5	11,5

On note plus d'écarts entre les provinces selon la durée des périodes de chômage révolues. En Ontario, une période moyenne dure 9,7 semaines contre 14,3 semaines à Terre-Neuve. La durée nettement inférieure des périodes de chômage en Ontario abaisse la moyenne nationale à un point tel que les chômeurs des neuf autres provinces ont en réalité traversé des périodes de chômage d'une durée nettement plus longue que la moyenne nationale.

Le tableau 2-9 présente les données sur les périodes de chômage selon l'âge et le sexe. Indépendamment de l'âge, le nombre moyen de périodes de chômage a été pratiquement le même. Toutefois, alors que le pourcentage de personnes qui ont traversé une période de chômage tombe avec l'âge, la durée augmente, ce qui donne à penser que les travailleurs plus âgés ont eu plus de difficulté à trouver du travail ou encore qu'ils cherchaient un type d'emploi particulier et un taux de rémunération bien déterminé. Les jeunes, dont beaucoup étaient des étudiants, étaient davantage portés à accepter le premier emploi qui se présentait, celui-ci étant généralement perçu comme temporaire. Selon le sexe, on ne note pas de différence appréciable dans l'un quelconque des phénomènes relatifs aux périodes de chômage.

Le tableau 2-10 révèle peu de différences dans le nombre moyen de périodes de chômage selon l'état matrimonial. Toutefois, on constate des différences marquées dans la durée du chômage, les célibataires traversant des périodes plus courtes que les autres.

Durée moyenne des périodes de chômage, selon le groupe d'âge, 1986-1987

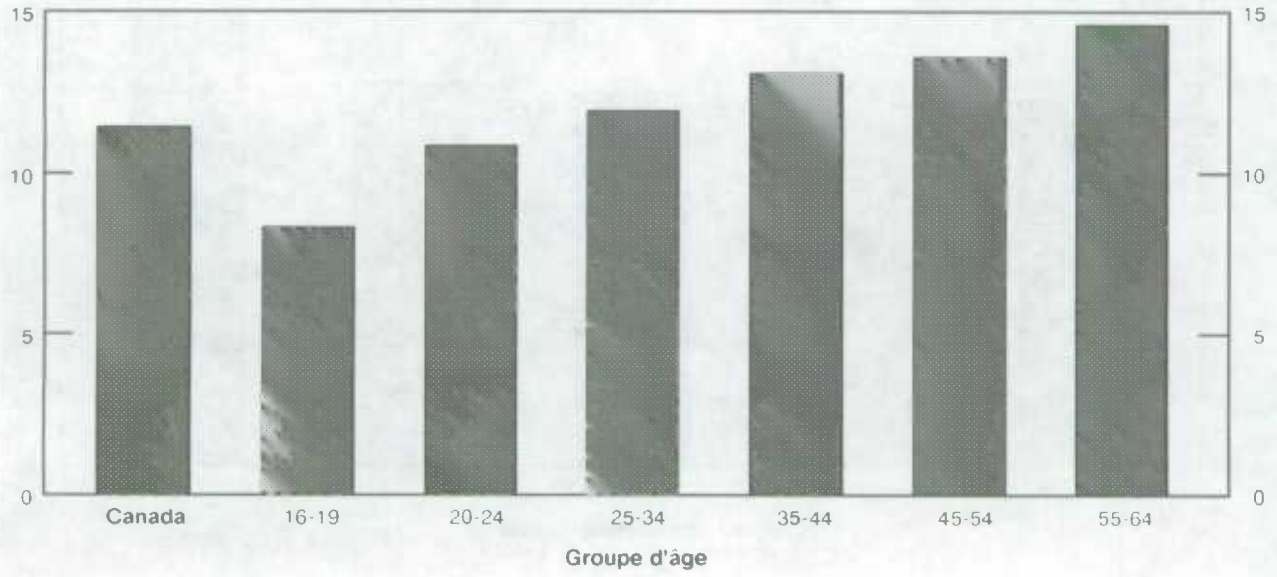

Tableau 2-10

Proportion de la population en âge de travailler ayant traversé une période de chômage, nombre moyen de périodes et durée des périodes de chômage révolues, selon l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	% qui ont connu une période de chômage	Nombre de périodes de chômage	Durée moyenne (semaines)
	%		
Ensemble	**24,5**	**1,6**	**11,4**
État matrimonial			
Marié	18,6	1,6	12,8
Célibataire	39,1	1,7	9,7
Autre	22,6	1,6	12,9

Le tableau 2-11 indique que le nombre moyen de périodes de chômage et leur durée ont accusé un léger recul selon le niveau d'instruction et un recul considérable selon le taux de rémunération. Si on les compare aux travailleurs qui gagnaient plus de 40 000 $, les travailleurs les moins rémunérés ont traversé en moyenne 51,1 % périodes de chômage de plus, lesquelles duraient au-delà de cinq semaines de plus.

Tableau 2-11

Proportion de la population en âge de travailler ayant traversé une période de chômage, nombre moyen de périodes et durée des périodes de chômage révolues, selon le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau et taux	% qui ont connu une période de chômage	Nombre de périodes de chômage	Durée moyenne (semaines)
	%		
Ensemble	**24,5**	**1,6**	**11,4**
Niveau d'instruction			
Aucunes études secondaires	20,2	1,7	13,1
Études secondaires partielles	27,6	1,7	11,3
Études postsecondaires partielles	28,9	1,6	10,1
Certificat ou diplôme	22,0	1,5	11,6
Diplôme d'université	15,1	1,4	11,2
Taux de rémunération*			
1-9 999 $	51,1	1,8	12,1
10 000-19 999 $	25,5	1,6	10,3
20 000-39 999 $	9,2	1,4	8,6
40 000 $ et plus	4,8	1,2	6,8

* *Travailleurs rémunérés uniquement.*

Durée moyenne des périodes de chômage, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

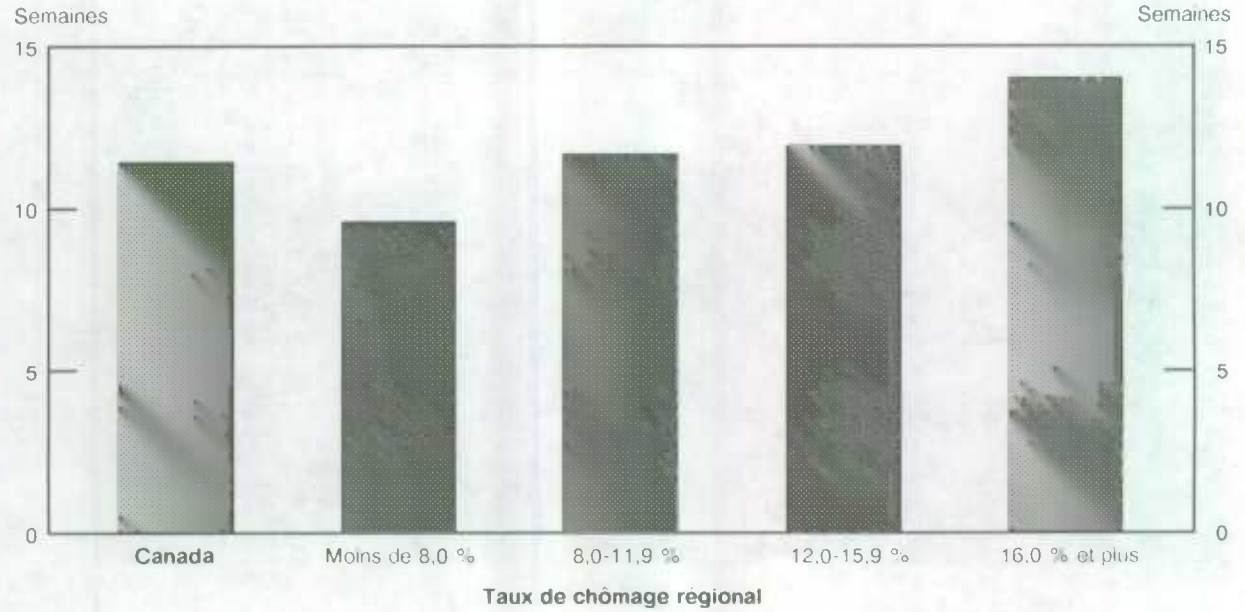

Comme on peut s'y attendre, les taux de chômage régionaux semblent avoir exercé une plus forte influence sur les périodes de chômage et sur leur durée (tableau 2-12). Les habitants des régions à fort taux de chômage avaient plus de chances de tomber en chômage et de traverser un plus grand nombre de périodes d'une durée plus longue.

Tableau 2-12

Proportion de la population en âge de travailler ayant traversé une période de chômage, nombre moyen de périodes et durée des périodes de chômage révolues, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

Taux de chômage régional	% qui ont connu une période de chômage	Nombre de périodes de chômage	Durée moyenne (semaines)
	%		
Ensemble	**24,5**	**1,6**	**11,4**
Inférieur à 8,0 %	19,9	1,5	9,6
8,0-11,9 %	24,8	1,6	11,7
12,0-15,9 %	28,8	1,8	11,9
16,0 % et plus	40,1	1,9	14,0

Répartition du nombre de périodes de chômage selon certaines caractéristiques

Nous avons analysé dans la section qui précède le nombre moyen de périodes de chômage. Toutefois, comme ces périodes ne peuvent camoufler les différences dans la répartition du nombre de périodes dans chaque catégorie, nous étudierons ici ces répartitions. Les tableaux qui suivent font état de la répartition du nombre de périodes de chômage jusqu'à concurrence de trois. Nous avons limité ce nombre à trois car la proportion de travailleurs qui ont traversé plus de quatre périodes en deux ans est infime (seulement 1,4 % de tous les travailleurs).

Le tableau 2-13 révèle qu'à l'échelle nationale, 16,8 % de la population active a traversé une période, 7,4 % en a traversé deux et 4,2 % en a traversé trois ou davantage. Toujours à l'échelle nationale et dans sept provinces, la majorité des travailleurs qui ont traversé une période n'en ont traversé qu'une. Mais on ne peut en dire autant de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick où la proportion de la population active qui a traversé au moins deux périodes a dépassé celle qui n'en a traversé qu'une seule.

Tableau 2-13

Répartition du nombre de périodes de chômage dans la population active, par province, 1986-1987

Province	Nombre de périodes de chômage				
	Aucune	Une	Deux	Trois et plus	Total
	%	%	%	%	%
Canada	**71,7**	**16,8**	**7,4**	**4,2**	**100,0**
Terre-Neuve	51,6	20,8	15,6	12,0	100,0
Île-du-Prince-Édouard	62,9	15,0	10,5	11,6	100,0
Nouvelle-Écosse	64,5	18,9	10,0	6,6	100,0
Nouveau-Brunswick	61,9	19,0	10,6	8,5	100,0
Québec	69,5	18,1	7,9	4,5	100,0
Ontario	76,0	15,0	6,1	2,9	100,0
Manitoba	74,9	16,1	5,9	3,1	100,0
Saskatchewan	76,6	13,9	6,3	3,2	100,0
Alberta	70,7	18,2	7,1	4,0	100,0
Colombie-Britannique	68,4	18,3	8,3	5,0	100,0

Nombre de périodes de chômage, population active en âge de travailler, selon la province, 1986-1987

Tableau 2-14

Répartition du nombre de périodes de chômage dans la population active, selon l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Nombre de périodes de chômage				
	Aucune	Une	Deux	Trois et plus	Total
	%	%	%	%	%
Ensemble	**71,7**	**16,8**	**7,4**	**4,2**	**100,0**
Âge					
16-19	46,8	31,3	14,7	7,2	100,0
20-24	55,7	24,9	12,6	6,8	100,0
25-34	71,6	17,0	7,0	4,4	100,0
35-44	80,7	11,7	4,9	2,7	100,0
45-54	82,1	11,1	4,3	2,5	100,0
55-64	82,1	11,3	4,2	2,4	100,0
Sexe					
Masculin	73,6	14,6	7,0	4,8	100,0
Féminin	69,4	19,4	7,7	3,5	100,0

Tableau 2-15

Répartition du nombre de périodes de chômage dans la population active, selon le niveau d'instruction, 1986-1987

Niveau	Nombre de périodes de chômage				
	Aucune	Une	Deux	Trois et plus	Total
	%	%	%	%	%
Ensemble	**71,7**	**16,8**	**7,4**	**4,2**	**100,0**
Niveau d'instruction					
Aucunes études secondaires	69,9	16,3	8,3	5,5	100,0
Études secondaires partielles	68,0	18,6	8,4	5,0	100,0
Études postsecondaires partielles	68,9	18,4	9,0	3,7	100,0
Certificat ou diplôme	76,3	15,0	5,7	3,0	100,0
Diplôme d'université	84,1	11,1	3,3	1,5	100,0

Tableau 2-16

Répartition du nombre de périodes de chômage dans la population active, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

Taux de chômage régional	Nombre de périodes de chômage				
	Aucune	Une	Deux	Trois et plus	Total
	%	%	%	%	%
Ensemble	**71,7**	**16,8**	7,4	**4,2**	**100,0**
Moins de 8,0 %	77,7	14,5	5,4	2,4	100,0
8,0-11,9 %	71,2	17,3	7,5	4,0	100,0
12,0-15,9 %	65,3	18,8	9,4	6,5	100,0
16,0 % et plus	51,3	21,4	14,9	12,4	100,0

Le tableau 2-14 révèle que la majorité de tous ceux qui ont connu une période de chômage n'en ont connu qu'une et que cette majorité évoluait peu avec l'âge. Les femmes avaient plus de chances que les hommes de ne traverser qu'une seule période.

Le tableau 2-15 révèle que la majorité des personnes de tous les niveaux d'instruction qui ont été en chômage n'ont traversé qu'une seule période alors qu'on note une corrélation positive entre la multiplicité des périodes et la faiblesse du niveau d'instruction.

Si l'on tient compte du taux de chômage régional, on constate des différences significatives quant à la répartition (tableau 2-16). Dans les régions où le taux de chômage dépassait 16,0 %, la majorité des gens ont connu au moins deux périodes et une proportion appréciable en ont traversé au moins trois.

Chapitre 3

Rémunération et gains

Dans ce chapitre, nous analyserons quatre éléments différents de la rémunération et des gains. La première section expose la structure des salaires de tous les emplois qui existaient en 1986-1987. La deuxième section compare la structure des salaires de tous les emplois existant à la fin de 1987 à celle qui existait au début de 1986. La troisième section compare les salaires de tous les postes vacants (nouveaux emplois et emplois renouvelés) pourvus en 1986-1987 par rapport à ceux qui existaient au début de 1986. Enfin, la quatrième section analyse ce qu'il est advenu du salaire des travailleurs lorsqu'ils ont changé d'emploi pour une raison ou pour une autre. Tout au long de ce chapitre, il faut noter que les données salariales représentent les emplois rémunérés et non les emplois des travailleurs autonomes ou des travailleurs familiaux non rémunérés.

Répartition des emplois selon le taux de rémunération

Le tableau 3-1 illustre la distribution par décile des salaires des 19 millions d'emplois occupés à un moment ou à un autre durant 1986-1987. Chaque décile comporte des tranches égales de 10 % (environ 1,9 million d'emplois) de la population totale des travailleurs rémunérés. Ce tableau révèle que la tranche de 10 % des emplois les moins rémunérateurs rapportaient moins de 4,50 $ de l'heure alors que la tranche supérieure de 10 % rapportaient plus de 17,95 $. Le salaire qui se situe en tête du cinquième décile (médian) marque le point où 50 % des emplois étaient au-dessus et 50 % des emplois étaient au-dessous de lui. Le salaire médian était de 8,95 $ de l'heure, ce qui, pour un emploi à temps plein sur une année complète, représente des gains annuels de 17 220 $.

Tableau 3-1

Répartition par déciles des salaires au Canada et équivalents annuels en revenus, 1986-1987

Décile	Limite horaire supérieure	Revenu annuel*
	$	$
Premier	4,50	8 658
Deuxième	5,00	9 620
Troisième	6,23	11 987
Quatrième	7,50	14 430
Cinquième	8,95	17 220
Sixième	10,30	19 817
Septième	12,02	23 126
Huitième	14,38	27 667
Neuvième	17,95	34 536
Dixième	s.o.	s.o.

* *À titre de comparaison uniquement, on obtient le revenu annuel équivalent en multipliant le taux horaire par le nombre moyen d'heures de travail (37) dans une semaine par le nombre maximum de semaines de travail dans une année (52).*

Comparaison de la structure des salaires au début et à la fin de la période de deux ans

Cette section avait pour but initial de comparer les salaires des emplois nouvellement créés aux salaires des emplois existants. On espérait ainsi pouvoir vérifier une hypothèse de plus en plus répandue dans la population, selon laquelle les salaires des emplois nouvellement créés se détériorent. Malheureusement, les résultats qui suivent n'apportent qu'une réponse limitée car la période de deux ans est trop courte pour pouvoir tirer des conclusions probantes. Pour étudier sur une période plus longue le phénomène de détérioration des salaires, Statistique Canada a publié un rapport comparant les données sur les salaires de 1981 et de 1986.[1]

Une autre restriction tient au fait que la structure des salaires de 1987 n'est pas seulement le fait de la création de nouveaux emplois mais également celui de la disparition d'anciens emplois. Ainsi, même si les emplois nouvellement créés étaient en moyenne plus rémunérateurs que les emplois existants, cela ne se reflète pas nécessairement dans une structure des salaires améliorée, si les emplois abolis se situaient à l'extrémité supérieure de l'échelle des salaires de 1986. Moyennant ces quelques réserves, les données du tableau 3-2 revêtent quand même de l'importance car elles révèlent l'effet net du processus de création et d'abolition d'emplois, qui détermine le niveau de vie des travailleurs qui doivent se trouver un emploi ou changer d'emploi.

Tableau 3-2

Répartition du taux de rémunération de tous les emplois existant au début de 1986 par rapport à ceux qui existaient à la fin de 1987

Taux de rémunération	Début de 1986	Fin de 1987	Sens du changement
	%	%	
	100,0	100,0	
1-4,99 $	8,5	7,7	-
5-5,99 $	6,7	7,1	+
6-6,99 $	6,0	6,5	+
7-7,99 $	6,5	6,7	+
8-9,99 $	13,2	13,6	+
10-12,49 $	19,5	19,7	+
12,50-14,99 $	14,6	14,5	-
15-19,99 $	16,1	15,6	-
20 $ et plus	8,9	8,6	-

Nota : *Le salaire médian se situe dans la plage des 10 $ à 12,50 $ pour les deux périodes.*

Il ressort des résultats que la part des emplois peu et moyennement rémunérateurs a augmenté alors que celle des emplois les plus rémunérateurs a baissé. Si l'on utilise comme limite un salaire de 10 $ pour faciliter l'analyse, la proportion d'emplois se classant au-dessous de cette limite était de 40,9 % au début de 1986 contre 41,6 % à la fin de 1987. On constate par conséquent un léger recul de la rémunération monétaire dans le processus de création nette d'emplois. Si l'on corrige les chiffres de 1987 en fonction du taux d'inflation des deux ans, la détérioration du taux de rémunération réel est encore plus grande; cela veut dire que le pourcentage d'emplois les moins rémunérateurs était légèrement plus élevé à la fin de 1987.

Répartition de la rémunération horaire des travailleurs qui occupent de nouveaux emplois par rapport à ceux qui occupent des emplois existants, 1986-1987

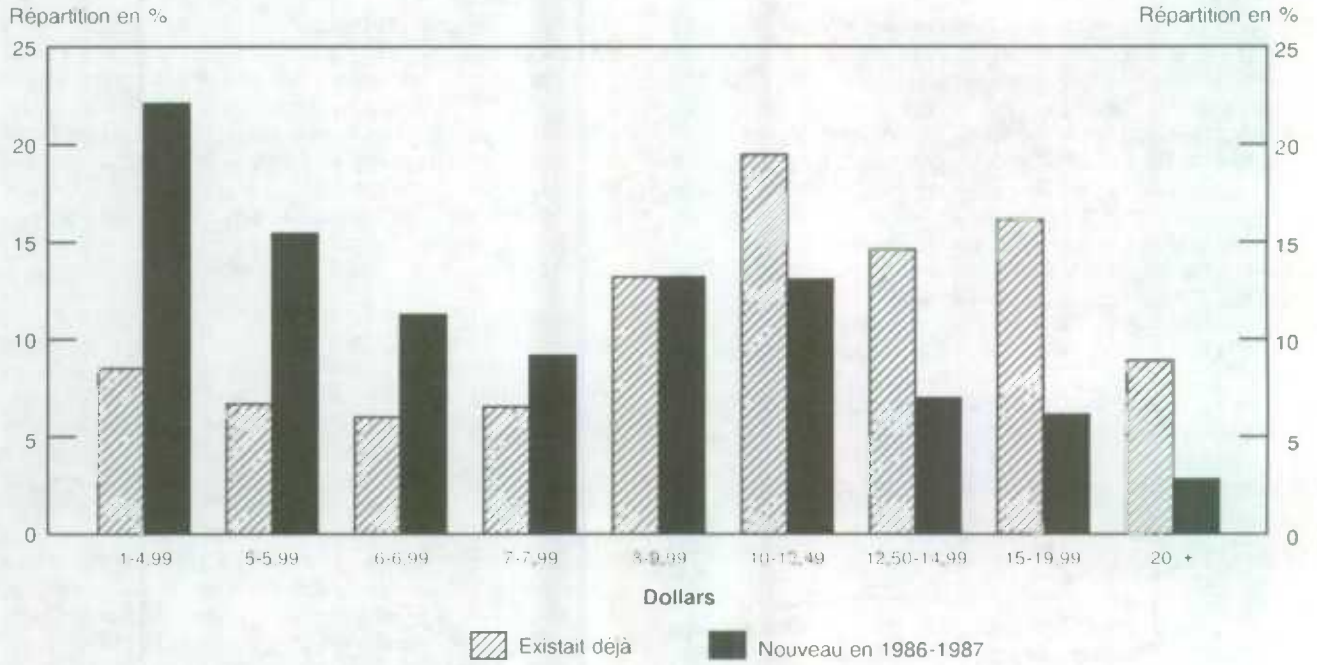

Taux de rémunération des emplois vacants pourvus en 1986-1987 par rapport à tous les emplois et aux emplois qui existaient avant 1986

Dans cette section, nous analysons la structure des salaires de tous les emplois vacants pourvus (et dans bien des cas pourvus à nouveau) en 1986-1987, peu importe qu'ils aient déjà existé ou qu'ils aient été nouvellement créés. Bon nombre des emplois pourvus au cours de ces deux ans étaient des emplois existants qu'il a fallu à nouveau pourvoir car ceux qui les avaient occupés les avaient quittés. Les données suivantes révèlent les perspectives de salaire qui s'offraient aux personnes qui cherchaient du travail en 1986-1987.

Les 14 millions de personnes qui constituaient la population active ont occupé près de 19 millions d'emplois en 1986-1987. Ce total qui figure dans la première colonne du tableau 3-3 ne doit pas être interprété comme le nombre d'emplois qui existaient à un moment quelconque durant les deux ans, mais plutôt comme le nombre d'emplois vacants pourvus à un moment donné. Dans certains cas, le même emploi a pu être pourvu plusieurs fois, selon le taux de roulement des travailleurs. Chaque fois qu'un emploi est pourvu à nouveau, il est inclus dans le total : si donc un emploi a été pourvu par six travailleurs différents au cours des deux ans, il est comptabilisé comme six « emplois » dans l'enquête.

Tableau 3-3

Taux de rémunération de tous les emplois existant en 1986-1987 par rapport au nombre d'emplois existant et pourvus au début de 1986 et aux emplois nouvellement créés pourvus en 1986-1987

Taux de rémunération	Ensemble des emplois	Emplois existant au début de 1986	Nouveaux emplois pourvus en 1986-1987
Nombre (milliers)	**18 993**	**9 570**	**9 423**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
1-4,99 $	15,3	8,5	22,1
5-5,99 $	11,0	6,7	15,4
6-6,99 $	8,6	6,0	11,2
7-7,99 $	7,8	6,5	9,2
8-9,99 $	13,2	13,2	13,2
10-12,49 $	16,3	19,5	13,0
12,50-14,99 $	10,8	14,6	6,9
15-19,99 $	11,2	16,1	6,1
20 $ et plus	5,9	8,9	2,8

Pour permettre de comparer le taux de rémunération des 9,4 millions d'emplois nouvellement créés, la structure des salaires des 9,6 millions d'emplois qui existaient au début de 1986 est présentée à titre d'indicateur-repère. Ces deux chiffres en soi méritent qu'on s'y arrête car ils prouvent qu'il y a eu presque autant d'emplois

nouvellement créés pourvus en 1986-1987 qu'il n'en existait au début de 1986. Cela témoigne du taux de roulement considérable sur le marché de l'emploi.

Le tableau 3-3 révèle que les nouveaux emplois étaient généralement moins rémunérateurs que ceux qui étaient pourvus au début de 1986. Pour interpréter le tableau 3-3, il faut se rappeler que le taux de rémunération médian de tous les emplois se situe à mi-chemin de la plage salariale de 8 $ à 9,99 $. Cette échelle de rémunération médiane marque la limite au-delà de laquelle les emplois nouvellement pourvus commencent à être sous-représentés par rapport à ceux qui étaient pourvus au début de 1986. Sur l'ensemble des emplois pourvus au début de 1986, seulement 27,7 % avaient un taux de rémunération inférieur à 8 $ de l'heure alors que nettement plus de la moitié (57,9 %) des nouveaux emplois pourvus en 1986-1987 offraient un taux de rémunération aussi bas.

Le faible taux de rémunération des nouveaux emplois était sans doute prévisible. Les emplois peu rémunérateurs sont généralement ceux qui se prêtent à un taux de renouvellement important du fait qu'ils sont situés au bas de l'échelle et que ceux qui les occupent les délaissent aussitôt qu'ils trouvent un emploi légèrement plus lucratif. Cela explique que les emplois nouvellement pourvus soient généralement concentrés au taux de rémunération le plus faible. En outre, on peut soutenir que les nouveaux emplois pourvus au tableau 3-3 traduisent simplement le fait que les travailleurs les plus jeunes ont le taux de roulement le plus élevé et qu'ils touchent en général les salaires les plus bas.

Le tableau 3-4 confirme que les nouveaux emplois étaient occupés de manière disproportionnée par des travailleurs du groupe d'âge des 16-24 ans. Mais il indique également que près de la moitié des emplois récemment pourvus l'étaient par des travailleurs âgés de plus de 24 ans.

Tableau 3-4

Taux de rémunération de tous les emplois existant en 1986-1987 par rapport au nombre d'emplois existant et pourvus au début de 1986 et aux emplois nouvellement créés pourvus en 1986-1987

Âge	Ensemble des emplois	Emplois existant au début de 1986	Nouveaux emplois pourvus en 1986-1987
Nombre (milliers)	**18 993**	**9 570**	**9 423**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
16-19	14,0	4,8	23,3
20-24	19,9	12,9	26,9
25-34	29,2	31,3	27,1
35-44	19,5	25,5	13,4
45-54	11,1	16,0	6,2
55-64	6,3	9,4	3,0

Compte tenu de cette constatation, les données du tableau 3-4 ont été à nouveau traitées en fonction de groupes d'âges spécifiques pour tenter de mieux comprendre l'importance de l'âge dans la faiblesse du taux de rémunération des nouveaux emplois durant la période 1986-1987. Les résultats qui figurent aux tableaux 3-5 à 3-7 révèlent que contrairement à ce à quoi l'on pouvait s'attendre, sur le nombre de travailleurs qui ont aidé à pourvoir les nouveaux emplois, ce sont les plus jeunes qui ont été le moins touchés par l'augmentation des emplois peu rémunérateurs alors que les plus de 25 ans l'ont été le plus.

Tableau 3-5

Comparaison du taux de rémunération de l'ensemble des emplois existant au début de 1986 et des nouveaux emplois pourvus en 1986-1987, selon l'âge

Taux de rémunération	Âge			
	16-19 ans		20-24 ans	
	Existant au début	Nouveaux	Existant au début	Nouveaux
Nombre (milliers)	**456**	**2 203**	**1 237**	**2 537**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
1-4,99 $	49,5	47,1	16,6	20,6
5-5,99 $	24,0	22,1	14,7	17,4
6-6,99 $	10,7	11,6	11,6	14,0
7-7,99 $	5,1	7,1	11,8	11,3
8-9,99 $	5,9	6,5	17,6	16,2
10-12,49 $	3,0	4,0	16,5	12,2
12,50-14,99 $	0,9	0,8	6,7	5,1
15-19,99 $	0,4	0,4	3,7	2,5
20 $ et plus	0,5	0,4	0,9	0,6

Pour saisir l'effet du changement de rémunération sur différents groupes d'âges, le débat (mais pas les tableaux) doit se limiter à comparer la proportion de travailleurs dans chaque groupe d'âge qui touchent un salaire supérieur et inférieur à 8 $ de l'heure. Le tableau 3-5 révèle que la proportion de travailleurs peu rémunérés (moins de 8 $ de l'heure) âgés de 16 à 19 ans est tombée de 89,3 % à 87,9 % alors que la proportion de travailleurs peu rémunérés âgés de 20 à 24 ans a augmenté de 54,7 % à 63,3 %.

Les travailleurs les moins bien rémunérés âgés de 25 à 34 ans ont pratiquement doublé leur part des emplois les moins rémunérateurs qui est passée de 22,5 % à 42,2 %, comme l'atteste le tableau 3-6, alors que les travailleurs âgés de 35 à 44 ans ont plus que doublé leur part des emplois les moins rémunérateurs, qui est passée de 17,1 % à 38,4 %.

Le tableau 3-7 indique que la proportion des travailleurs âgés de 45 à 54 ans occupant les emplois les moins rémunérateurs a augmenté de 18,1 % à 40,4 %, soit la plus forte augmentation de tous les groupes d'âges. Les travailleurs âgés de 55 à 64 ans ont également occupé une part importante des emplois les moins rémunérateurs qui est passée de 22,2 % à 42,8 %.

Tableau 3-6

Comparaison du taux de rémunération de l'ensemble des emplois existant au début de 1986 et des nouveaux emplois pourvus en 1986-1987, selon l'âge

Taux de rémunération	Âge			
	25-34 ans		35-44 ans	
	Existant au début	Nouveaux	Existant au début	Nouveaux
Nombre (milliers)	**2 998**	**2 555**	**2 445**	**1 262**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
1-4,99 $	5,6	11,4	4,1	10,9
5-5,99 $	4,8	11,0	4,4	10,4
6-6,99 $	5,5	10,0	4,0	9,2
7-7,99 $	6,6	9,8	4,6	7,9
8-9,99 $	14,3	15,6	12,0	14,1
10-12,49 $	23,4	18,3	19,4	17,1
12,50-14,99 $	17,3	10,3	16,2	10,9
15-19,99 $	17,2	9,5	21,5	12,6
20 et plus	5,4	4,0	13,8	6,9

Tableau 3-7

Comparaison du taux de rémunération de l'ensemble des emplois existant au début de 1986 et des nouveaux emplois pourvus en 1986-1987, selon l'âge

Taux de rémunération	Âge			
	45-54 ans		55-64 ans	
	Existant au début	Nouveaux	Existant au début	Nouveaux
Nombre (milliers)	**1 530**	**583**	**903**	**285**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
1-4,99 $	4,1	10,5	6,0	10,7
5-5,99 $	4,4	13,2	4,0	12,2
6-6,99 $	4,3	7,9	5,9	11,2
7-7,99 $	5,3	8,8	6,3	8,7
8-9,99 $	11,9	12,3	13,3	14,1
10-12,49 $	18,9	15,2	20,4	17,3
12,50-14,99 $	15,3	12,2	17,7	10,1
15-19,99 $	20,3	12,8	15,5	10,9
20 $ et plus	15,5	7,0	10,9	4,9

Répartition de la rémunération horaire des travailleurs de 45 à 54 ans qui occupent de nouveaux emplois par rapport à ceux qui occupent des emplois existants, 1986-1987

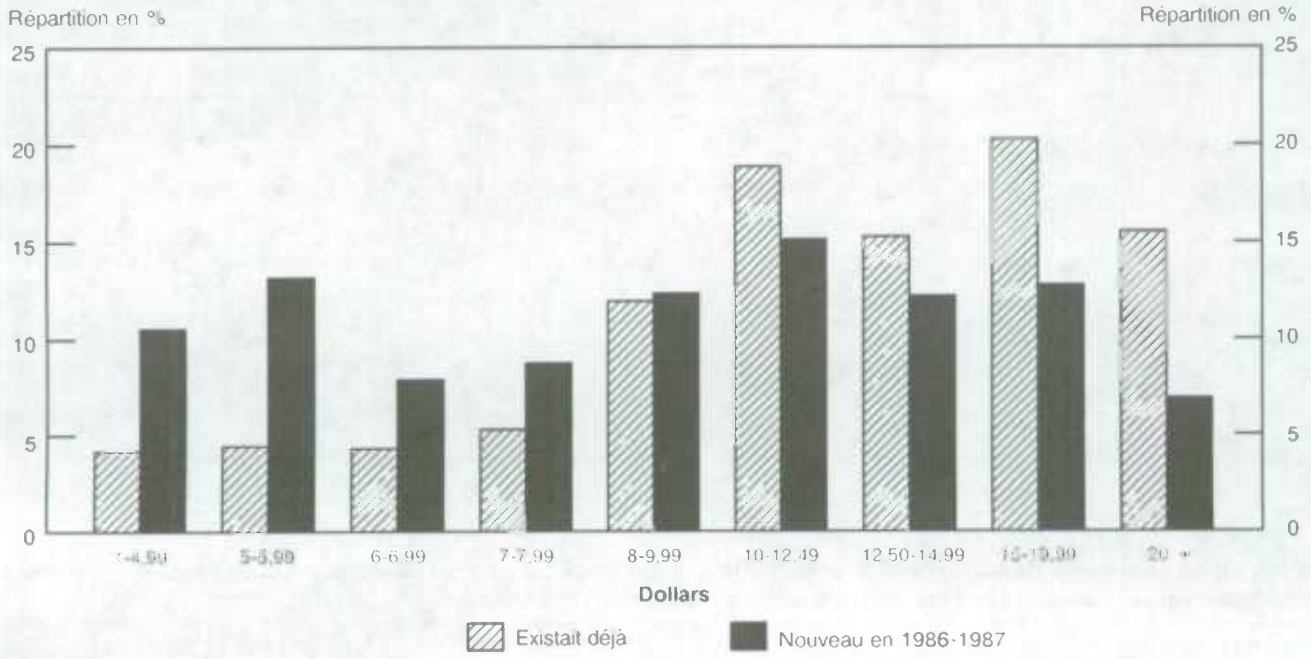

Interruption d'activité et changements de salaire

Dans cette section, nous analysons les changements de salaire des 5 millions de travailleurs qui ont quitté un emploi durant la période de l'enquête et qui en ont trouvé un autre par la suite. L'analyse porte à la fois sur les interruptions volontaires et involontaires et sur les changements de situation qui peuvent avoir été interrompus par une période d'inactivité ou de chômage. Dans l'interprétation des données sur les changements de salaire, il ne faut pas oublier que 5 millions seulement des 9 millions de postes pourvus en 1986-1987 sont analysés ici. Les autres ont été pourvus par des individus qui n'avaient pas quitté un emploi durant les deux ans; il s'agissait donc d'entrants ou de rentrants sur le marché du travail depuis le début de 1986. Cette couverture partielle délibérée empêche toute comparaison des résultats de cette section avec les résultats qui précèdent. Dans les tableaux qui suivent, une variation de salaire « majeure » traduit un changement d'au moins 10 % alors qu'un variation « mineure » traduit un changement de salaire se situant entre zéro et 9 %. Les taux de rémunération sont ceux qui figurent dans l'enquête; ils ne sont pas corrigés du taux d'inflation.

Les données nationales du tableau 3-8 indiquent que sur le nombre de travailleurs qui ont quitté un emploi pour en trouver un nouveau, la majorité (58,2 %) ont bénéficié d'une hausse de salaire alors que près de 30 % ont subi une baisse de salaire.

Tableau 3-8

Nombre et répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire, 1986-1987

Changement de salaire	Nombre	Répartition
	(milliers)	%
Total	**5 351**	**100,0**
Hausse majeure	2 490	46,5
Hausse mineure	625	11,7
Aucun changement	660	12,3
Baisse mineure	380	7,1
Baisse majeure	1 196	22,4

Le tableau 3-9 démontre que les interruptions d'activité ont porté essentiellement sur les emplois peu rémunérateurs. Comme nous l'avons vu plus haut, le salaire médian de tous les emplois pourvus en 1986-1987 était d'environ 8,95 $, alors que la première colonne du tableau indique que le salaire médian des emplois délaissés se situait à moins de 7 $.

Les données du tableau 3-9 sont résumées au tableau 3-10 selon le niveau de salaire général de l'emploi délaissé. Les neuf paramètres de ce tableau donnent un total de 100,0 %. Il ressort du résumé que près des deux tiers (61,4 %) des changements de salaire ont porté sur des emplois peu rémunérateurs et que 40,9 % de tous les variations de salaire se sont traduites par une hausse pour les travailleurs des catégories les moins rémunérées.

Tableau 3-9

Nombre et répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire et le taux de rémunération, 1986-1987

Taux de rémunération	Total des interruptions d'activité	Baisse		Aucun changement	Hausse	
		Majeure	Mineure		Mineure	Majeure
Nombre (milliers)	**5 351**	**1 196**	**380**	**660**	**625**	**2 490**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
1-4,99 $	26,0	6,4	17,5	25,9	26,9	36,4
5-5,99 $	15,5	11,0	17,3	18,3	10,2	18,0
6-6,99 $	11,1	13,5	9,9	9,3	10,4	10,9
7-7,99 $	8,9	10,9	8,1	7,2	8,0	8,7
8-9,99 $	12,4	16,9	14,2	9,6	11,5	11,0
10-12,49 $	11,7	18,4	15,1	10,0	12,3	8,2
12,50-14,99 $	6,2	9,0	8,3	6,4	9,1	3,7
15-19,99 $	5,9	8,4	7,6	11,0	9,0	2,2
20 $ et plus	2,4	5,4	2,0	2,5	2,6	0,8

Tableau 3-10

Répartition sommaire des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi selon l'importance du changement de salaire et le taux de rémunération général, 1986-1987

Taux de rémunération	Baisse	Aucun changement	Hausse	Total
	%	%	%	%
Inférieur – 1-7,99 $	13,0	7,5	40,9	61,4
Moyen – 8-14,99 $	12,6	3,2	14,5	30,3
Supérieur – 15 $ et plus	3,8	1,7	2,8	8,3
Total	**29,4**	**12,4**	**58,2**	**100,0**

Tableau 3-11

Répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire, par province, 1986-1987

Province	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Canada	**22,4**	**7,1**	**12,3**	**11,7**	**46,5**	**100,0**
Terre-Neuve	24,9	7,2	15,6	9,4	43,0	100,0
Île-du-Prince-Édouard	23,8	7,0	15,2	10,8	43,2	100,0
Nouvelle-Écosse	26,0	5,3	14,4	10,3	44,1	100,0
Nouveau-Brunswick	23,0	7,9	16,6	10,3	42,2	100,0
Québec	20,3	7,0	12,8	12,8	47,1	100,0
Ontario	20,7	7,1	11,0	12,5	48,7	100,0
Manitoba	21,6	8,3	12,0	12,4	45,7	100,0
Saskatchewan	25,2	7,0	15,0	9,4	43,4	100,0
Alberta	26,7	8,4	11,9	9,3	43,8	100,0
Colombie-Britannique	26,0	5,9	14,0	9,5	43,8	100,0

Le tableau 3-11 présente les changements de salaire par province. Si l'on se sert comme indicateur-repère des statistiques nationales de la première ligne, on constate que les écarts provinciaux n'ont généralement pas dépassé deux points de pourcentage de la moyenne nationale pour tous les types de changements. Aucune tendance provinciale ne se dégage, mais dans toutes les provinces, la majorité des travailleurs (oscillant entre 52,4 % à Terre-Neuve et 61,2 % en Ontario) ont subi une hausse de salaire. Comme ces données sont fortement globalisées, il se peut qu'une analyse provinciale détaillée révèle des différences dans les niveaux de rémunération, là où se sont produits la majorité des changements.

Le tableau 3-12 révèle que les chances de bénéficier d'une hausse de salaire en changeant d'emploi baissent avec l'âge, alors que les chances de subir une baisse de salaire augmentent. Les travailleurs plus âgés avaient également plus de chances de ne subir aucun changement de salaire après avoir changé d'emploi. On ne constate pratiquement aucune différence entre les sexes.

Il ressort du tableau 3-13 que l'état matrimonial semble avoir joué un rôle minime en ce qui concerne le changement de salaire. Les célibataires étaient ceux qui avaient le plus de chances de bénéficier d'une hausse de salaire importante, contrairement aux divorcés, aux séparés et aux veufs. Toutefois, cette insuffisance n'a pas été contrebalancée par une plus forte proportion de travailleurs subissant une baisse de salaire mais plutôt par une plus forte proportion bénéficiant d'une hausse moins importante ou dont le salaire n'a pas changé. Les parts de tous les groupes qui ont connu une baisse de salaire ont été pratiquement identiques.

Les données du tableau 3-14 indiquent que les changements de salaire sont sensibles au niveau d'instruction et au taux de rémunération. Si l'on se base sur le niveau d'instruction, on constate peu de différence dans les pourcentages de travailleurs qui ont subi une baisse de salaire ou une hausse mineure. Mais les chances de ne subir aucun changement de salaire baissent considérablement avec la hausse du niveau d'instruction, tandis qu'augmentent les chances de bénéficier d'une hausse de salaire importante.

La plus forte susceptibilité aux changements de salaire dont témoigne le tableau 3-14 est associée au taux de rémunération. Nettement plus des deux tiers (70,2 %) des travailleurs qui ont changé d'emploi et qui gagnaient plus de 40 000 $ ont subi une baisse de salaire ou n'ont connu aucun changement, contre 41,8 % pour l'ensemble de travailleurs qui ont changé d'emploi. Les chances de bénéficier d'une augmentation de salaire importante baissent avec la hausse des gains, mais sont particulièrement perceptibles aux deux extrêmes. Seulement 16,9 % des travailleurs largement rémunérés ont bénéficié d'une hausse importante contre près de la moitié (48,2 %) de ceux qui occupaient un emploi peu rémunérateur.

L'association entre le taux de chômage régional et le changement de salaire est exposée au tableau 3-15. Les résultats révèlent une relation inversement proportionnelle homogène, encore que modeste, entre le taux de chômage et les hausses de salaire. Le marché de l'emploi dans les régions frappées par un taux de chômage élevé avait plus de chances d'entraîner une plus forte proportion de baisses de salaire et de statu quo et une plus faible proportion de hausses de salaire. À peine plus de la moitié (52,1 %) des travailleurs qui ont changé d'emploi dans les régions dont le taux de chômage dépassait 16,0 % ont bénéficié d'une hausse de salaire contre 61,4 % pour l'ensemble des travailleurs qui ont changé d'emploi.

Tableau 3-12

Répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire, l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Ensemble	**22,4**	**7,1**	**12,3**	**11,7**	**46,5**	**100,0**
Âge						
16-19	19,8	7,1	13,0	11,0	49,1	100,0
20-24	23,0	5,8	10,6	10,2	50,5	100,0
25-34	22,3	7,1	11,4	13,3	45,8	100,0
35-44	23,9	8,1	15,3	11,9	40,9	100,0
45-54	24,8	10,2	14,8	12,9	37,3	100,0
55-64	24,7	11,0	17,7	13,2	33,4	100,0
Sexe						
Masculin	23,1	6,8	12,5	11,2	46,5	100,0
Féminin	21,5	7,4	12,2	12,3	46,7	100,0

Importance du changement de salaire, selon le groupe d'âge, 1986-1987

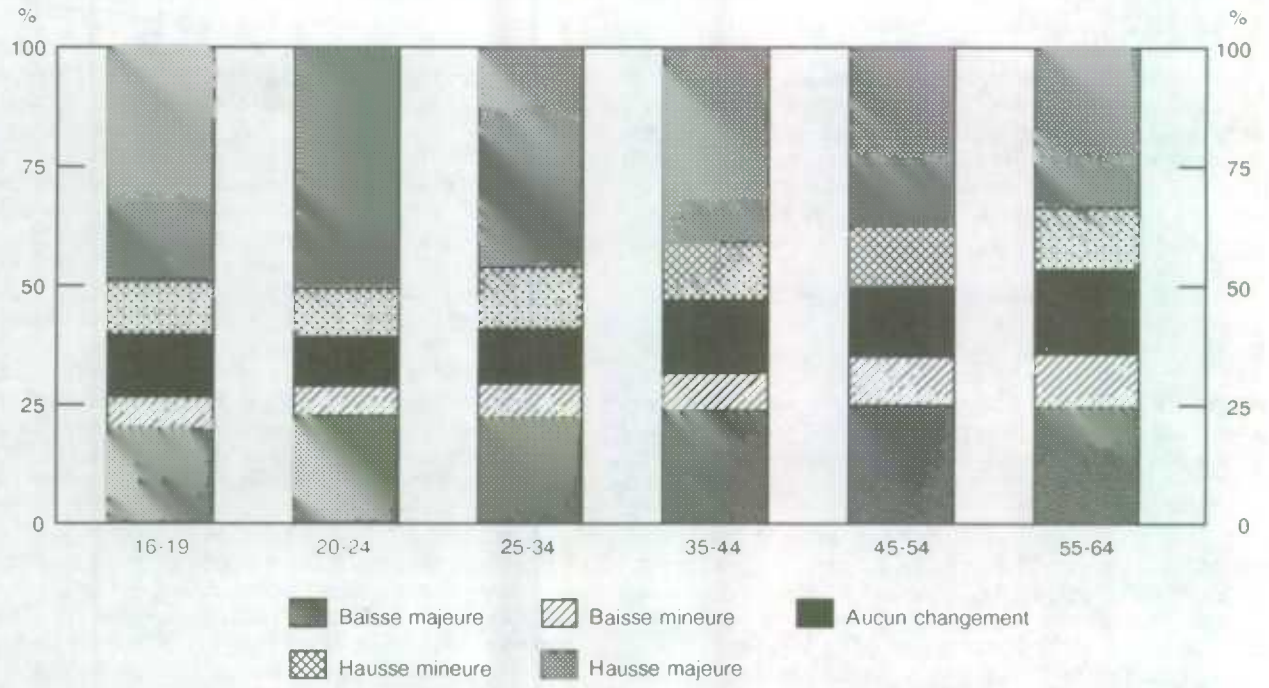

Voir le texte.

Le tableau 3-16 évalue si la raison de l'interruption d'activité exerce une influence sur le changement de salaire. Dans ce tableau, « autre » désigne des raisons non spécifiées et représente une petite catégorie résiduelle. La tendance est plutôt manifeste : ceux qui ont quitté leur emploi avaient beaucoup plus de chances de connaître un changement de salaire positif que ceux qui l'ont perdu. Près des deux tiers (63,7 %) des travailleurs qui ont quitté leur emploi ont accusé une hausse de salaire contre moins de la moitié (48,7 %) de ceux qui l'ont perdu. Ceux qui ont perdu leur emploi ont été près de 40 % plus nombreux à subir une importante baisse de salaire que ceux qui l'ont quitté.

Tableau 3-13

Répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire et l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Ensemble	**22,4**	**7,1**	**12,3**	**11,7**	**46,5**	**100,0**
État matrimonial						
Marié	22,3	7,7	13,0	12,9	44,1	100,0
Célibataire	22,4	6,4	11,6	10,6	49,1	100,0
Autre	22,4	10,0	15,0	13,1	39,6	100,0

Tableau 3-14

Répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire, le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau et taux	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Ensemble	**22,4**	**7,1**	**12,3**	**11,7**	**46,5**	**100,0**
Niveau d'instruction						
Aucunes études secondaires	25,4	6,1	15,9	12,2	40,5	100,0
Études secondaires partielles	21,6	7,1	13,8	11,8	45,7	100,0
Études postsecondaires partielles	22,3	6,8	10,6	12,1	48,1	100,0
Certificat ou diplôme	22,5	7,7	10,2	10,6	48,9	100,0
Diplôme d'université	24,1	7,3	8,8	11,7	48,0	100,0
Taux de rémunération*						
1-9 999 $	21,7	6,9	12,7	10,5	48,2	100,0
10 000-19 999 $	23,8	6,6	10,6	12,1	46,9	100,0
20 000-39 999 $	22,6	8,4	12,3	15,6	41,1	100,0
40 000 $ et plus	51,3	6,0	12,9	12,9	16,9	100,0

* *Travailleurs rémunérés uniquement.*

Importance du changement de salaire, selon le taux de rémunération, 1986-1987

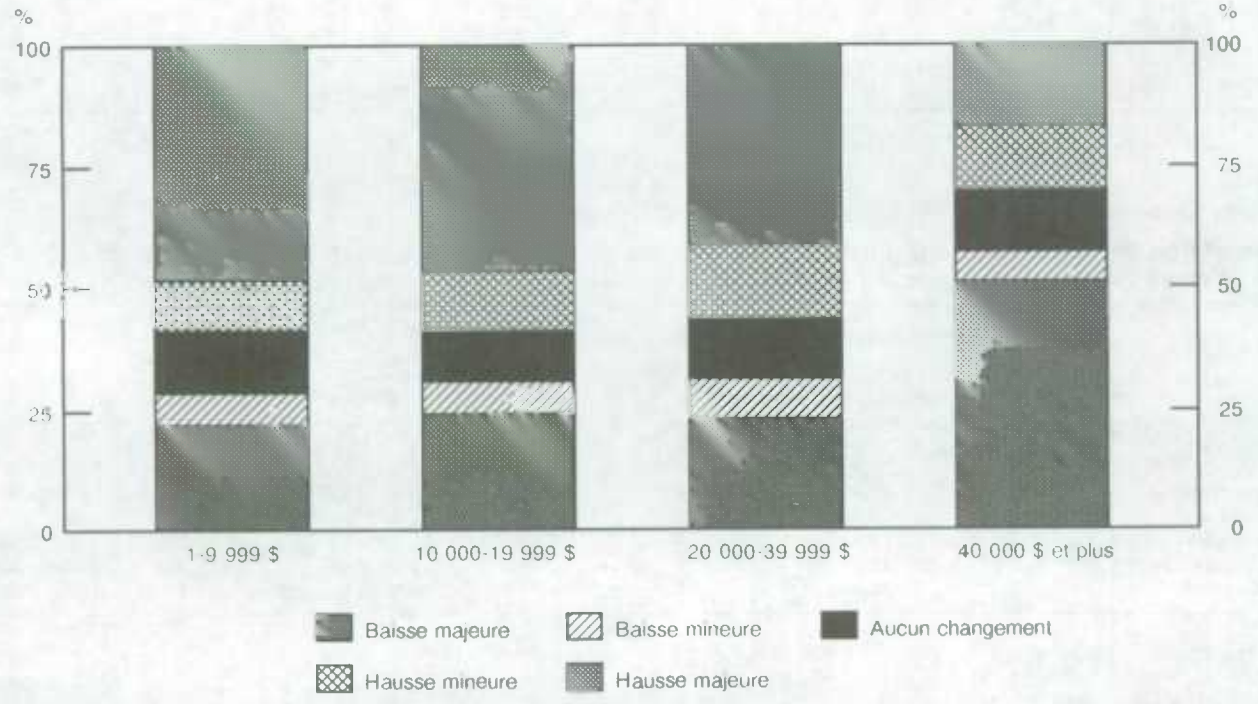

Voir le texte.

Les résultats du tableau 3-16 n'ont rien d'imprévisible en ce sens qu'un plus grand nombre de travailleurs qui quittent leur emploi ont déjà un meilleur emploi en vue, alors que la perte d'un emploi dans bien des cas est involontaire et inattendue. En outre, l'une des principales raisons pour lesquelles les gens perdent leur emploi est un fléchissement de l'activité économique qui peut être de nature régionale ou saisonnière, auquel cas les autres emplois de la région risquent également d'être affectés.

Les travailleurs qui quittent leur emploi ne se remettent pas forcément immédiatement au travail sans une période intermédiaire de chômage ou d'inactivité. Le tableau 3-17 analyse la relation entre le changement de salaire et la situation d'activité d'un travailleur qui vient de cesser de travailler. La situation la plus enviable est celle des travailleurs qui changent d'emploi chez le même employeur. Dans cette catégorie, 71,7 % ont bénéficié d'une hausse de salaire et seulement 20,1 % ont subi une baisse. La pire situation consiste à traverser une période de chômage entre deux emplois. Dans ce cas, la majorité des personnes bénéficient quand même d'une hausse de salaire mais un tiers connaissent une baisse de salaire et sur ce nombre, la plupart subissent une baisse importante. Il est sans doute remarquable que plus de la moitié des travailleurs qui ont quitté leur emploi et qui ont traversé une période transitoire de chômage, ont réussi à bénéficier d'une hausse de salaire en cours de route. Il semble que dans bien des cas, les travailleurs aient mis à profit cette période de chômage pour se mettre à la recherche d'un emploi plus rémunérateur.

Les derniers tableaux de ce chapitre portent sur certaines des variables d'emploi relatives à l'emploi délaissé, point qu'il faut souligner. Au tableau 3-18, par exemple, qui a trait à la taille de l'entreprise, la catégorie « moins de 19 employés » n'englobe que les travailleurs qui ont quitté une entreprise de cette taille. Il se peut qu'ils aient trouvé ensuite un nouvel emploi dans une entreprise de la même taille ou dans une entreprise beaucoup plus importante.

Tableau 3-15

Répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire et le taux de chômage régional, 1986-1987

Taux de chômage régional	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Ensemble	**22,4**	**7,1**	**12,3**	**11,7**	**46,5**	**100,0**
Moins de 8,0 %	21,5	6,7	10,4	12,4	49,0	100,0
8,0-11,9 %	22,6	7,4	12,7	11,6	45,8	100,0
12,0-15,9 %	23,4	6,8	15,2	10,6	43,9	100,0
16,0 % et plus	24,3	6,8	16,7	10,0	42,1	100,0

Tableau 3-16

Répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire et la raison de l'interruption, 1986-1987

Raison	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Ensemble	**22,4**	**7,1**	**12,3**	**11,7**	**46,5**	**100,0**
Interruption volontaire	19,5	7,0	9,8	11,9	51,8	100,0
Interruption involontaire	27,2	7,3	16,7	10,2	38,5	100,0
Autre	20,8	7,1	11,4	15,2	45,4	100,0

Importance du changement de salaire, selon la raison pour laquelle le travailleur a quitté son emploi, 1986-1987

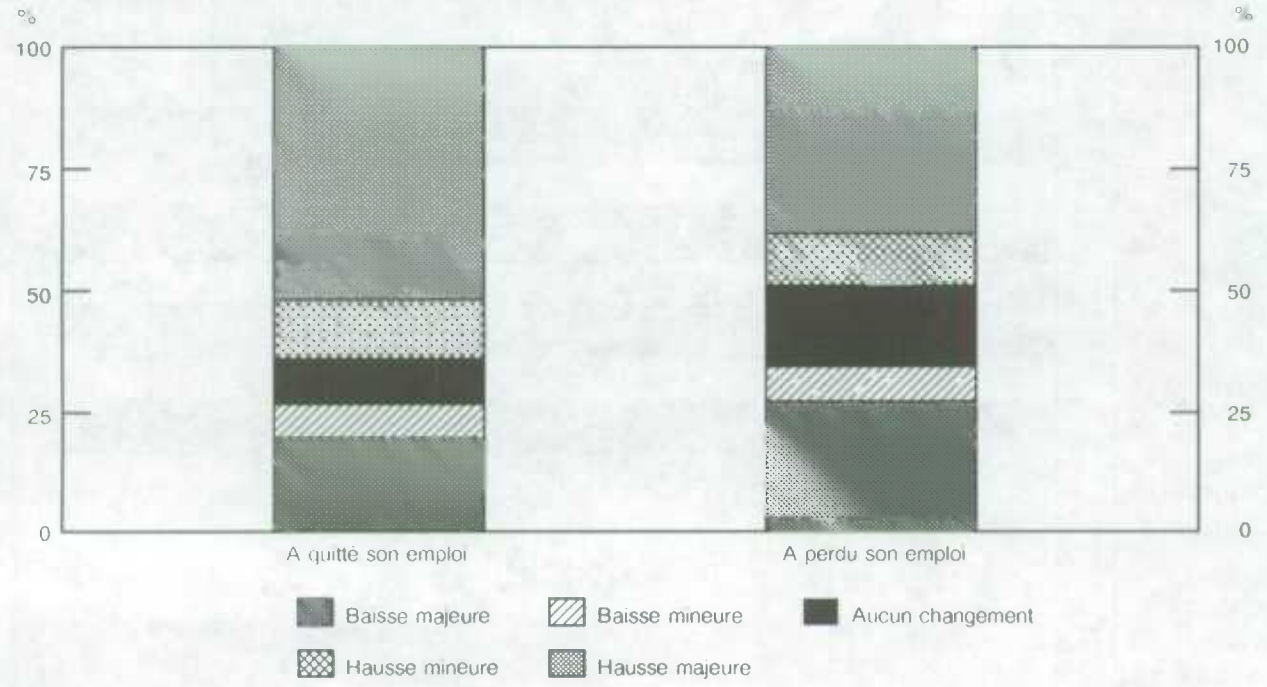

Voir le texte.

Tableau 3-17

Répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire et la situation d'activité immédiatement après l'interruption d'activité, 1986-1987

Situation	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Ensemble	**22,4**	**7,1**	**12,3**	**11,7**	**46,5**	**100,0**
Employés/même employeur	13,6	6,5	8,3	21,3	50,4	100,0
Employés/nouvel employeur	19,3	6,6	12,3	11,3	50,4	100,0
Chômeurs	27,5	7,8	13,6	11,3	39,8	100,0
Inactifs	24,2	7,3	12,2	10,3	46,0	100,0

Importance du changement de salaire, selon la situation d'activité immédiatement après que le travailleur a quitté ou a perdu son emploi, 1986-1987

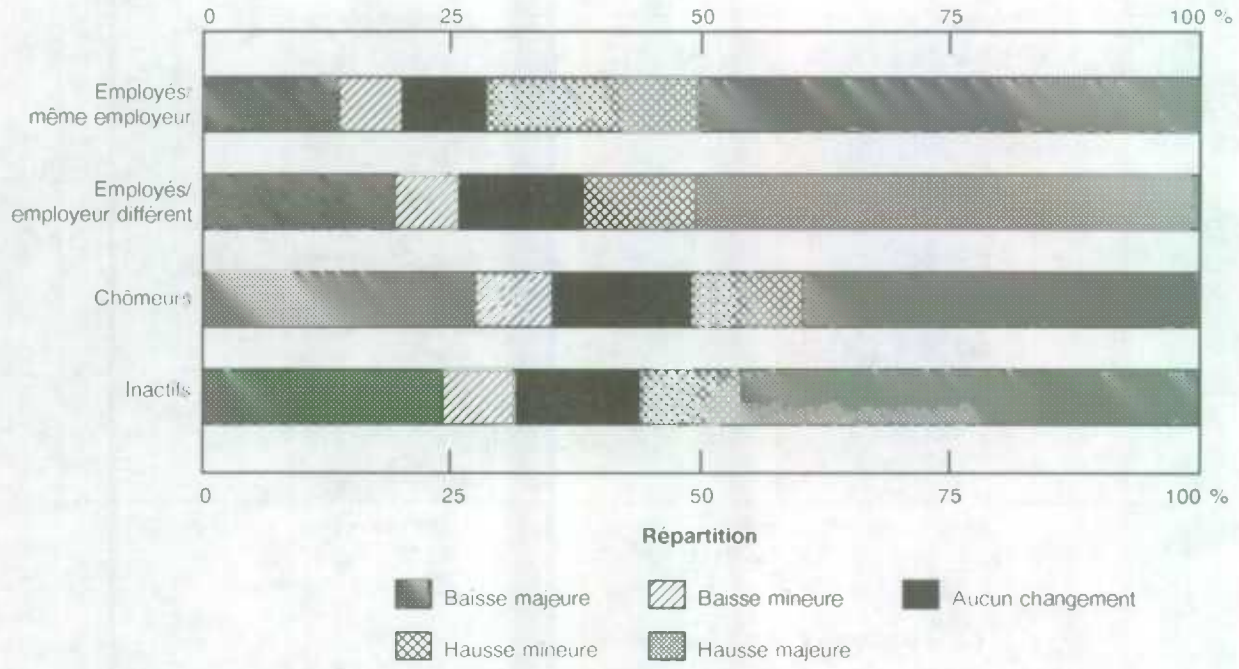

Voir le texte.

Le tableau 3-18 révèle une courbe nette en ce qui concerne l'association entre la taille de l'entreprise et le changement de salaire. Plus l'entreprise qu'un travailleur quittait était petite, moins il avait de chances de subir une baisse de salaire importante et plus il avait de chances de bénéficier d'une hausse de salaire importante.

Le tableau 3-19 témoigne de différences considérables quant au changement de salaire selon le type d'activité professionnelle que le travailleur accomplissait dans l'emploi délaissé. Les trois branches d'activités qui ont produit les meilleurs résultats étaient les ventes, les services et les emplois de bureau : plus de 60 % des travailleurs ont bénéficié d'une hausse de salaire alors que seulement un quart environ ont connu une baisse. À l'autre extrémité de l'échelle, environ 40 % des professeurs et des personnes travaillant dans le secteur de la transformation des biens ont accusé une baisse de salaire, le tiers environ subissant une baisse importante.

Tableau 3-18

Répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire et la taille de l'entreprise, 1986-1987

Nombre d'employés dans l'entreprise	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Ensemble	**22,4**	**7,1**	**12,3**	**11,7**	**46,5**	**100,0**
19 ou moins	19,9	5,6	14,1	10,7	49,7	100,0
20-99	20,2	6,9	12,6	11,6	48,7	100,0
100-499	24,1	9,1	12,6	13,9	40,3	100,0
500 et plus	26,4	7,8	9,3	12,3	44,1	100,0

Tableau 3-19

Répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire et la branche d'activité, 1986-1987

Branche d'activité	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Ensemble	**22,4**	**7,1**	**12,3**	**11,7**	**46,5**	**100,0**
Gestion et administration	26,6	7,3	6,3	12,0	47,9	100,0
Enseignement	32,1	7,2	11,1	9,4	40,2	100,0
Médecine et santé	23,0	8,9	7,5	19,0	41,7	100,0
Arts	22,9	5,5	15,0	8,4	48,3	100,0
Emplois de bureau	19,5	7,3	11,2	13,3	48,8	100,0
Ventes	18,2	6,5	11,2	10,7	53,4	100,0
Services	17,9	6,0	13,6	12,4	50,2	100,0
Transformation	32,8	7,6	11,8	11,2	36,6	100,0
Construction	22,7	8,1	20,9	12,1	36,2	100,0

Tableau 3-20

Répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire et le statut syndical de l'emploi délaissé, 1986-1987

Statut	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Ensemble	**22,4**	**7,1**	**12,3**	**11,7**	**46,5**	**100,0**
Syndiqué	31,1	9,5	13,5	14,2	31,6	100,0
Non syndiqué	20,9	6,7	12,1	11,2	49,2	100,0

Tableau 3-21

Répartition des interruptions d'activité qui ont abouti à un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire et selon que l'emploi quitté était à temps plein ou à temps partiel, 1986-1987

Situation	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Ensemble	**22,4**	**7,1**	**12,3**	**11,7**	**46,5**	**100,0**
Temps plein	22,9	7,4	10,9	12,3	46,6	100,0
Temps partiel	21,0	6,3	16,1	10,1	46,6	100,0

Les travailleurs de la construction étaient ceux qui avaient le plus de chances (41,1 %) de ne subir aucun changement de salaire ou un changement mineur entre deux emplois, alors qu'à peine 26 % des travailleurs du secteur le plus volatile au point de vue salaire – les gestionnaires et administrateurs – ont bénéficié d'une stabilité salariale ou d'un changement minime.

Pour interpréter le tableau 3-20, il est essentiel de savoir que le statut syndical indiqué concerne l'emploi délaissé et non l'emploi retrouvé. Les travailleurs quittant un emploi syndiqué avaient beaucoup plus de chances de connaître une baisse de salaire importante que ceux qui quittaient un emploi non syndiqué et beaucoup moins de chances de bénéficier d'une hausse importante.

Le tableau 3-21 indique que le fait de quitter un emploi à temps plein ou à temps partiel a une incidence minime sur la question salariale.

Deuxième partie

Interruption d'activité – raisons et conséquences

L'interruption d'activité, l'objet de ce chapitre et du chapitre suivant, est la cause principale de tous les changements de situation chez les actifs. Ce phénomène représente un changement particulièrement crucial puisqu'il peut aboutir à une période de chômage. Dans le chapitre 4, nous analysons pourquoi les gens quittent leur emploi, en nous interrogeant à la fois sur les raisons générales et les motifs particuliers de leur départ, et nous cherchons à établir s'il existe une corrélation quelconque entre certaines personnes ou emplois et le fait de quitter ou de perdre son emploi. Le chapitre se termine par une annexe qui analyse l'expérience des femmes qui ont quitté la population active pour des raisons familiales ou personnelles. Dans le chapitre 5, nous nous penchons sur ce qu'il advient des travailleurs qui connaissent une interruption d'activité. À quoi se destinent-ils : à un emploi chez le même employeur, à un emploi chez un employeur différent, au chômage ou à l'inactivité ?

Chapitre 4

Raisons de l'interruption d'activité

Dans ce chapitre, nous nous interrogeons sur les raisons qui motivent les gens à quitter leur emploi. La première section analyse l'interruption d'activité selon la raison principale : départ volontaire ou involontaire; vient ensuite un examen des raisons plus détaillées qui motivent les travailleurs à quitter leur emploi; et une annexe qui analyse l'expérience et les caractéristiques personnelles des femmes qui quittent leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles.

Principales raisons d'interruption d'activité

La tableau 4-1 indique qu'à l'échelle nationale, plus de la moitié des cas d'interruption d'activité ont été de nature volontaire, et un peu plus du tiers de nature involontaire (une autre tranche de 11,7 % ont quitté leur emploi pour des motifs non spécifiés). Dans les provinces Atlantiques, un plus grand nombre de cas d'interruption d'activité étaient de nature involontaire, alors qu'un départ volontaire était la principale raison de la plupart des cas d'interruption d'activité dans les six autres provinces. En Ontario, plus de 60 % des cas d'interruption d'activité étaient d'ordre volontaire.

Le tableau 4-2 indique les nombres absolus de travailleurs qui ont quitté leur emploi pour différentes raisons et leur répartition par province. L'Ontario, qui a connu une excellente conjoncture économique durant cette période, a représenté près de la moitié (45,5 %) de tous les cas d'interruption d'activité au Canada.

Tableau 4-1

Répartition sommaire des cas d'interruption d'activité, Canada et provinces, selon le motif de l'interruption, 1986-1987

Province	Interruption volontaire	Interruption involontaire	Autre	Total
	%	%	%	%
Canada	**52,5**	**35,9**	**11,7**	**100,0**
Terre-Neuve	29,4	63,9	6,7	100,0
Île-du-Prince-Édouard	30,7	58,3	11,1	100,0
Nouvelle-Écosse	43,0	45,3	11,7	100,0
Nouveau-Brunswick	38,9	49,6	11,5	100,0
Québec	45,2	43,4	11,4	100,0
Ontario	61,7	26,3	12,0	100,0
Manitoba	54,8	33,4	11,9	100,0
Saskatchewan	52,5	36,5	11,0	100,0
Alberta	52,0	35,6	12,4	100,0
Colombie-Britannique	47,7	40,7	11,6	100,0

Tableau 4-2

Nombre et répartition de tous les cas d'interruption d'activité, par province, selon le motif de l'interruption, 1986-1987

Province	Interruption volontaire		Interruption involontaire		Autre	
	(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	%
Canada	**4 857**	**100,0**	**3 323**	**100,0**	**1 079**	**100,0**
Terre-Neuve	74	1,5	160	4,8	17	1,6
Île-du-Prince-Édouard	16	0,3	31	0,9	6	0,5
Nouvelle-Écosse	128	2,7	136	4,1	35	3,2
Nouveau-Brunswick	108	2,2	137	4,1	32	3,0
Québec	927	19,1	888	26,7	233	21,6
Ontario	2 207	45,5	942	28,3	431	39,9
Manitoba	199	4,1	121	3,7	43	4,0
Saskatchewan	162	3,3	113	3,4	34	3,2
Alberta	522	10,8	358	10,8	125	11,6
Colombie-Britannique	513	10,6	437	13,2	124	11,5

Tableau 4-3

Répartition des cas d'interruption d'activité, selon la raison, l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Interruption volontaire	Interruption involontaire	Autre	Total
	%	%	%	%
Ensemble	**52,5**	**35,9**	**11,7**	**100,0**
Âge				
16-19	61,9	28,1	9,9	100,0
20-24	59,1	30,6	10,4	100,0
25-34	48,7	37,6	13,6	100,0
35-44	41,5	44,9	13,7	100,0
45-54	36,6	50,2	13,2	100,0
55-64	51,5	41,0	7,4	100,0
Sexe				
Masculin	48,6	39,8	11,6	100,0
Féminin	56,8	31,5	11,8	100,0

Tableau 4-4

Répartition des cas d'interruption d'activité, selon la raison et l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	Interruption volontaire	Interruption involontaire	Autre	Total
	%	%	%	%
Ensemble	**52,5**	**35,9**	**11,7**	**100,0**
État matrimonial				
Marié	46,9	40,3	12,8	100,0
Célibataire	57,8	31,5	10,7	100,0
Autre	50,2	38,5	11,3	100,0

Le tableau 4-3 tente de déterminer s'il existe des tendances perceptibles qui lient l'âge et le sexe au motif de l'interruption d'activité. À l'exception du groupe des travailleurs plus âgés, le taux d'interruption d'activité volontaire est inversement proportionnel à l'âge alors que le taux d'interruption involontaire lui est directement proportionnel. Les jeunes appartenant au groupe d'âge des 16 à 24 ans étaient beaucoup plus portés à quitter leur emploi que les travailleurs plus âgés, puisqu'ils étaient à peu près les deux tiers à le faire. En revanche, un tiers seulement des travailleurs du groupe d'âge des 45 à 54 ans ont quitté volontairement leur emploi. Précisons d'emblée que du fait que de nombreux jeunes travailleurs étaient également étudiants (voir chapitre 6), leur retour périodique aux études a contribué à relever le taux d'interruption volontaire. Par ailleurs, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à quitter leur emploi, même si la différence n'est pas aussi marquée qu'en ce qui a trait à l'âge.

Le tableau 4-4 révèle que les personnes mariées étaient beaucoup moins portées à quitter leur emploi que les célibataires, et légèrement moins portées que les personnes séparées, divorcées et veuves.

Aucun phénomène systématique ne semble lier l'interruption d'activité et le niveau d'instruction, comme en témoigne le tableau 4-5. Le seul trait significatif est que les travailleurs qui avaient le plus bas niveau d'instruction avaient beaucoup plus de chances de perdre leur emploi que ceux qui avaient un niveau d'instruction élevé. Mais au-delà de cette distinction, le niveau d'instruction ne semble pas jouer de rôle appréciable. À quelques exceptions près, le taux d'interruption d'activité involontaire semble augmenter avec le taux de rémunération. Aux niveaux de rémunération les plus bas, les travailleurs étaient beaucoup plus enclins à quitter leur emploi qu'à le perdre. Cela tient partiellement au fait que les étudiants quittent leur emploi pour reprendre leurs études.

Tableau 4-5

Répartition des cas d'interruption d'activité, selon la raison, le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau et taux	Interruption volontaire	Interruption involontaire	Autre	Total
	%	%	%	%
Ensemble	**52,5**	**35,9**	**11,7**	**100,0**
Niveau d'instruction				
Aucunes études secondaires	35,7	55,1	9,2	100,0
Études secondaires partielles	51,6	37,1	11,3	100,0
Études postsecondaires partielles	61,7	27,1	11,2	100,0
Certificat ou diplôme	55,8	31,9	12,3	100,0
Diplôme d'université	50,5	33,7	15,8	100,0
Taux de rémunération				
1-3,99 $	60,6	30,1	9,4	100,0
4-4,99 $	62,5	28,0	9,5	100,0
5-5,99 $	56,8	33,6	9,6	100,0
6-6,99 $	52,2	37,7	10,1	100,0
7-7,99 $	50,8	37,2	12,0	100,0
8-9,99 $	49,2	40,8	10,1	100,0
10-12,49 $	46,8	40,9	12,4	100,0
12,50-14,99 $	46,3	39,5	14,2	100,0
15-19,99 $	39,0	46,5	14,6	100,0
20 $ et plus	44,5	36,7	18,7	100,0

Raison pour laquelle le travailleur a quitté ou a perdu son emploi et niveau d'instruction, 1986-1987

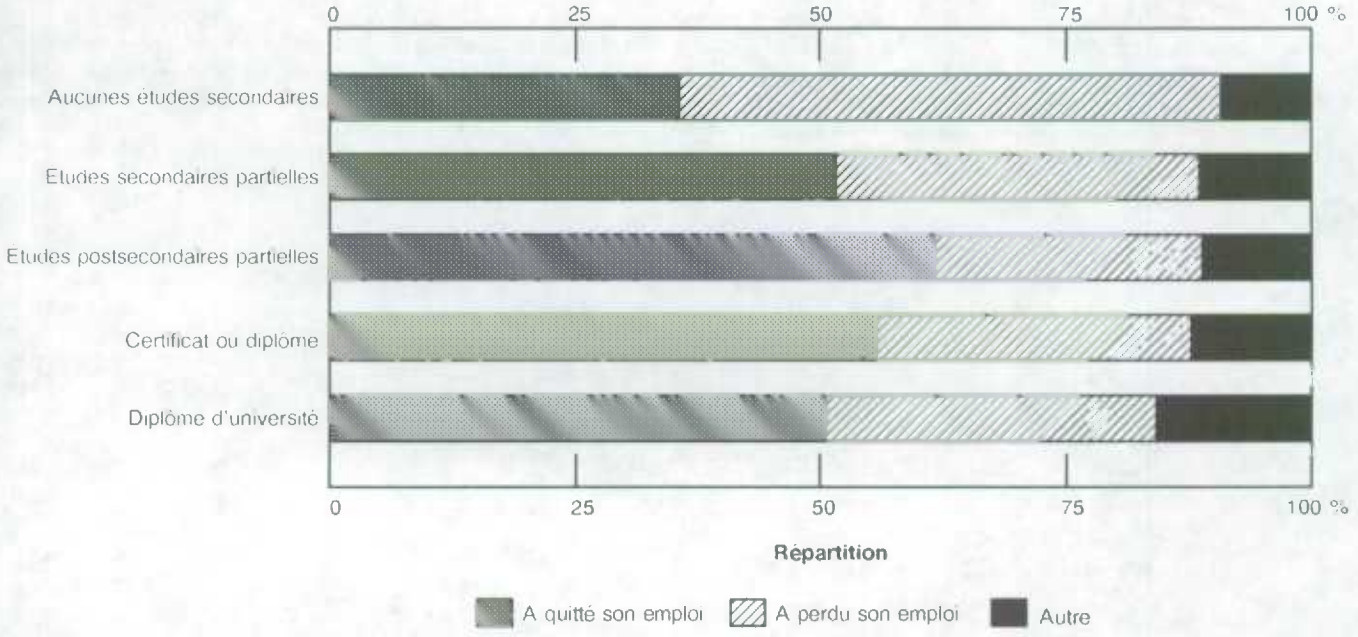

Raison pour laquelle le travailleur a quitté ou a perdu son emploi et taux de rémunération, 1986-1987

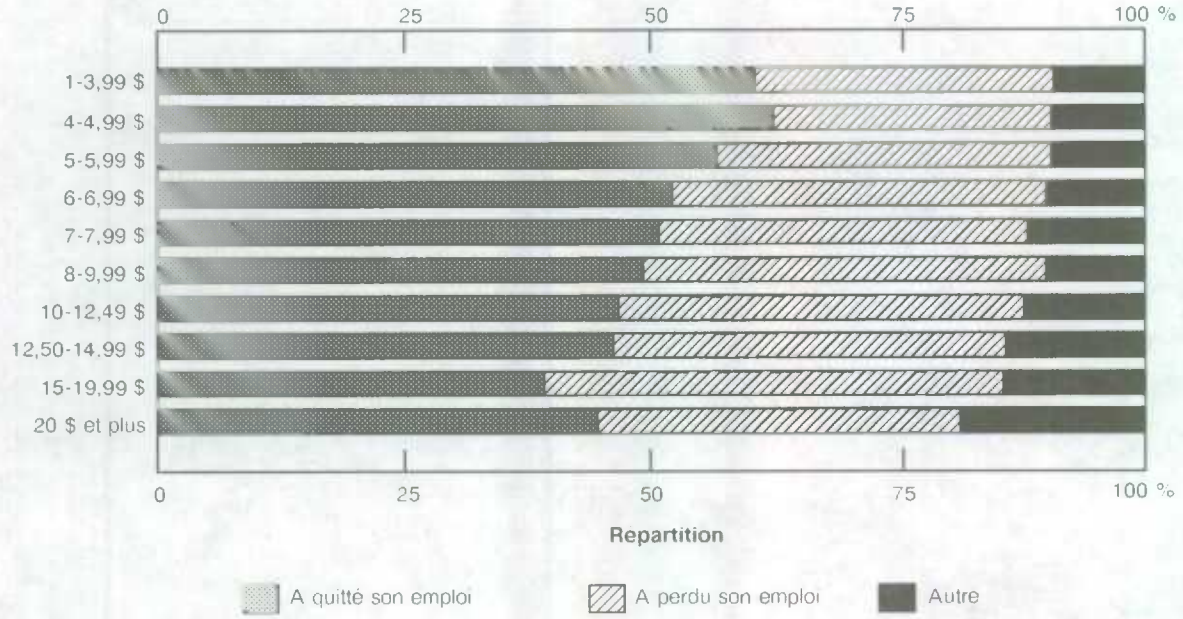

Le tableau 4-6 illustre le rapport du taux de chômage régional au motif de l'interruption d'activité. Il nous apprend qu'il existe une forte association entre le taux de chômage et le taux d'interruption d'activité involontaire. Les travailleurs qui vivaient dans une région à fort taux de chômage avaient deux fois plus de chances de perdre leur emploi que ceux qui vivaient dans une région à faible taux de chômage. La grande majorité des cas d'interruption d'activité dans les régions à faible taux de chômage étaient de nature volontaire.

Le tableau 4-7 révèle que les travailleurs des branches d'activité en plein essor comme les soins de la santé, les ventes et les services étaient plus susceptibles de quitter leur emploi que les travailleurs d'autres branches, surtout celle de la construction où la majorité des cas d'interruption d'activité étaient de nature involontaire.

Le fait qu'un travailleur ait occupé un emploi à temps plein ou à temps partiel semble avoir eu peu d'incidence sur la raison de son interruption d'activité (tableau 4-8).

Le tableau 4-9 fait ressortir une relation inverse entre la taille de l'entreprise quittée et l'interruption d'activité. Les employés des petites entreprises avaient une fois et demie plus de chances de perdre leur emploi que ceux des entreprises plus importantes. La majorité des travailleurs des grandes entreprises quittaient leur emploi.

Tableau 4-6

Répartition des cas d'interruption d'activité, selon la raison et le taux de chômage régional, 1986-1987

Taux de chômage régional	Interruption volontaire	Interruption involontaire	Autre	Total
	%	%	%	%
Ensemble	**52,5**	**35,9**	**11,7**	**100,0**
Moins de 8,0 %	62,7	25,0	12,3	100,0
8,0-11,9 %	51,1	37,2	11,7	100,0
12,0-15,9 %	41,3	47,4	11,3	100,0
16,0 % et plus	29,6	62,4	8,0	100,0

Raison pour laquelle le travailleur a quitté ou a perdu son emploi et taux de chômage régional, 1986-1987

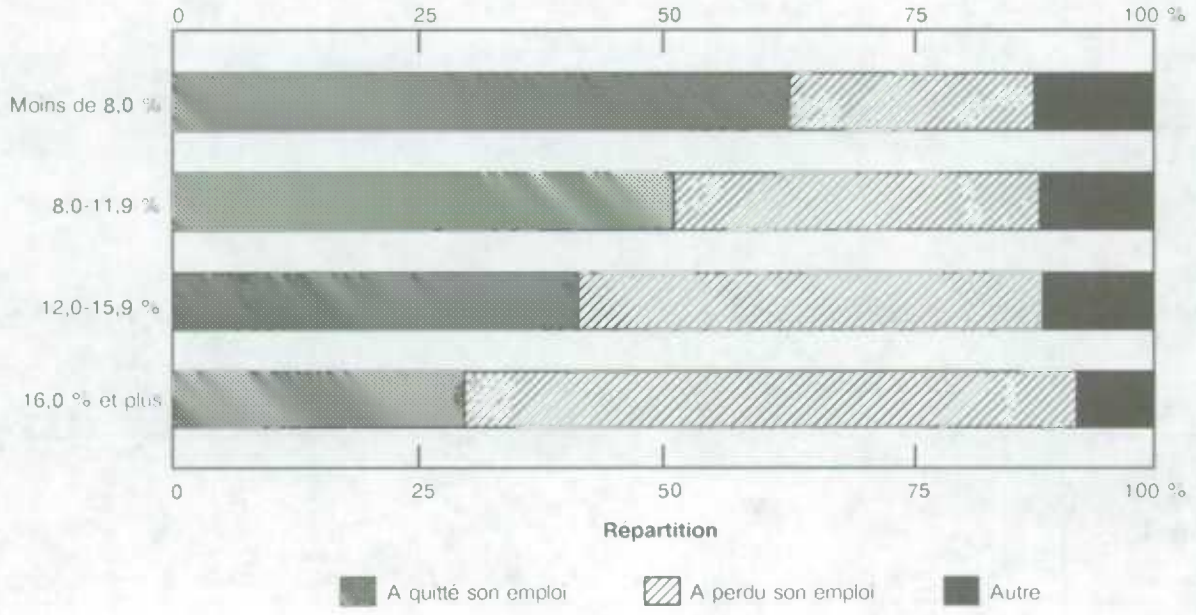

Tableau 4-7

Répartition des cas d'interruption d'activité, selon la raison et la branche d'activité, 1986-1987

Branche d'activité	Interruption volontaire	Interruption involontaire	Autre	Total
	%	%	%	%
Ensemble	**52,5**	**35,9**	**11,7**	**100,0**
Gestion et administration	54,5	27,0	18,5	100,0
Enseignement	42,1	46,3	11,7	100,0
Médecine et santé	69,4	18,5	12,2	100,0
Arts	43,3	47,5	9,3	100,0
Emplois de bureau	56,5	30,9	12,6	100,0
Ventes	63,5	23,1	13,4	100,0
Services	62,0	26,5	11,5	100,0
Transformation	42,5	47,8	9,7	100,0
Construction	34,2	57,0	8,9	100,0

Tableau 4-8

Répartition des cas d'interruption d'activité, selon la raison et selon qu'il s'agit d'un emploi à temps plein et à temps partiel, 1986-1987

Situation	Interruption volontaire	Interruption involontaire	Autre	Total
	%	%	%	%
Ensemble	**52,5**	**35,9**	**11,7**	**100,0**
Temps plein	51,6	37,0	11,4	100,0
Temps partiel	55,6	34,1	10,3	100,0

Tableau 4-9

Répartition des cas d'interruption d'activité, selon la raison et la taille de l'entreprise, 1986-1987

Nombre d'employés dans l'entreprise	Interruption volontaire	Interruption involontaire	Autre	Total
	%	%	%	%
Ensemble	**52,5**	**35,9**	**11,7**	**100,0**
19 ou moins	47,4	42,3	10,3	100,0
20-99	54,4	38,8	10,8	100,0
100-499	54,2	34,1	11,8	100,0
500 et plus	58,5	28,9	12,6	100,0

Tableau 4-10

Répartition des cas d'interruption d'activité, selon la raison et selon qu'il s'agit d'un emploi syndiqué ou non, 1986-1987

Statut	Interruption volontaire	Interruption involontaire	Autre	Total
	%	%	%	%
Ensemble	**52,5**	**35,9**	**11,7**	**100,0**
Syndiqué	47,3	41,3	11,5	100,0
Non syndiqué	53,7	35,3	11,0	100,0

Même si les différences ne sont pas significatives, le tableau 4-10 indique que les travailleurs syndiqués avaient plus de chances de perdre leur emploi que les travailleurs non syndiqués.

Causes d'interruption d'activité : raisons détaillées

Les enquêteurs ont demandé aux travailleurs en rupture d'activité les raisons détaillées de leur départ; leurs réponses ont été regroupées en 19 catégories (tableau 4-11). Quatre raisons sont à l'origine de près de la moitié (45,7 %) de toutes les interruptions de travail : nouvel emploi, retour aux études, fin d'un emploi temporaire et fin d'un emploi saisonnier. Une combinaison de mauvaises conditions de travail et d'une rémunération insuffisante a été à l'origine de 11,5 % des interruptions de travail.

Le tableau 4-12 expose les raisons détaillées des interruptions de travail selon le sexe. Les femmes ont quitté leur emploi plus fréquemment que les hommes pour trois raisons principales : obligations personnelles ou familiales, conditions de travail et déménagement (qui, dans bien des cas, peut avoir trait aux obligations familiales). Les femmes avaient moins de chances de perdre leur emploi à cause de paramètres saisonniers ou d'un fléchissement général de l'activité économique.

Tableau 4-11

Nombre et répartition des interruptions de travail, selon la raison détaillée, Canada, 1986-1987

Raison	Nombre	Pourcentage
	(milliers)	%
Total	**9 259**	**100,0**
Interruption volontaire	**4 857**	**52,5**
Maladie	244	2,6
Obligations personnelles ou familiales	325	3,5
Études	1 045	11,3
Conflit de travail	20	0,2
Vacances non rémunérées	35	0,4
Nouvel emploi	1 301	14,1
Conditions de travail	685	7,4
Rémunération insuffisante	381	4,1
Déménagement	262	2,8
Retraite	182	2,0
Aucune possibilité d'avancement	188	2,0
Manque de sécurité d'emploi	189	2,1
Interruption involontaire	**3 323**	**35,9**
Emploi saisonnier	851	9,2
Fin d'un emploi temporaire	1 026	11,1
Situation économique non saisonnière	552	6,0
Travail sur demande	202	2,2
Renvoi	391	4,2
Employeur a déménagé ou cessé ses activités	302	3,3
Autre	**1 080**	**11,7**

Raison pour laquelle le travailleur a quitté ou a perdu son emploi, 1986-1987

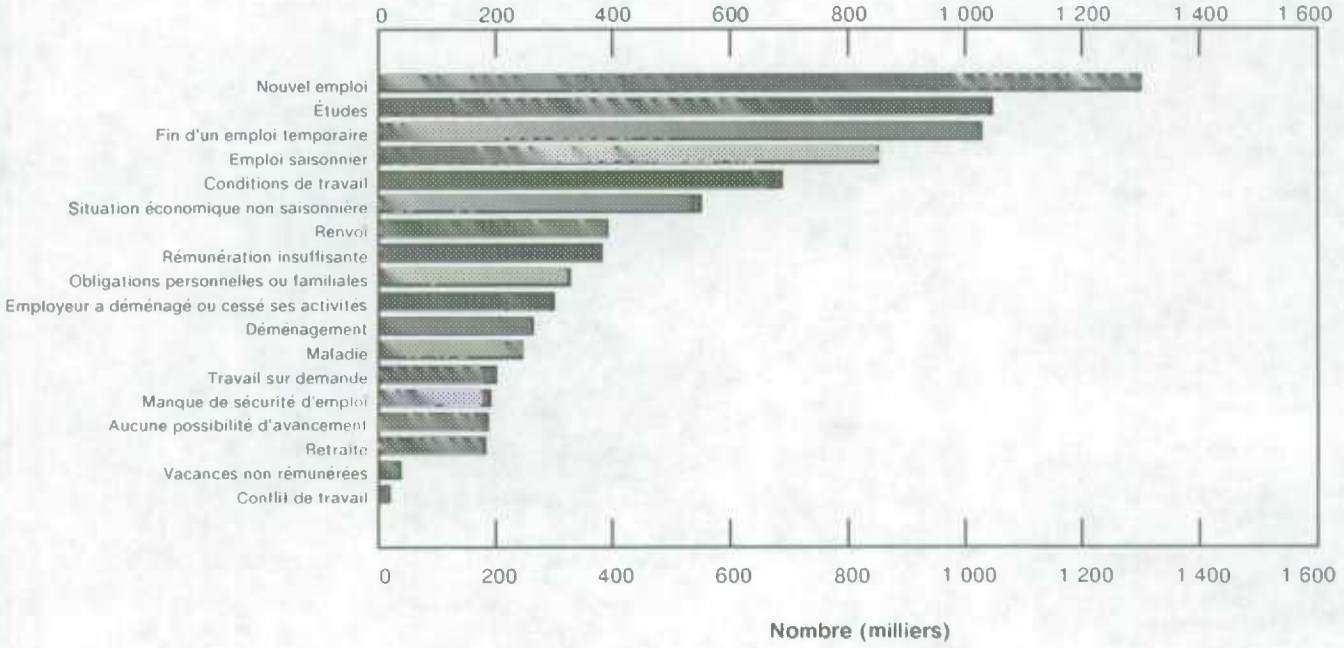

Tableau 4-12

Nombre et répartition des interruptions de travail, selon la raison détaillée, Canada, 1986-1987

Raison	Masculin	Féminin
Nombre (milliers)	**4 907**	**4 352**
Total (%)	**100,0**	**100,0**
Interruption volontaire	**48,6**	**56,8**
Maladie	2,4	3,0
Obligations personnelles ou familiales	0,9	6,4
Études	11,5	11,0
Conflit de travail	0,3	0,2
Vacances non rémunérées	0,4	0,4
Nouvel emploi	1,5	13,5
Conditions de travail	5,9	9,1
Rémunération insuffisante	4,5	3,7
Déménagement	1,6	4,2
Retraite	2,3	1,6
Aucune possibilité d'avancement	2,1	2,0
Manque de sécurité d'emploi	2,2	1,8
Interruption involontaire	**39,8**	**31,5**
Emploi saisonnier	11,0	7,1
Fin d'un emploi temporaire	11,0	11,1
Situation économique non saisonnière	7,9	3,8
Travail sur demande	1,8	2,7
Renvoi	4,8	3,6
Employeur a déménagé ou cessé ses activités	3,4	3,1
Autre	**11,6**	**11,8**

Le tableau 4-13 analyse les raisons des interruptions de travail de trois groupes d'âges : jeunes travailleurs, travailleurs d'âge moyen et travailleurs âgés. À mesure qu'ils avancent en âge, les travailleurs ont plus de chances de perdre que de quitter leur emploi. Et lorsque les travailleurs âgés quittent leur emploi, près de la moitié le font pour des raisons de santé ou pour prendre leur retraite. Les travailleurs âgés étaient également beaucoup plus touchés par une mauvaise situation économique que les travailleurs jeunes et d'âge moyen. Alors que les travailleurs jeunes quittaient plus souvent leur emploi que les travailleurs âgés et d'âge moyen, pratiquement toute la différence tenait à une seule raison : le fait d'aller à l'école.

Le tableau 4-14 témoigne d'une relation étroite entre les raisons des interruptions de travail et le taux de chômage régional. Les travailleurs des régions où le taux de chômage était à son maximum avaient deux fois et demie plus de chances de perdre leur emploi que ceux des régions où le taux de chômage était le plus bas. Dans les régions où le taux de chômage était inférieur à 8,0 %, non seulement les travailleurs jouissaient d'une plus grande sécurité d'emploi (moins de pertes d'emploi), mais également d'une plus grande flexibilité et d'un plus grand choix en ce qui a trait aux emplois. Par exemple, une proportion beaucoup plus importante de travailleurs ont quitté leur emploi parce qu'ils en ont trouvé un nouveau, parce qu'ils sont retournés aux études ou parce qu'ils étaient mécontents des conditions de travail, de l'insuffisance de la rémunération ou des possibilités d'avancement. Il importe également de souligner que les travailleurs qui vivaient dans des régions à fort taux de chômage avaient 50 % plus de chances de quitter leur emploi pour des raisons de santé et des obligations personnelles ou familiales.

Tableau 4-13

Répartition des interruptions de travail, selon la raison détaillée et l'âge, Canada, 1986-1987

Raison	Âge		
	16-24	25-44	45-64
Nombre (milliers)	**4 307**	**3 809**	**1 142**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Interruption volontaire	**60,3**	**46,3**	**43,2**
Maladie	1,3	2,7	7,3
Obligations personnelles ou familiales	2,6	5,0	2,1
Études	21,8	2,7	0,4
Conflit de travail	0,2	0,2	0,2
Vacances non rémunérées	0,6	0,1	0,2
Nouvel emploi	14,7	15,2	8,1
Conditions de travail	8,1	7,2	5,6
Rémunération insuffisante	4,3	4,7	1,4
Déménagement	2,6	3,4	1,5
Retraite	0,2	0,3	14,2
Aucune possibilité d'avancement	2,1	2,4	0,6
Manque de sécurité d'emploi	1,9	2,3	1,7
Interruption involontaire	**29,5**	**40,1**	**46,1**
Emploi saisonnier	8,1	9,3	13,1
Fin d'un emploi temporaire	9,1	12,9	12,6
Situation économique non saisonnière	4,5	7,2	7,4
Travail sur demande	1,6	2,7	3,2
Renvoi	4,0	4,5	3,9
Employeur a déménagé ou cessé ses activités	2,3	3,5	6,0
Autre	**10,1**	**13,7**	**10,6**

Tableau 4-14

Répartition des interruptions de travail, selon la raison détaillée et le taux de chômage régional, Canada, 1986-1987

Raison	Taux de chômage régional (%)			
	0-8,0 %	8,0-11,9 %	12,0-15,9 %	16 % +
Nombre (milliers)	**2 950**	**4 587**	**1 295**	**428**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Interruption volontaire	**62,7**	**51,1**	**41,3**	**29,6**
Maladie	2,6	2,8	2,3	1,9
Obligations personnelles ou familiales	4,1	3,5	2,8	1,8
Études	13,5	10,9	8,7	8,1
Conflit de travail	0,2	0,2	0,4	0,1
Vacances non rémunérées	0,5	0,4	0,4	0,0
Nouvel emploi	18,1	12,7	12,3	6,0
Conditions de travail	9,3	7,4	4,3	3,1
Rémunération insuffisante	5,5	3,9	2,7	1,1
Déménagement	2,5	3,1	3,0	2,1
Retraite	2,0	2,1	1,9	1,0
Aucune possibilité d'avancement	2,6	2,0	1,2	0,7
Manque de sécurité d'emploi	1,8	2,2	1,4	3,9
Interruption involontaire	**25,0**	**37,2**	**47,4**	**62,4**
Emploi saisonnier	6,2	8,6	13,9	22,4
Fin d'un emploi temporaire	8,2	10,5	15,8	22,4
Situation économique non saisonnière	3,3	6,9	7,3	9,7
Travail sur demande	1,5	2,3	3,2	2,5
Renvoi	3,0	5,0	4,6	3,3
Employeur a déménagé ou cessé ses activités	2,9	3,8	2,7	2,1
Autre	**12,2**	**11,7**	**11,3**	**8,0**

Annexe : Chapitre 4

Les femmes qui quittent leur emploi pour des raisons familiales

Cette annexe devait à l'origine constituer un chapitre distinct sur la reprise d'activité des femmes autour de la quarantaine. Nous avions pensé qu'il serait possible d'analyser les antécédents des femmes qui ont quitté leur emploi pour des raisons familiales et qui se sont remises au travail après une absence.

Malheureusement, les limites inhérentes à l'enquête ont empêché une analyse exhaustive de la question, la période de deux ans se révélant trop courte pour constituer un échantillon suffisant de femmes ayant quitté leur emploi pour des raisons familiales au début de l'enquête et ayant repris une activité après une absence d'au moins quatre à six mois.

Comme alternative, nous nous sommes livrés à un exercice plus simple (et moins utile) : nous avons retenu toutes les femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont quitté leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles (les deux raisons ont été amalgamées) et avons analysé leur profil démographique et leurs antécédents d'activité. Dans la sélection de l'échantillon, nous n'avons pas fixé de limite à la durée de l'absence de ses membres du marché de l'emploi.

Ce qui suit n'est donc pas une description des antécédents des femmes qui ont quitté la population active et ont repris une activité pour des raisons familiales, mais plus simplement une description démographique des femmes qui ont quitté leur emploi pour des raisons personnelles ou familiales et de leurs antécédents d'activité au cours des deux ans.

Profil démographique

Le groupe d'âge des femmes de 25 à 54 ans constituait près d'un tiers de la population en âge de travailler. Les femmes représentaient en 1986-1987 la plupart des interruptions de travail pour des raisons familiales ou personnelles : 86 % contre 14 % pour les hommes. Toutefois, les interruptions de travail pour cette raison ne représentaient que 6 % de toutes les interruptions de travail des femmes de tous les groupes d'âges.

Il ressort du tableau 4-15 que seule une infime proportion (3,3 %) des femmes âgées de 25 à 54 ans ont en réalité quitté leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles en 1986-1987.

Le tableau 4-16 compare certaines caractéristiques personnelles et familiales des femmes qui ont quitté leur emploi et de celles qui ne l'ont pas quitté. Les femmes qui ont quitté leur emploi pour des obligations familiales ou personnelles étaient en général plus jeunes que les autres et avaient plus de chances d'être mariées. Un nombre à peu près égal de femmes divorcées, séparées et veuves se retrouve chez celles qui ont quitté leur emploi et celles qui ne l'ont pas quitté.

Tableau 4-15

Nombre et répartition des femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont cessé de travailler pour des raisons familiales ou personnelles, 1986-1987

Statut	Nombre	Pourcentage
	(milliers)	%
Total	**5 392**	**100,0**
Ont quitté	176	3,3
N'ont pas quitté	216	96,7

Tableau 4-16

Répartition des femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont quitté ou non leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles, selon l'âge et l'état matrimonial, 1986-1987

Âge et statut	Ont quitté	N'ont pas quitté
Nombre (milliers)	**176**	**5,216**
Total (%)	**100,0**	**100,0**
Âge		
25-34	69,1	41,0
35-44	24,7	34,8
45-54	6,2	24,1
État matrimonial		
Marié	88,7	77,2
Célibataire	3,8	11,9
Autre	7,5	10,9

On note peu de différence dans le niveau d'instruction des femmes qui ont quitté leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles et de celles qui ne l'ont pas quitté (tableau 4-17). Pour ce qui est des gains par contre, la différence est importante. Les femmes qui ont quitté leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles avaient à peu près deux fois plus de chances d'être concentrées dans les catégories d'emplois les moins rémunérateurs; seule une infime proportion se situait dans la tranche des revenus moyens-supérieurs. Ce constat trouve son explication, du moins partielle, dans le fait que les femmes qui ont quitté leur emploi avaient toutes les chances d'être dans la tranche des faibles revenus car, par définition, certaines d'entre elles ont été inactives pendant une partie de la seule année 1986 (les gains concernent l'année 1986).

Toutefois, cette raison n'explique pas entièrement l'association qui existe entre le fait de quitter son emploi et d'avoir un faible revenu, comme en témoigne le tableau 4-18 qui indique le salaire horaire (et non les gains annuels) qui prévalait au moment de l'interruption de travail. Un faible taux de rémunération équivaut à 5 $ de l'heure ou moins et un quart des femmes qui ont quitté leur emploi touchaient ce taux de rémunération, contre seulement 13,0 % de celles qui ne l'ont pas quitté. Comme on le constate, les femmes qui quittent leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles semblent être plus fortement représentées au sein des gagne-petit.

Tableau 4-17

Répartition des femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont quitté ou non leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles, selon le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau et taux	Ont quitté	N'ont pas quitté
Nombre (milliers)	**176**	**5 216**
Total (%)	**100,0**	**100,0**
Niveau d'instruction		
Aucunes études secondaires	6,8	11,6
Études secondaires partielles	52,8	50,0
Études postsecondaires partielles	9,6	8,9
Certificat ou diplôme	20,5	15,9
Diplôme d'université	10,3	13,7
Taux de rémunération*		
1-9 999 $	60,4	33,6
10 000-19 999 $	26,7	33,5
20 000-39 999 $	10,2	29,8
40 000 $ et plus	2,7	3,2

* *Travailleuses rémunérées uniquement.*

Tableau 4-18

Répartition des femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont quitté ou non leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles, selon le faible niveau de rémunération, 1986-1987

Statut	Emploi peu rémunérateur	Emploi autre que peu rémunérateur	Total
	%	%	%
On quitté	25,6	74,4	100,0
N'ont pas quitté	13,0	87,0	100,0

Antécédents d'activité

Il ressort des tableaux 4-19 à 4-21 que les femmes qui ont quitté leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles ont accusé un plus fort taux de chômage et connu un plus grand nombre de périodes de chômage de longue durée. Par ailleurs, lorsqu'elles ont changé d'emploi (dans bien des cas après une reprise d'activité), elles avaient plus de chances subir d'une baisse de salaire que les femmes qui n'avaient pas quitté leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles.

Le tableau 4-19 présente la part (taux) des femmes qui ont traversé une période de chômage à un moment donné durant les deux ans. Plus d'un tiers des femmes qui ont quitté leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles ont traversé une période de chômage, contre un quart des femmes qui n'ont pas quitté leur emploi pour ces mêmes raisons. Il faut préciser tout de suite que le fait de quitter son emploi et de devenir inactive n'aboutit pas automatiquement à une période de chômage. Si les femmes quittent volontairement leur emploi et ne veulent plus travailler ou ne recherchent pas activement de travail, elles ne sont pas classées dans la catégorie des chômeurs. Toutefois, quand et si elles réintègrent la population active, elles peuvent devenir chômeuses pendant qu'elles sont à la recherche d'un emploi. C'est pourquoi il est naturel pour les gens qui quittent leur emploi volontairement d'accuser un taux de chômage plus élevé.

Tableau 4-19

Taux de chômage et nombre moyen de périodes de chômage des femmes âgées de 25 à 54 ans dans la population active, selon qu'elles ont quitté ou non leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles, 1986-1987

Statut	Taux de chômage	Nombre moyen de périodes de chômage*
	%	
Ont quitté	38,5	1,4
N'ont pas quitté	25,5	1,2

* *Le nombre moyen se limite aux femmes qui ont traversé une période de chômage.*

Le tableau 4-20 indique que les femmes qui quittaient leur emploi, lorsqu'elles étaient en chômage, traversaient une plus longue période de chômage que celles qui n'avaient pas quitté leur emploi et qu'un pourcentage légèrement supérieur étaient en chômage pendant plus de 26 semaines.

Tableau 4-20

Longueur et durée moyenne des périodes de chômage révolues pour les femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont quitté ou non leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles, 1986-1987

Statut	Durée	Semaines de chômage			Total
		Aucune	0-26	27 +	
	(semaines)	%	%	%	%
Ont quitté	17,2	61,5	30,9	7,7	100,0
N'ont pas quitté	14,2	74,4	19,8	5,8	100,0

Tableau 4-21

Répartition des femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont ou non quitté leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles, selon l'importance du changement de salaire subi par celles qui ont quitté un emploi pour en retrouver un autre par la suite, 1986-1987

Statut	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
Ont quitté	33,1	6,0	6,5	13,5	40,8	100,0
N'ont pas quitté	23,3	8,6	10,6	12,7	44,8	100,0

Le tableau 4-21 indique les changements de salaire subis par toutes les femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont quitté leur emploi pour en retrouver un nouveau. Sur celles qui sont parties pour des raisons familiales ou personnelles, 39,1 % ont subi une baisse de salaire, contre 31,9 % de celles qui n'ont pas quitté pour ces mêmes raisons. Il n'en reste pas moins que plus de la moitié des femmes qui ont quitté leur emploi pour des raisons familiales ou personnelles ont bénéficié d'une hausse de salaire à leur reprise d'activité.

Chapitre 5

Interruptions de travail : destinations

Les travailleurs qui cessent de travailler entrent aussitôt dans l'une des quatre situations suivantes : ils trouvent un emploi différent chez le même employeur, trouvent un nouvel emploi chez un employeur différent, connaissent une période de chômage ou deviennent inactifs. Dans ce chapitre, nous examinons les caractéristiques des travailleurs qui se retrouvent dans ces différentes situations.

Le tableau 5-1 contient des données sommaires sur la destination immédiate des travailleurs qui cessent de travailler. La plus grosse proportion des interruptions de travail aboutissent à une période d'inactivité. Plus du tiers des travailleurs ont quitté leur emploi pour un nouveau travail et près d'un quart sont devenus chômeurs. Il faut préciser ici qu'il s'est agi de destinations immédiates et pas nécessairement définitives. En raison du fort taux de changement de situation noté au chapitre 1, la destination immédiate n'est que temporaire pour bien des travailleurs.

Tableau 5-1

Répartition des interruptions de travail, selon la destination, Canada, 1986-1987

Destination	Nombre	Pourcentage
	(milliers)	%
Canada	**9 467**	**100,0**
Emploi chez le même employeur	457	4,8
Emploi chez un employeur différent	2 989	31,6
Chômeur	2 121	22,4
Inactif	3 628	38,3
Destination inconnue	276	2,9

Le tableau 5-2 démontre que les travailleurs qui ont quitté leur emploi avaient beaucoup plus de chances de retrouver un emploi que ceux qui l'ont perdu. À l'inverse, ceux qui ont perdu leur emploi avaient deux fois plus de chances de connaître une période de chômage que ceux qui l'ont quitté.

Tableau 5-2

Répartition des interruptions de travail, selon la destination et la raison, Canada, 1986-1987

Raison	Destination				Total
	Actifs	Chômeurs	Inactifs	Inconnue	
	%	%	%	%	%
Interruption volontaire	41,1	14,0	42,7	2,3	100,0
Interruption involontaire	25,2	37,0	35,5	2,3	100,0
Autre	47,6	18,9	31,4	2,0	100,0

Proportion de travailleurs ayant quitté ou perdu leur emploi selon leur destination immédiate et la raison pour laquelle ils ont quitté ou perdu leur emploi, 1986-1987

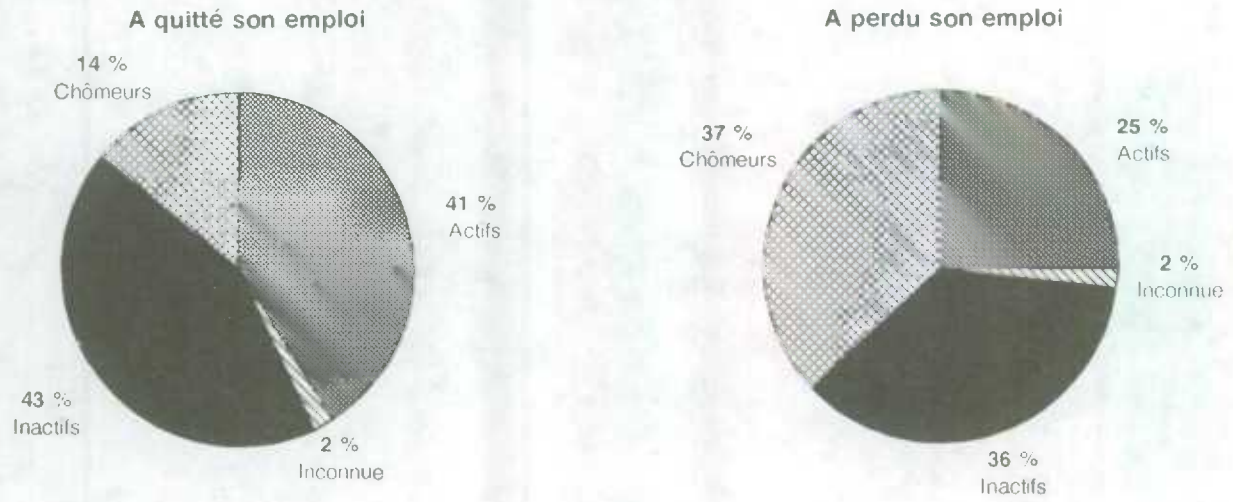

Tableau 5-3

Répartition des interruptions de travail, selon la destination et la raison détaillée du départ, Canada, 1986-1987

Raison	Destination		
	Actifs	Chômeurs	Inactifs
Nombre (milliers)	**3 349**	**2 110**	**3 593**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Interruption volontaire	**59,6**	**32,1**	**57,7**
Maladie	0,8	1,9	4,8
Obligations personnelles ou familiales	1,6	2,1	6,1
Études	3,9	4,1	22,4
Conflit de travail	0,1	0,3	0,3
Vacances non rémunérées	0,1	0,1	0,8
Nouvel emploi	30,8	2,3	5,1
Conditions de travail	8,8	8,5	5,6
Rémunération insuffisante	6,2	3,8	2,5
Déménagement	1,9	3,4	3,3
Retraite	0,2	0,7	4,1
Aucune possibilité d'avancement	3,2	1,9	1,2
Manque de sécurité d'emploi	1,9	3,1	1,6
Interruption involontaire	**25,0**	**58,2**	**32,9**
Emploi saisonnier	5,9	14,2	9,5
Fin d'un emploi temporaire	9,0	16,8	9,8
Situation économique non saisonnière	3,3	11,6	5,0
Travail sur demande	1,8	2,6	2,2
Renvoi	2,0	8,6	3,7
Employeur a déménagé ou cessé ses activités	3,0	4,4	2,8
Autre	**15,3**	**9,7**	**9,4**

Le tableau 5-3 fournit des précisions sur l'association entre la raison d'une interruption de travail et la destination. Près de 60 % des travailleurs qui ont trouvé un nouvel emploi provenaient des rangs de ceux qui ont quitté leur ancien emploi, contre seulement 25,0 % de ceux qui ont perdu leur emploi. Près d'un tiers de tous les travailleurs qui se sont retrouvé un emploi et plus de la moitié de ceux qui ont quitté leur emploi avaient déjà décroché un nouvel emploi avant de quitter l'ancien. La majorité (58,2 %) des travailleurs qui ont rejoint les rangs des chômeurs avaient perdu leur emploi essentiellement en raison de paramètres saisonniers ou de la fin d'un emploi temporaire.

Un quart des travailleurs qui ont quitté leur emploi et qui ont rejoint les rangs des chômeurs l'ont fait à cause de mauvaises conditions de travail. Sur ceux qui ont rejoint les rangs des inactifs, la majorité ont quitté plutôt que perdu leur emploi, la raison primordiale étant un retour aux études. Toutefois, une proportion significative ont également quitté les rangs des actifs après avoir perdu leur emploi pour des motifs économiques, notamment des paramètres saisonniers.

Le tableau 5-4 révèle des écarts considérables entre les provinces par rapport aux moyennes nationales en ce qui concerne différentes destinations. Lorsque les travailleurs de Terre-Neuve quittaient un emploi, ils avaient beaucoup plus de chances de se retrouver en chômage ou surtout de rejoindre les rangs des inactifs. Ce constat est également valable pour le Québec et les autres provinces Atlantiques. En revanche, les travailleurs de l'Ontario et des quatre provinces de l'Ouest avaient beaucoup plus de chances de décrocher un autre emploi.

Les travailleurs du groupe d'âge des 20 à 44 ans avaient le plus de chances de commencer directement un autre emploi après en avoir quitté un (tableau 5-5), alors que les travailleurs âgés et plus jeunes avaient plus de chances de devenir inactifs. La proportion de travailleurs qui rejoignent les rangs des chômeurs augmente systématiquement avec l'âge (à l'exception des travailleurs âgés), mais on ne relève aucune tendance claire en ce qui concerne ceux qui retrouvent un emploi ou qui quittent la population active.

Tableau 5-4

Répartition des interruptions de travail, selon la destination et par province, 1986-1987

Province	Destination				Total
	Actifs	Chômeurs	Inactifs	Inconnue	
	%	%	%	%	%
Canada	**36,4**	**22,4**	**38,3**	**2,9**	**100,0**
Terre-Neuve	17,9	30,3	49,6	2,1	100,0
Île-du-Prince-Édouard	26,1	31,6	40,4	1,8	100,0
Nouvelle-Écosse	28,0	26,7	41,4	3,9	100,0
Nouveau-Brunswick	25,7	29,5	42,8	2,1	100,0
Québec	29,8	26,0	41,4	2,8	100,0
Ontario	42,7	17,8	36,7	2,8	100,0
Manitoba	40,7	21,0	34,5	3,9	100,0
Saskatchewan	39,3	19,8	38,7	2,2	100,0
Alberta	37,5	22,4	36,2	3,9	100,0
Colombie-Britannique	34,3	26,8	36,1	2,8	100,0

Répartition des personnes ayant quitté ou perdu leur emploi, selon la destination et la province, 1986-1987

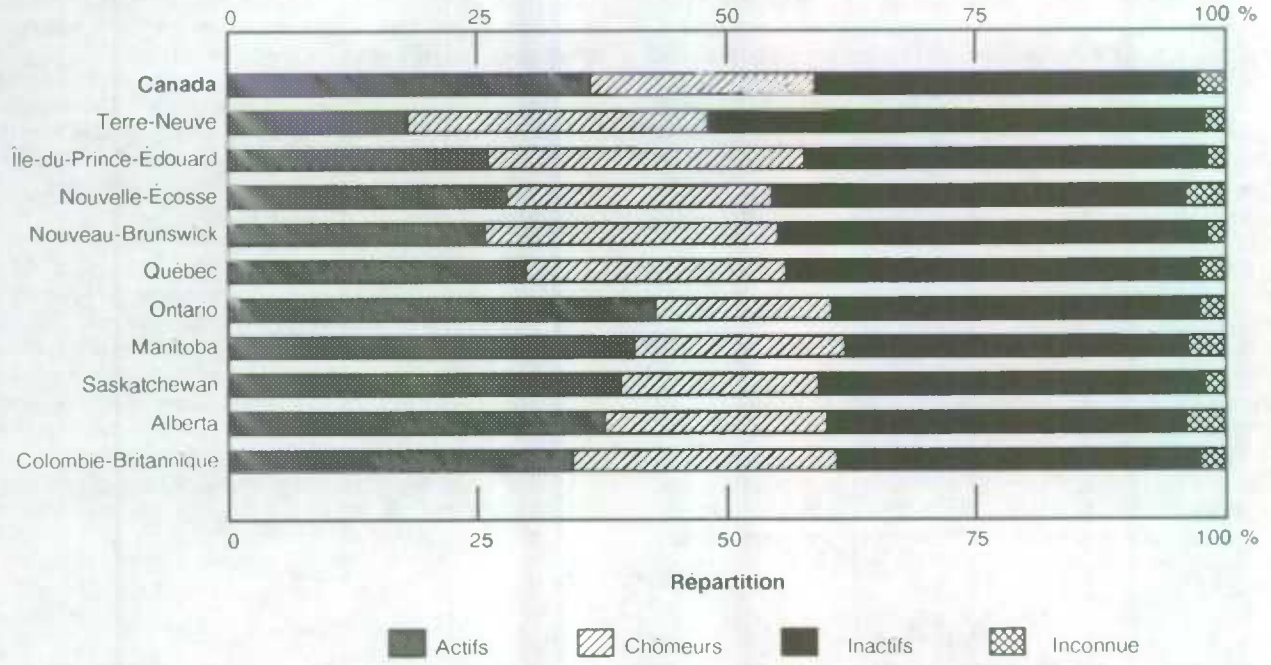

Tableau 5-5

Répartition des interruptions de travail, selon la destination, l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Destination				Total
	Actifs	Chômeurs	Inactifs	Inconnue	
	%	%	%	%	%
Ensemble	**36,4**	**22,4**	**38,3**	**2,9**	**100,0**
Âge					
16-19	31,9	17,4	48,4	2,3	100,0
20-24	38,4	21,4	37,5	2,8	100,0
25-34	41,2	24,0	31,9	2,9	100,0
35-44	40,4	25,7	30,8	3,1	100,0
45-54	31,0	27,4	37,4	4,2	100,0
55-64	16,8	23,1	56,1	4,0	100,0
Sexe					
Masculin	37,5	24,5	35,0	3,0	100,0
Féminin	35,1	20,1	42,0	2,8	100,0

Tableau 5-6

Distribution des interruptions de travail, selon la destination et l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	Destination				Total
	Actifs	Chômeurs	Inactifs	Inconnue	
	%	%	%	%	%
Ensemble	**36,4**	**22,4**	**38,3**	**2,9**	**100,0**
État matrimonial					
Marié	37,2	24,1	35,6	3,1	100,0
Célibataire	36,0	20,4	40,9	2,7	100,0
Autre	32,9	25,7	37,9	3,5	100,0

Les femmes avaient moins de chances que les hommes de rejoindre les rangs des actifs et des chômeurs, se destinant en revanche à une période d'inactivité.

Le tableau 5-6 ne fait ressortir aucune corrélation forte entre l'état matrimonial et la destination. Les travailleurs divorcés, séparés et veufs avaient légèrement moins de chances de rejoindre les rangs des actifs et plus de chances de rejoindre les rangs des chômeurs que les travailleurs mariés ou célibataires.

Le tableau 5-7 révèle une forte corrélation entre le niveau d'instruction et la destination. Plus le niveau d'instruction était élevé, plus le travailleur semblait assuré de trouver un nouvel emploi : plus de la moitié des diplômés d'université quittant un emploi en ont aussitôt retrouvé un. Plus le niveau d'instruction était élevé, moins les chances de se retrouver en chômage ou de rejoindre les rangs des inactifs étaient nombreuses. Les travailleurs qui n'avaient pas d'instruction secondaire avaient deux fois moins de chances de décrocher un nouvel emploi et deux fois plus de chances de devenir chômeurs que les diplômés d'université.

Les courbes reliant le taux de rémunération et le niveau d'instruction à la destination étaient semblables à deux exceptions notoires près. En premier lieu, l'écart était nettement moindre entre les proportions de travailleurs rejoignant les rangs des chômeurs à différents niveaux de rémunération; de fait, les travailleurs les mieux et les moins bien rémunérés accusaient les mêmes taux. En deuxième lieu, les travailleurs peu rémunérés avaient beaucoup plus de chances que les travailleurs les moins instruits de trouver un nouvel emploi plutôt que de devenir chômeurs.

Les destinations des travailleurs en rupture d'activité étaient systématiquement liées à l'augmentation du taux de chômage (tableau 5-8). Dans les régions à faible taux de chômage, les travailleurs en rupture d'activité avaient pratiquement deux fois plus de chances de retrouver du travail que les travailleurs des régions à fort taux de chômage, où quatre travailleurs sur cinq (79,3 %) qui quittaient leur emploi rejoignaient les rangs des chômeurs ou des inactifs.

Tableau 5-7

Répartition des interruptions de travail, selon la destination, le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau et taux	Actifs	Chômeurs	Inactifs	Inconnue	Total
	%	%	%	%	%
Ensemble	**36,4**	**22,4**	**38,3**	**2,9**	**100,0**
Niveau d'instruction					
Aucunes études secondaires	21,4	29,8	46,0	2,8	100,0
Études secondaires partielles	34,5	24,3	38,6	2,6	100,0
Études postsecondaires partielles	37,1	18,0	41,8	3,2	100,0
Certificat ou diplôme	41,4	20,5	34,5	3,7	100,0
Diplôme d'université	50,9	15,9	30,1	3,1	100,0
Taux de rémunération					
1-3,99 $	33,7	20,1	44,9	1,3	100,0
4-4,99 $	34,0	20,7	43,2	2,1	100,0
5-5,99 $	34,6	21,7	41,1	2,6	100,0
6-6,99 $	35,8	24,8	36,9	2,5	100,0
7-7,99 $	35,4	24,5	37,3	2,8	100,0
8-9,99 $	35,5	24,9	36,7	2,9	100,0
10-12,49 $	37,0	24,3	35,0	3,7	100,0
12,50-14,99 $	39,5	24,0	32,7	3,9	100,0
15-19,99 $	41,8	23,0	31,7	3,6	100,0
20 $ et plus	48,9	20,1	26,7	4,4	100,0

Répartition des personnes ayant quitté ou perdu leur emploi, selon la destination et le niveau d'instruction, 1986-1987

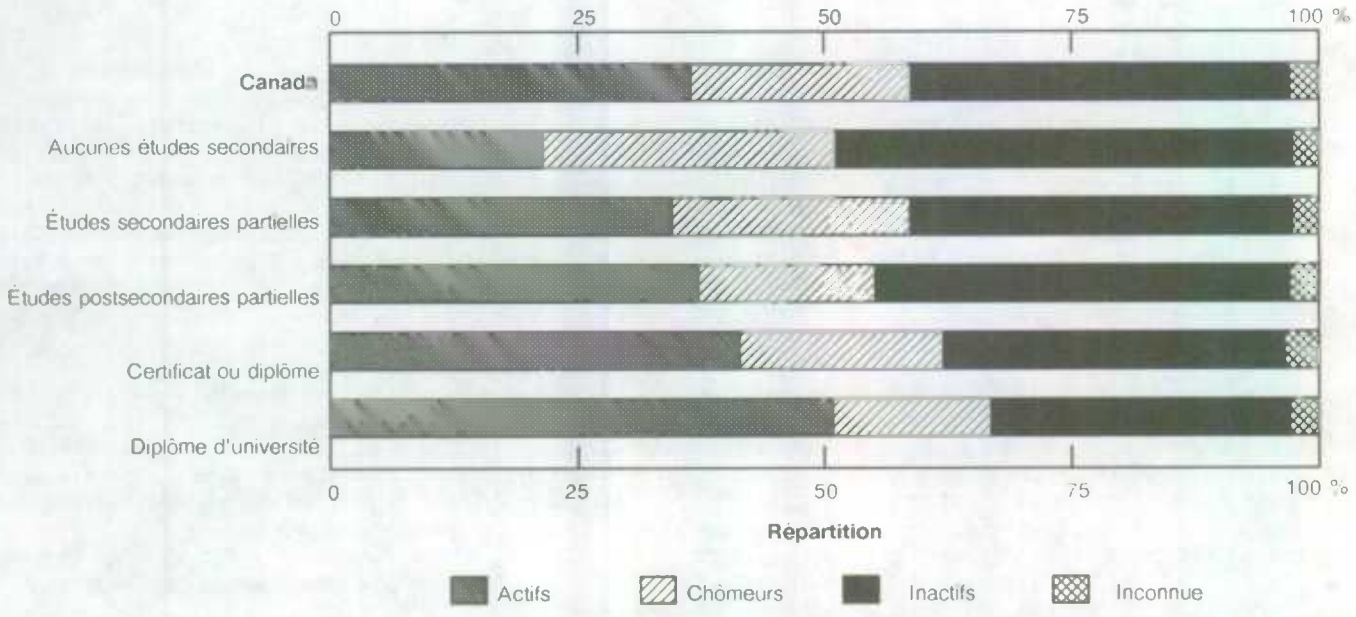

Répartition des personnes ayant quitté ou perdu leur emploi, selon la destination et le taux de chômage régional, 1986-1987

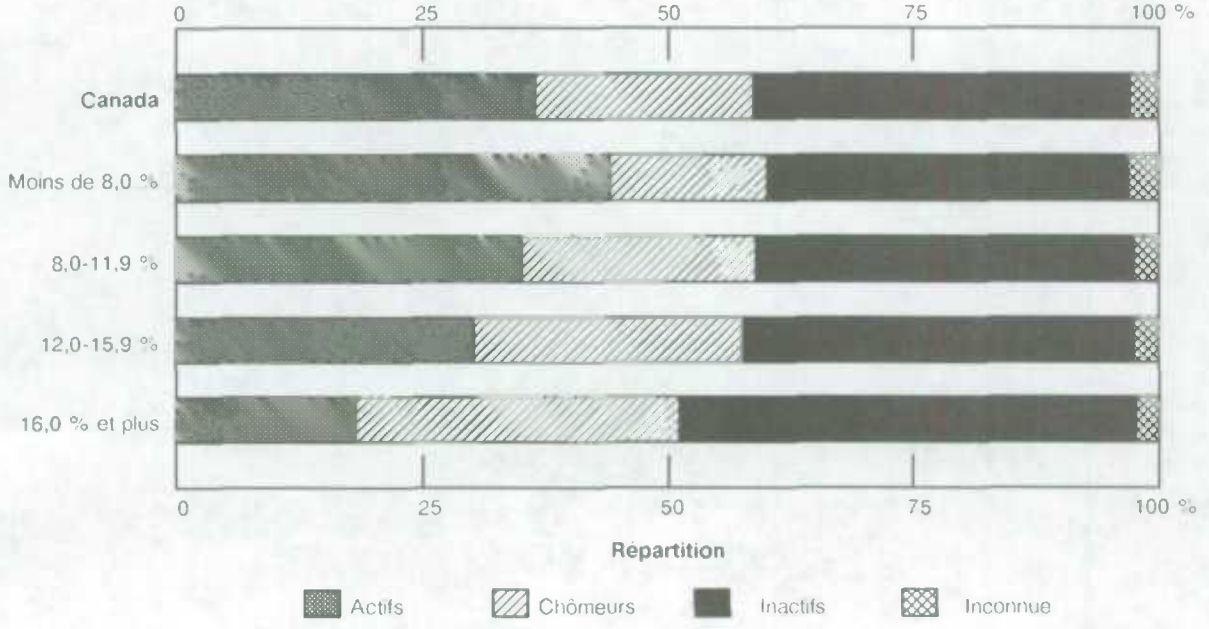

Tableau 5-8

Répartition des interruptions de travail, selon la destination et le taux de chômage régional, 1986-1987

Taux de chômage régional	Destination				Total
	Actifs	Chômeurs	Inactifs	Inconnue	
	%	%	%	%	%
Moins de 8,0 %	44,0	16,0	36,8	3,2	100,0
8,0-11,9 %	35,0	24,0	38,2	2,8	100,0
12,0-15,9 %	30,1	27,6	39,6	2,7	100,0
16,0 % et plus	18,2	32,8	46,5	2,5	100,0

Tableau 5-9

Répartition des interruptions de travail, selon la destination et l'occupation d'un emploi à temps plein et à temps partiel, 1986-1987

Statut	Destination				Total
	Actifs	Chômeurs	Inactifs	Inconnue	
	%	%	%	%	%
Ensemble	**36,4**	**22,4**	**38,3**	**2,9**	**100,0**
Temps plein	34,6	25,1	37,6	2,8	100,0
Temps partiel	40,5	17,2	39,4	2,9	100,0

Le paramètre du travail à temps plein ou à temps partiel semble également avoir une incidence sur les chances de reprise d'activité (tableau 5-9). Les travailleurs qui quittaient un emploi à temps partiel semblaient avoir plus de chances de retrouver un nouvel emploi que ceux qui quittaient un emploi à temps plein, tandis que les ex-travailleurs à temps plein se retrouvaient plus fréquemment dans la colonne des chômeurs que les travailleurs à temps partiel.

Troisième partie

Entrée en activité et cessation d'activité

Dans la partie trois, nous examinons deux groupes qui vivent une situation particulière : ceux qui entrent sur le marché du travail et ceux qui en sortent de façon définitive. Il y a toutes les chances pour que les antécédents de ces travailleurs diffèrent de ceux de la majorité des actifs (les travailleurs « dans la quarantaine ») qui, comme l'atteste le chapitre 1, avaient le plus de chances d'avoir un cheminement de carrière établi et un emploi stable.

Le chapitre 6 porte sur les caractéristiques démographiques et les antécédents d'activité des travailleurs âgés de 16 à 24 ans. En termes pratiques, il n'a pas été possible d'isoler les travailleurs qui en étaient à leur première entrée sur le marché du travail à titre permanent. En revanche, le rapport cerne et analyse la totalité du groupe d'âge des 16 à 24 ans car c'est dans ce groupe que l'on retrouve la plus forte concentration de nouveaux venus sur le marché du travail.

Dans le chapitre 7, nous nous penchons sur l'autre extrémité du cycle de vie des actifs : la cessation d'activité permanente. Comme dans le cas de ceux qui entrent sur le marché du travail, il nous a été impossible de cerner avec précision tous les travailleurs entrant en retraite, mais seulement ceux qui ont indiqué la retraite comme raison de leur cessation d'activité. C'est ainsi que ceux qui ont pris leur retraite alors qu'ils étaient en situation de chômage ou d'inactivité sont exclus de notre rapport.

Chapitre 6

Les jeunes et les travailleurs étudiants

Dans ce chapitre, nous analysons les expériences des 16 à 24 ans qui, en tant que groupe, peuvent être considérés comme de nouveaux venus sur le marché du travail essayant de mettre le pied à l'étrier et d'entamer un cheminement de carrière. Sur le plan démographique, ils représentaient plus d'un cinquième du total de la population canadienne en âge de travailler en 1986-1987. Notre analyse porte sur deux sous-groupes principaux : les « étudiants » qui ont fréquenté l'école à temps plein à un moment ou à un autre durant les deux ans et les « non-étudiants » qui n'ont pas fréquenté l'école à temps plein. Dans le sous-groupe des étudiants, l'enquête permet une ventilation plus poussée en trois catégories : les étudiants qui n'ont fréquenté l'école à plein temps qu'en 1986 et qui ont donc quitté l'école en 1987 (« les sortants »); ceux qui n'ont fréquenté l'école à temps plein qu'en 1987 et qui sont donc retournés à l'école (« les poursuivants »); et ceux qui ont été à l'école à temps plein pendant les deux années et dont la situation d'activité peut être perçue comme périphérique à leur activité principale qui est d'étudier. C'étaient les sortants qui avaient le plus de chances d'entrer en activité de façon permanente.

Pour interpréter les données de ce chapitre, il faut préciser que la catégorie des non-étudiants se compose de deux classes radicalement différentes (même si les données ne sont pas présentées de cette façon). Une classe regroupe les personnes qui ont quitté l'école avant la fin de leurs études secondaires, collégiales ou universitaires. La plupart de ces jeunes ont déjà passé plusieurs années sur le marché du travail et certains ont un très faible niveau d'instruction. La deuxième classe de non-étudiants regroupe ceux qui ont récemment terminé leurs études secondaires, collégiales ou universitaires et qui, tout en possédant un niveau d'instruction plus élevé, ont une expérience relativement limitée de la vie professionnelle.

Le tableau 6-1 qui analyse la population de « nouveaux actifs » âgés de 16 à 24 ans, révèle une scission pratiquement égale entre ceux qui ont fréquenté l'école à temps plein et ceux qui ne l'ont pas fréquenté alors que les « sortants » et les « poursuivants » représentaient moins de 16 % du groupe.

Tableau 6-1

Nombre et répartition des 16 à 24 ans, selon la situation d'étudiant, 1986-1987

Statut	Nombre	Distribution
	(milliers)	%
Total	**3 551**	**100,0**
16-24/étudiant en 1986	442	12,5
16-24/étudiant en 1987	118	3,2
16-24/étudiant en 1986-1987	1 477	41,6
16-24/non-étudiant	1 514	42,6

La première section de ce chapitre dresse le profil démographique des étudiants et des non-étudiants du groupe d'âge des 16 à 24 ans. La section finale analyse les deux ans qu'ils ont passés au sein de la population active.

Profil démographique

Comme on pouvait s'y attendre les étudiants étaient généralement plus jeunes que les non-étudiants (tableau 6-2), la plus forte concentration de jeunes se trouvant parmi ceux qui ont fréquenté l'école en 1986 et en 1987. Les étudiants qui ont poursuivi leurs études étaient généralement plus âgés. Les femmes étaient légèrement plus nombreuses que les hommes dans la classe des non-étudiants.

Tableau 6-2

Répartition des 16 à 24 ans, selon la situation d'étudiant, l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Groupe d'âge, 16 à 24 ans			
	Étudiant			Non-étudiant
	1986	1987	1986-1987	1986-1987
Nombre (milliers)	**442**	**118**	**1 477**	**1 514**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Âge				
16-19	47,9	30,0	71,3	11,5
20-24	52,1	70,0	28,7	88,5
Sexe				
Masculin	53,6	51,4	51,6	47,8
Féminin	46,4	48,7	48,4	52,2

Tableau 6-3

Répartition des 16 à 24 ans, selon la situation d'étudiant et l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	Groupe d'âge, 16 à 24 ans			
	Étudiant			Non-étudiant
	1986	1987	1986-1987	1986-1987
Nombre (milliers)	**442**	**118**	**1 477**	**1 514**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
État matrimonial				
Marié	10,3	11,6	2,5	37,7
Célibataire	89,3	87,6	97,3	61,1
Autre	0,4	0,9	0,2	1,2

Tableau 6-4

Répartition des 16 à 24 ans, selon la situation d'étudiant, le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau et taux	Groupe d'âge, 16 à 24 ans			
	Étudiant			Non-étudiant
	1986	1987	1986-1987	1986-1987
Nombre (milliers)	**442**	**118**	**1 477**	**1 514**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Niveau d'instruction				
Aucunes études secondaires	2,1	2,7	1,8	5,9
Études secondaires partielles	49,1	63,0	60,9	65,3
Études postsecondaires partielles	22,7	19,4	26,7	10,5
Certificat ou diplôme	16,6	9,4	8,1	14,3
Diplôme d'université	9,6	5,5	2,5	4,0
Taux de rémunération*				
1-9 999 $	80,2	55,9	95,7	41,2
10 000-19 999 $	16,0	32,0	3,7	41,2
20 000-39 999 $	3,8	10,1	0,6	17,1
40 000 et plus	0,1	2,0	0,0	0,4

* *Travailleurs rémunérés uniquement.*

Il ressort du tableau 6-3 que dans toutes les catégories, les jeunes étaient généralement célibataires, alors que les non-étudiants étaient plus souvent mariés que les étudiants. Les étudiants plus jeunes (concentrés essentiellement parmi ceux qui ont fréquenté l'école les deux années) étaient pratiquement tous célibataires. Les jeunes divorcés et séparés étaient pratiquement absents de toutes les catégories.

Il ressort du tableau 6-4 que la grande majorité des jeunes étaient au niveau secondaire – moins de 4 % des jeunes de ce groupe d'âge n'avaient aucune instruction secondaire. Le niveau d'instruction des étudiants était plus élevé que celui des non-étudiants et les étudiants poursuivants reprenaient leurs études à tous les niveaux, mais la majorité au niveau secondaire. Sur l'ensemble de la population des jeunes, près de 16 % avaient déjà obtenu une attestation d'études postsecondaires ou un grade universitaire.

Comme on pouvait s'y attendre, et les « sortants » (étudiants en 1986) et ceux qui ont fréquenté l'école pendant les deux ans ont touché le plus faible taux de rémunération. Les non-étudiants et dans une moindre mesure, les étudiants poursuivant leurs études, ont affiché le taux de rémunération le plus élevé. Étant donné que les données sur les gains ne portent que sur 1986, il fallait s'attendre à ce que le taux de rémunération des « sortants » soit bas car il représente le revenu gagné durant l'année où ils étaient également étudiants à temps plein.

Tableau 6-5

Répartition des 16 à 24 ans, selon la situation d'étudiant et la situation d'activité, 1986-1987

Statut	Situation d'activité				
	Stable			Changement de situation	Total
	Inactifs	Chômeurs	Actifs		
	%	%	%	%	%
16-24/étudiant en 1986	2,6	0,1	5,0	92,3	100,0
16-24/étudiant en 1987	5,2	0,3	7,9	86,7	100,0
16-24/étudiant en 1986-1987	7,7	0,0	6,2	86,2	100,0
16-24/non-étudiant	4,5	0,2	25,4	69,9	100,0
25 ans et plus	15,9	0,4	44,8	39,0	100,0

Antécédents d'activité

Les tableaux suivants analysent les antécédents d'activité des jeunes, étudiants et non-étudiants. À titre de comparaison, les antécédents d'activité des actifs de 25 ans et plus sont également résumés dans ces tableaux.

Le tableau 6-5 permet de se faire une idée du niveau de stabilité professionnelle existant chez les jeunes. Comme on le voit, les jeunes en tant que groupe, qu'ils soient étudiants ou non, avaient plus de chances de connaître un changement de situation que les travailleurs plus âgés. Parmi les jeunes, les non-étudiants ont affiché une stabilité nettement plus grande, même s'ils étaient beaucoup moins stables que les travailleurs plus âgés. Les non-étudiants avaient à peu près deux fois moins de chances que les travailleurs plus âgés d'avoir occupé le même emploi au cours des deux ans.

Tableau 6-6

Répartition, fréquence et nombre moyen de changements de situation chez les étudiants et les non-étudiants, 16-24 ans, 1986-1987

Statut	Fréquence	Nombre moyen	Répartition
	%		%
Total			**100,0**
16-24/étudiant en 1986	92,3	4,0	5,2
16-24/étudiant en 1987	86,7	3,8	1,3
16-24/étudiant en 1986-1987	86,2	4,2	16,1
16-24/non-étudiant	69,9	3,6	13,4
25 ans et plus	39,0	2,9	64,0

Il ressort du tableau 6-6 qu'en moyenne, les étudiants ont connu environ quatre changements de situation durant les deux ans, contre à peu près trois pour les travailleurs plus âgés. Les jeunes, étudiants et non-étudiants confondus, ont connu un tiers de tous les changements de situation, même s'il ne représentaient qu'un cinquième de la population en âge de travailler. À eux seuls, les jeunes étudiants ont connu plus d'un cinquième (22,6 %) de tous les changements de situation. Il semble donc raisonnable de conclure que la présence d'un grand nombre de travailleurs étudiants au sein de la population en âge de travailler entraîne une hausse du taux de changement et de mobilité sur le marché du travail canadien en raison des changements de situation constants de ce groupe entre les études et la population active.

Le tableau 6-7 apporte une autre preuve de la plus grande mobilité des jeunes, des étudiants en particulier. Les étudiants avaient plus de chances que les travailleurs plus âgés de se retrouver dans les trois situations d'activité à un moment donné durant les deux ans, la situation des non-étudiants étant plus proche de celle des travailleurs plus âgés.

Tableau 6-7

Fréquence des périodes de chômage, d'emploi et d'inactivité chez les étudiants et les non-étudiants, âgés de 16 à 24 ans, 1986-1987

Statut	Type de période		
	Activité	Chômage	Inactivité
	%	%	%
16-24/étudiant en 1986	95,6	57,5	80,0
16-24/étudiant en 1987	91,6	51,4	83,1
16-24/étudiant en 1986-1987	88,6	44,7	85,8
16-24/non-étudiant	93,9	41,8	48,4
25 ans et plus	82,0	18,8	42,2

L'expérience du chômage des nouveaux actifs figure au tableau 6-8. Durant les deux ans, près de la moitié des étudiants faisant partie de la population active ont traversé une période de chômage à un moment donné. Le taux est moins élevé pour les jeunes non-étudiants mais il est quand même près du double de celui des travailleurs plus âgés. Il n'en reste pas moins que les non-étudiants se sont classés pratiquement en tête de liste en ce qui concerne le nombre moyen de périodes de chômage. Nous avons indiqué le taux de chômage de 1987 pour analyser l'expérience du chômage de ceux qui ont quitté l'école en 1986, et il en ressort qu'ils ont connu un taux de chômage de 38,0 %, le plus élevé parmi tous les groupes.

Étudiants et non-étudiants, selon le taux de chômage en 1986-1987

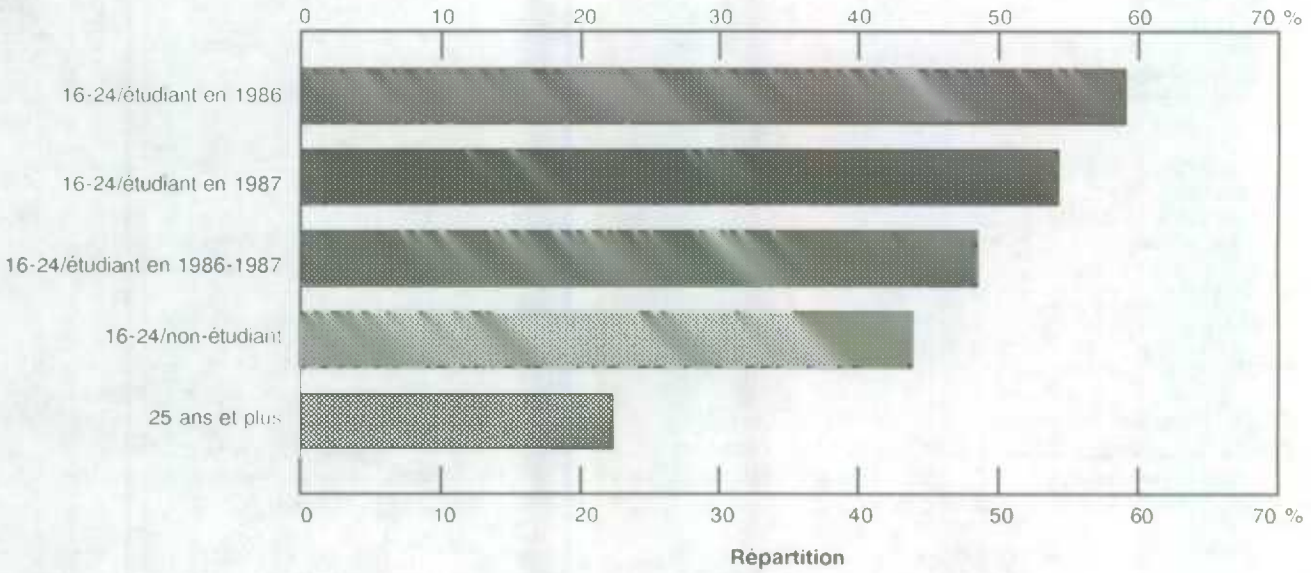

Tableau 6-8

Taux de chômage et nombre moyen de périodes de chômage des étudiants et non-étudiants, âgés de 16 à 24 ans, 1986-1987

Statut	Taux de chômage		Nombre moyen de périodes de chômage*
	1987	1986-1987	
	%	%	
16-24/étudiant en 1986	38,0	59,1	1,7
16-24/étudiant en 1987	36,3	54,2	1,5
16-24/étudiant en 1986-1987	30,5	48,4	1,4
16-24/non-étudiant	28,8	43,8	1,6
25 ans et plus	14,9	22,3	1,3

* *Le nombre moyen ne concerne que ceux qui ont traversé au moins une période de chômage.*

Il ressort du tableau 6-9 que les jeunes, étudiants ou non, ont traversé des périodes de chômage de plus longue durée, à l'exception des étudiants qui ont fréquenté l'école à temps plein durant les deux années. Il est permis de penser que pour beaucoup de ces étudiants, la durée du trimestre scolaire a empêché des périodes de chômage prolongées. Pour les autres classes de jeunes travailleurs, la proportion de ceux qui ont traversé plus de 26 semaines de chômage était nettement plus élevée que dans le cas des travailleurs plus âgés.

Tableau 6-9

Répartition des étudiants et non-étudiants, âgés de 16 à 24 ans, selon le nombre de semaines de chômage, 1986-1987

Statut	Semaines de chômage			Total
	Aucune	1-26	Plus de 26	
	%	%	%	%
16-24/étudiant en 1986	41,0	45,0	14,1	100,0
16-24/étudiant en 1987	45,8	37,6	16,6	100,0
16-24/étudiant en 1986-1987	51,6	42,0	6,4	100,0
16-24/non-étudiant	56,2	27,2	16,6	100,0
25 ans et plus	77,7	13,0	9,3	100,0

Le tableau 6-10 fait état de la raison pour laquelle les nouveaux actifs ont quitté leur emploi. Les jeunes avaient beaucoup plus de chances de quitter leur emploi que de le perdre, nettement plus que les travailleurs plus âgés. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le mouvement constant de va-et-vient entre les études et le travail ne suffit pas à expliquer le taux élevé de démission chez les jeunes, étant donné que les jeunes non-étudiants ont connu eux aussi un taux de démission plus élevé.

Il ressort du tableau 6-11 que les jeunes travailleurs, étudiants et non-étudiants, avaient plus de chances d'obtenir une hausse de salaire en changeant d'emploi. Les sortants (étudiants de 1986) affichaient la plus nette amélioration. L'écart entre étudiants et non-étudiants était infime.

Étudiants et non-étudiants, selon les semaines de chômage en 1986-1987

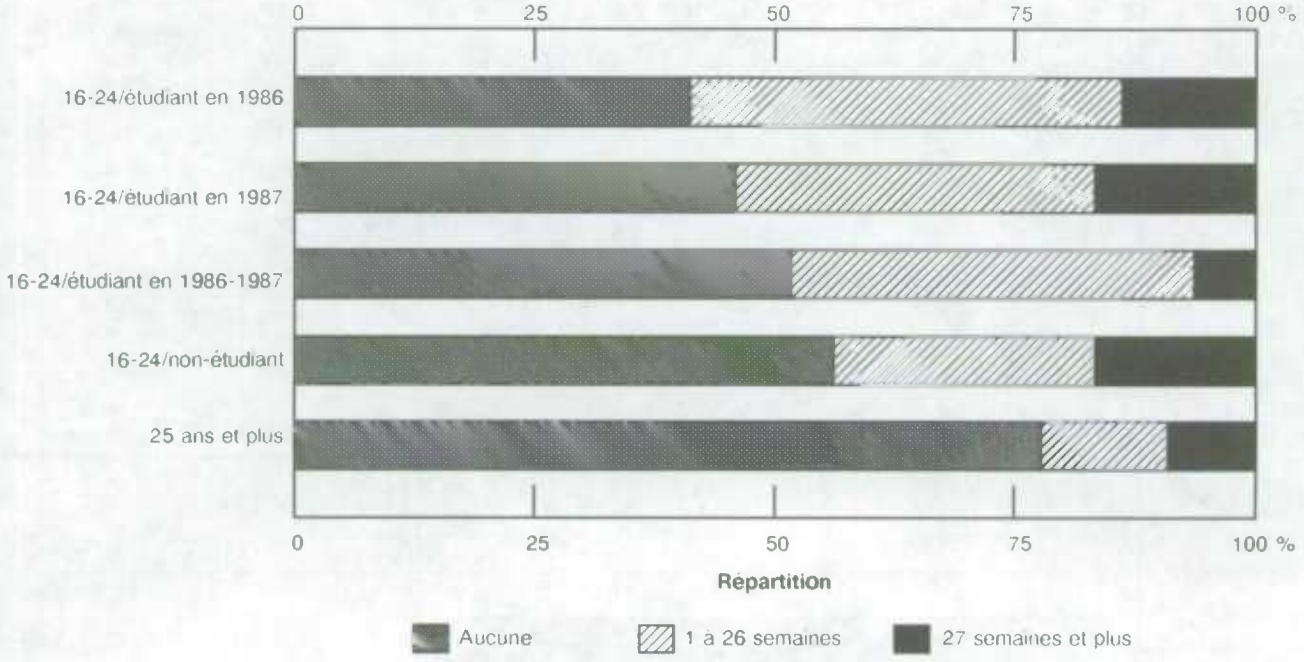

Tableau 6-10

Répartition des étudiants et non-étudiants, âgés de 16 à 24 ans, selon la raison d'interruption d'activité, 1986-1987

Statut	Interruption volontaire	Interruption involontaire	Autre	Total
	%	%	%	%
16-24/étudiant en 1986	55,1	33,6	11,3	100,0
16-24/étudiant en 1987	60,3	27,2	12,6	100,0
16-24/étudiant en 1986-1987	67,5	23,7	8,9	100,0
16-24/non-étudiant	53,4	35,5	11,1	100,0
25 ans et plus	45,6	41,5	13,0	100,0

Tableau 6-11

Répartition des étudiants et non-étudiants, âgés de 16 à 24 ans qui ont quitté leur emploi pour en trouver un autre, selon l'importance du changement de salaire, 1986-1987

Statut	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
16-24/étudiant en 1986	19,6	5,8	10,4	12,0	52,2	100,0
16-24/étudiant en 1987	21,9	6,1	14,5	10,0	47,5	100,0
16-24/étudiant en 1986-1987	22,0	6,8	12,1	9,6	49,4	100,0
16-24/non-étudiant	22,0	6,0	11,3	11,0	49,7	100,0
25 ans et plus	23,1	7,9	13,1	12,9	43,0	100,0

Les étudiants étaient plus susceptibles d'occuper un emploi peu rémunérateur que les non-étudiants ou les travailleurs plus âgés (un emploi peu rémunérateur équivaut à 5 $ de l'heure ou moins). Il ressort du tableau 6-12 que les sortants et les « poursuivants » ont obtenu de meilleurs résultats à ce chapitre que ceux qui ont fréquenté l'école les deux années. Plus de la moitié de ces derniers ont occupé un emploi peu rémunérateur.

Tableau 6-12

Répartition des étudiants et non-étudiants, âgés de 16 à 24 ans, selon le taux de rémunération, 1986-1987

Statut	Emploi peu rémunérateur	Emploi autre que peu rémunérateur	Total
	%	%	%
16-24/étudiant en 1986	40,5	59,5	100,0
16-24/étudiant en 1987	36,3	63,7	100,0
16-24/étudiant en 1986-1987	55,3	44,7	100,0
16-24/non-étudiant	25,6	74,4	100,0
25 ans et plus	10,0	90,0	100,0

Étudiants et non-étudiants, selon la fréquence des emplois peu rémunérateurs, 1986-1987

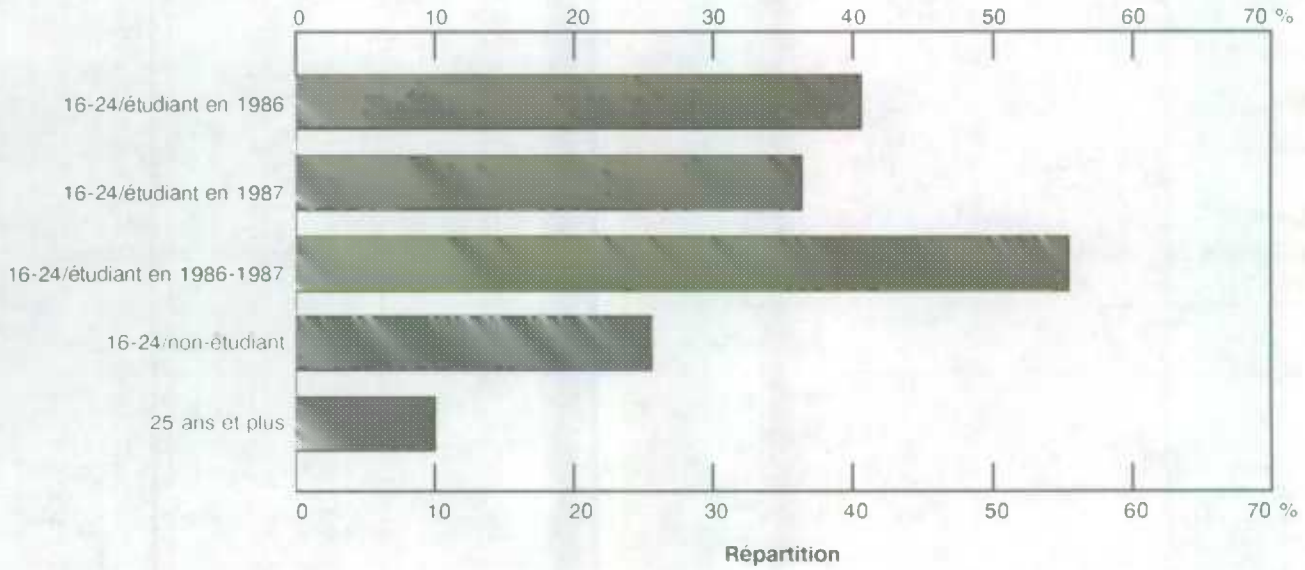

Chapitre 7

Cessation d'activité

Dans ce chapitre, nous nous penchons sur l'expérience des membres qui constituent l'autre extrémité de la population active, à savoir les 55 à 64 ans, qui sont le plus près de l'âge normal de la retraite, soit 65 ans. Nous avions prévu à l'origine diviser ce groupe d'âge entre ceux qui ont pris leur retraite durant la période de l'enquête et ceux qui ne l'ont pas prise, afin de comparer les antécédents et les caractéristiques des deux groupes et de mieux cerner les facteurs qui incitent les travailleurs à prendre une retraite anticipée. Toutefois, dans la pratique, les résultats de l'enquête n'ont permis d'identifier qu'un segment particulier des travailleurs prenant leur retraite : ceux qui ont invoqué la retraite comme raison de cessation d'activité. Les travailleurs qui ont pris leur retraite alors qu'ils étaient en situation de chômage ou d'inactivité ont été impossibles à cerner d'après les données de l'enquête.

Il faut également noter une autre faille. L'enquête n'a pas permis de cerner les travailleurs qui ont pris leur retraite et qui, suite à un changement d'avis, ont réintégré la population active. Il est impossible de savoir combien de retraités appartenaient à cette catégorie, mais il est tout à fait possible que le nombre de travailleurs qui ont pris leur retraite au cours des deux années soit une surestimation du nombre de travailleurs qui ont cessé toute activité à titre permanent. Il convient d'avoir ces données présentes à l'esprit lorsqu'on interprète les résultats qui suivent.

Profil démographique

Le groupe d'âge des 55 à 64 ans représente 14 % de la population en âge de travailler et 77 % de toutes les cessations d'activité. Il ressort du tableau 7-1 que 6,1 % de toutes les personnes âgées de 55 à 64 ans ont quitté leur emploi pour des raisons de retraite en 1986 ou 1987. Parmi les travailleurs âgés qui ont quitté leur emploi, 28,0 % ont évoqué la retraite comme raison principale.

Tableau 7-1

Nombre et distribution des 55 à 64 ans, selon la situation de retraite, 1986-1987

Statut	Nombre	Distribution
	(milliers)	%
Total	**2 306**	**100,0**
55-64/retraité	141	6,1
55-64/non retraité	2 165	93,9

Les hommes étaient deux fois plus nombreux que les femmes parmi les retraités, même s'ils étaient à peu près équitablement représentés parmi les non-retraités. Il ressort du tableau 7-2 que les deux tiers des retraités étaient des hommes. La différence est minime dans la situation de retraité entre les travailleurs mariés et non mariés.

Tableau 7-2

Répartition des 55 à 64 ans, selon la situation de retraite, le sexe et l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	Retraités	Non-retraités
Nombre (milliers)	**141**	**2 165**
Total (%)	**100,0**	**100,0**
Sexe		
Masculin	66,2	46,9
Féminin	33,8	53,2
État matrimonial		
Marié	74,9	76,2
Célibataire	8,0	6,7
Autres	17,1	17,1

Le tableau 7-3 ne fait ressortir que d'infimes différences parmi les retraités et les non-retraités en ce qui concerne le niveau d'instruction et le taux de rémunération. Les travailleurs titulaires d'un certificat ou d'un grade avaient plus de chances d'être à la retraite, à l'instar de ceux qui avaient des gains plus élevés, même si la différence entre les gains des retraités et des non-retraités était infime.

Tableau 7-3

Répartition des 55 à 64 ans, selon la situation de retraite, le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau et taux	Retraités	Non-retraités
Nombre (milliers)	**141**	**2 165**
Total (%)	**100,0**	**100,0**
Niveau d'instruction		
Aucunes études secondaires	30,6	35,5
Études secondaires partielles	43,1	44,0
Études postsecondaires partielles	5,7	4,9
Certificat ou diplôme	10,2	7,5
Diplôme d'université	10,4	8,1
Taux de rémunération*		
1-9 999 $	24,7	27,0
10 000-19 999 $	26,4	26,8
20 000-39 999 $	39,5	37,3
40 000 et plus	9,4	8,9

* *Travailleurs rémunérés uniquement.*

L'affiliation à un régime de pension privé est fortement corrélée à la retraite, comme l'indique le tableau 7-4. Les deux tiers des travailleurs retraités étaient affiliés à un régime de pension privé, contre seulement 40,6 % des travailleurs non-retraités.

Groupe d'âge des 55 à 64 ans, selon la régime de retraite et le régime de pension privé, 1986-1987

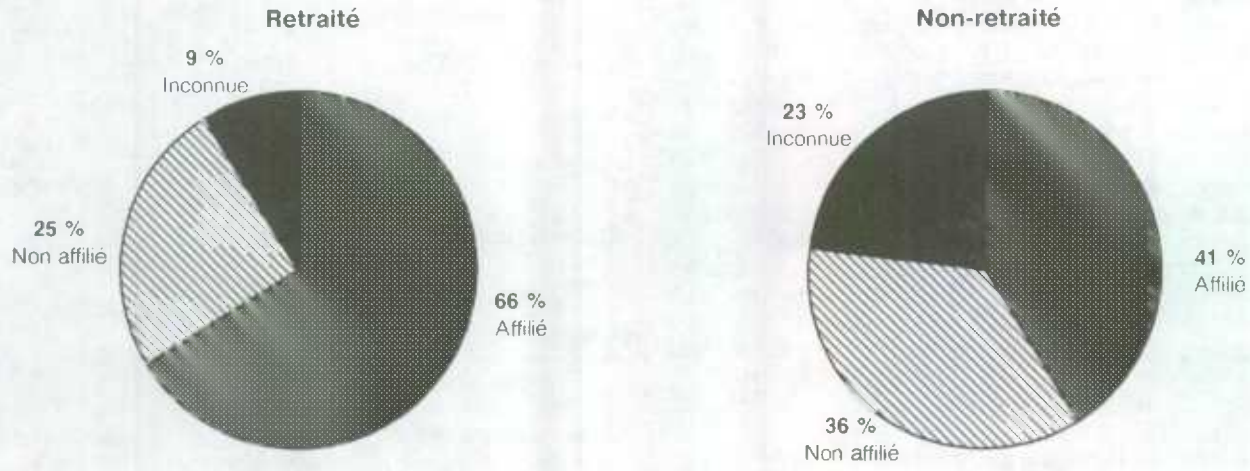

Voir le texte.

Tableau 7-4

Répartition des 55 à 64 ans, selon la situation de retraite et l'affiliation à un régime de pension privé, 1986-1987

Affiliation	Retraités	Non-retraités
Total (%)	**100,0**	**100,0**
Oui	65,8	40,6
Non	25,2	36,0
Inconnue	9,0	23,5

Antécédents d'activité

Les tableaux qui suivent comparent les antécédents d'activité des retraités à ceux des non-retraités du même âge et à ceux des moins de 55 ans. Étant donné que la définition de retraité se limite à ceux qui ont quitté un emploi, les deux groupes témoins sont également limités à ceux qui ont quitté un emploi. Pour interpréter ces données, il faut noter qu'en raison du fait que les retraités ne faisaient pas partie de la population active pendant la totalité des deux ans, les comparaisons entre données qui sont fonction du temps, du moins partiellement, ne sont pas entièrement valables. Par exemple, les individus qui ont pris leur retraite durant les premiers mois de 1986 se sont forcément heurtés à un nombre limité d'occasions de connaître des périodes de chômage multiples, des changements de situation ou une accumulation de semaines de chômage, par rapport à ceux qui ont passé les deux ans au sein de la population active. Par conséquent, seuls certains antécédents sont analysés, notamment lorsque la période de temps passée au sein de la population active est sans importance ou sans influence trop marquée.

Les données sur la durée du chômage qui figurent au tableau 7-5 ne sont guère influencées par le facteur temps car on ne tient compte que de la durée et non du nombre de périodes révolues. Pour ce qui est des travailleurs ayant traversé une période de chômage révolue, la durée moyenne était plus longue pour les travailleurs prenant leur retraite. Par ailleurs, les travailleurs plus âgés non-retraités ont traversé des périodes de chômage de plus longue durée que les travailleurs plus jeunes. Il faut préciser que les périodes de chômage des travailleurs prenant leur retraite ne se sont pas soldées par leur mise à la retraite car la définition de retraité n'embrasse que ceux qui ont quitté un emploi (et non pas une situation de chômage).

Tableau 7-5

Durée moyenne des périodes de chômage révolues, retraités et non-retraités, 1986-1987

Situation	Durée en semaines
55-64/retraité	18,6
55-64/non retraité	15,7
Moins de 55	13,2

Tableau 7-6

Répartition des retraités et des non-retraités qui ont quitté un emploi pour en trouver un autre par la suite, selon l'importance du changement de salaire, 1986-1987

Situation	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
55-64/retraité	64,7	0,0	6,5	0,0	28,8	100,0
55-64/non retraité	22,3	11,7	18,4	14,0	33,7	100,0
Moins de 55	22,3	7,1	12,2	11,6	46,8	100,0

Les données du tableau 7-6 concernent les changements d'emploi que les travailleurs âgés ont connus au cours des deux ans. À noter que seulement 5 % des retraités ont changé d'emploi avant la retraite. Il ressort des données que les travailleurs retraités sont ceux sur qui un changement d'emploi a eu les pires conséquences. Près des deux tiers de ceux qui ont changé d'emploi ont subi une importante baisse de salaire avant la retraite.

Il ressort du tableau 7-7 que les travailleurs retraités avaient plus de chances que les autres classes de travailleurs ayant cessé toute activité d'avoir occupé un emploi peu rémunérateur.

Tableau 7-7

Répartition des retraités et des non-retraités qui ont quitté leur emploi, selon le faible taux de rémunération, 1986-1987

Situation	Emploi peu rémunérateur	Emploi autre que peu rémunérateur	Total
	%	%	%
55-64/retraité	6,8	93,2	100,0
55-64/non retraité	8,1	91,9	100,0
Moins de 55	10,7	89,3	100,0

Quatrième partie

Le marché du travail et les situations précaires

On se préoccupe beaucoup de nos jours des travailleurs dont la situation est marginale, périphérique ou précaire. Ces travailleurs ne sont pas toujours faciles à définir, mais parmi les éléments communs de leur vie active, il faut citer un faible taux de rémunération, des périodes d'emploi intermittentes entrecoupées de périodes de chômage de longue durée, des périodes d'emploi à temps partiel involontaires, l'asservissement à des programmes de sécurité du revenu publics et des conditions de travail dangereuses. Les données de l'enquête qui forment la base des trois chapitres suivants n'autorisent pas l'identification et l'examen des travailleurs dans une situation précaire particulière; mais elles permettent l'analyse de certaines des conditions qui caractérisent un travail précaire : emplois peu rémunérateurs, travailleurs demandant des prestations d'aide sociale et d'assurance-chômage et travailleurs qui ont traversé une période de chômage de longue durée.

Chapitre 8

Emplois peu rémunérateurs

Dans ce chapitre, nous analysons les emplois peu rémunérateurs, non pas les travailleurs peu rémunérés, car il est difficile de définir de manière homogène un travailleur peu rémunéré deux années durant. Beaucoup de travailleurs ont occupé plus d'un emploi en l'espace de deux ans, et si l'un de ces emplois peut avoir été peu rémunérateur, cela n'a pas été le cas de tous. Par conséquent, il est impossible de désigner comme travailleurs peu rémunérés des individus qui ont occupé des emplois multiples si seulement l'un des emplois qu'ils ont occupés était peu rémunérateur. Toutefois, les 19 millions d'emplois rémunérés occupés en 1986-1987 peuvent être classés sans ambiguité comme peu rémunérateurs ou pas, et il devient alors possible d'analyser les caractéristiques des travailleurs qui ont occupé ces emplois à l'époque.

La première section de ce chapitre porte sur certaines des caractéristiques des emplois peu rémunérateurs. La deuxième analyse les caractéristiques des travailleurs qui les ont occupés. La section finale se polarise sur les travailleurs, non sur les emplois, mais sous un angle différent : elle répertorie tous les travailleurs qui occupaient un emploi peu rémunérateur à une date précise en 1986 et contrôle leur situation à la fin de 1987 pour établir combien d'entre eux ont échappé à leur situation de travailleur peu rémunéré.

Dans toutes ces sections, un emploi peu rémunérateur est un emploi qui se classe dans les 20 % inférieurs de l'échelle des salaires. Le taux de rémunération de ces emplois était de 5 $ de l'heure ou moins (ce qui équivaut à 9 620 $ ou moins annuellement pour une année complète de travail).

Un taux horaire de 5 $ est supérieur d'environ 1 $ aux 11 salaires minimums qui prévalaient au début de 1987[2] au sein du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, lesquels variaient entre 3,65 $ de l'heure en bas de l'échelle à 4,50 $ de l'heure en haut de l'échelle. Pour comparer cela à une situation de faible revenu, il faut préciser qu'un taux de 5 $ de l'heure procure un revenu annuel brut d'environ 9 620 $ à un travailleur qui a effectué la moyenne des heures hebdomadaires travaillées au Canada durant toute l'année. En 1987, ce revenu aurait placé un travailleur vivant dans une grande ville nettement en-deçà du seuil de faible revenu de Statistique Canada qui était de 11 847 $.

Caractéristiques des emplois peu rémunérateurs

Le tableau 8-1 expose les résultats nationaux et provinciaux sur les emplois peu rémunérateurs. Les deux premières colonnes indiquent la part provinciale de tous les emplois peu rémunérateurs et des autres emplois au Canada. La troisième colonne précise la fréquence des emplois peu rémunérateurs dans chaque province, c'est-à-dire sur l'ensemble des emplois, le pourcentage de ceux qui étaient peu rémunérateurs. Sur les 19 millions d'emplois rémunérés occupés (les travailleurs autonomes sont exclus) durant les deux ans, près de 4 millions étaient peu rémunérateurs. Il faut préciser que puisqu'on a défini un emploi peu rémunérateur comme un emploi appartenant aux 20 % inférieurs de l'échelle des salaires, les emplois peu rémunérateurs constituent le cinquième (20,3 %) de tous les emplois rémunérés.

Tableau 8-1

Répartition provinciale et fréquence des emplois peu rémunérateurs et des autres emplois, 1986-1987

Province	Répartition des emplois		Fréquence des emplois peu rémunérateurs
	Autres que peu rémunérateurs	Peu rémunérateurs	
Nombre (milliers)	**15 142**	**3 851**	
Canada (%)	**100,0**	**100,0**	**20,3**
Terre-Neuve	1,9	2,8	27,6
Île-du-Prince-Édouard	0,4	0,7	32,1
Nouvelle-Écosse	2,8	4,0	26,6
Nouveau-Brunswick	2,4	3,5	27,3
Québec	24,1	21,9	18,8
Ontario	39,7	38,8	19,9
Manitoba	4,0	4,2	21,3
Saskatchewan	3,2	3,8	23,3
Alberta	10,3	9,7	19,2
Colombie-Britannique	11,3	10,6	19,2

Tableau 8-2

Répartition et fréquence des emplois peu rémunérateurs et des autres emplois, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

Taux de chômage	Répartition des emplois		Fréquence des emplois peu rémunérateurs
	Autres que peu rémunérateurs	Peu rémunérateurs	
Nombre (milliers)	**15 142**	**3 851**	
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**20,3**
Moins de 8,0 %	33,0	29,2	18,4
8,0-11,9 %	50,7	52,2	20,7
12,0-15,9 %	13,0	13,9	21,4
16,0 % et plus	3,3	4,8	26,9

Près des deux tiers des emplois peu rémunérateurs au Canada étaient situés au Québec et en Ontario, même si la fréquence des emplois peu rémunérateurs était inférieure à la moyenne nationale dans ces deux provinces. Cette fréquence était nettement supérieure à la moyenne dans les quatre provinces atlantiques : elle y représentait en effet moins de 8 % des emplois qu'on ne considère pas comme peu rémunérateurs au Canada, mais 11,0 % des emplois peu rémunérateurs. C'est au Québec que la fréquence des emplois peu rémunérateurs était la plus basse, suivi de près par l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Fréquence des emplois peu rémunérateurs, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

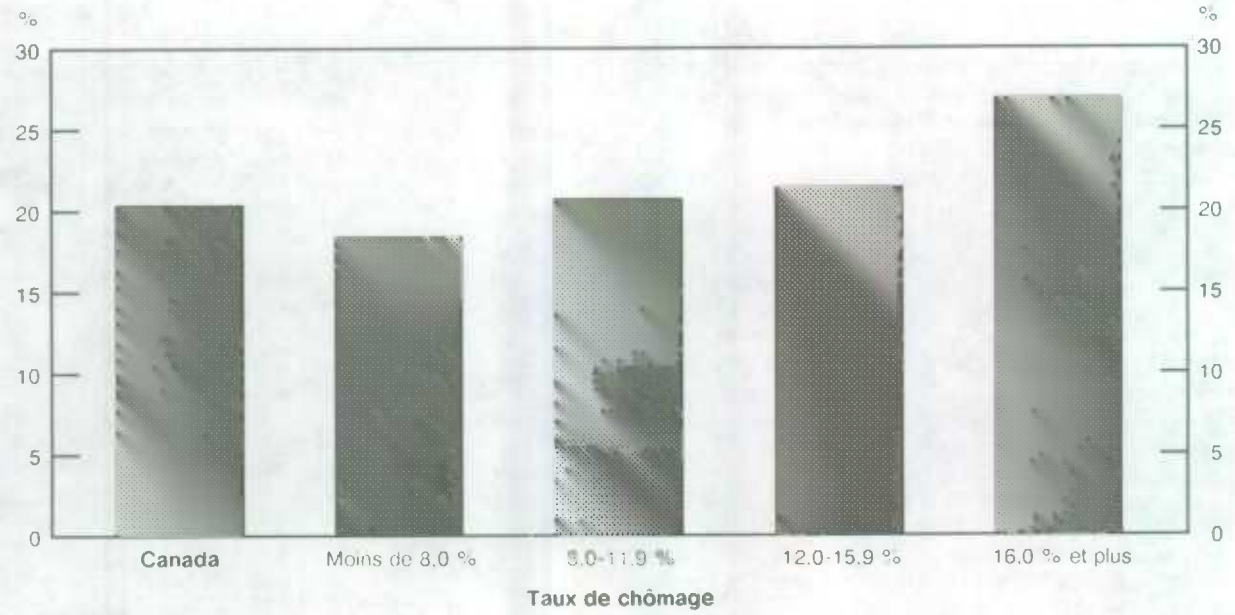

Fréquence des emplois peu rémunérateurs, selon la branche d'activité, 1986-1987

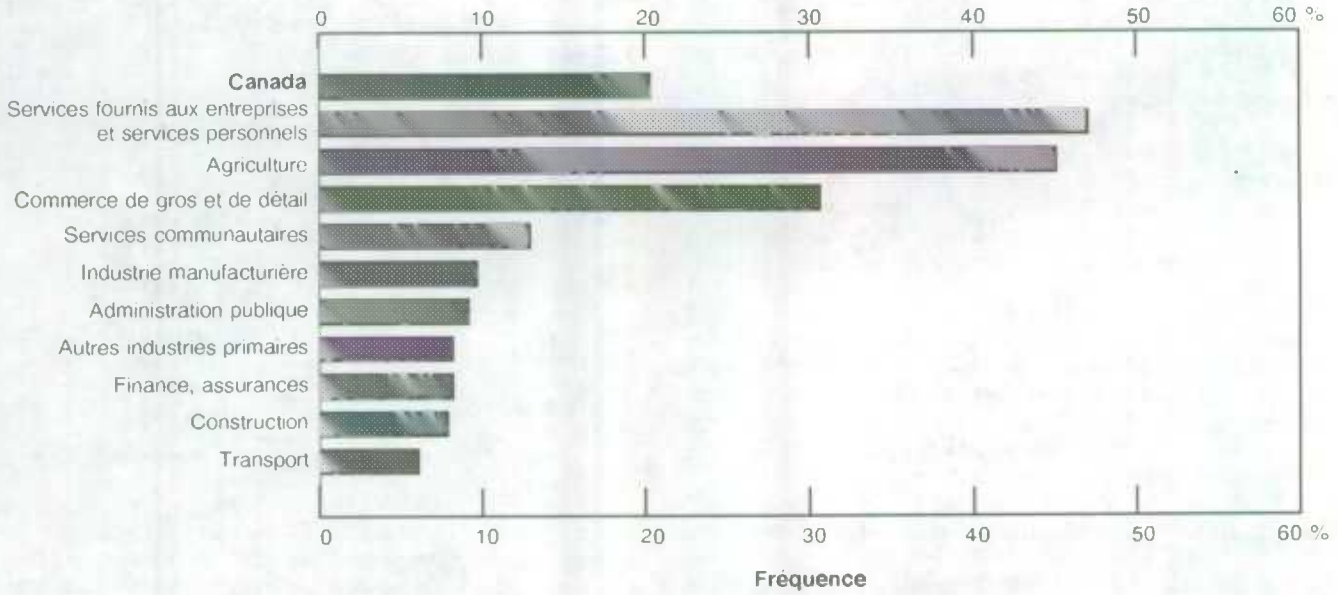

Voir le texte.

Le tableau 8-2 contient des données sur le rapport qui existe entre le taux de chômage régional et les emplois peu rémunérateurs. Les régions à fort taux de chômage enregistraient à la fois une plus grande part des emplois peu rémunérateurs au Canada par rapport à ceux qui ne l'étaient pas et une fréquence plus élevée. Dans les régions à fort taux de chômage, les emplois avaient une fois et demie plus de chances d'être désignés comme peu rémunérateurs que dans les régions à faible taux de chômage.

Tableau 8-3

Répartition et fréquence des emplois peu rémunérateurs et des autres emplois, selon la branche d'activité, 1986-1987

Branche d'activité	Répartition des emplois		Fréquence des emplois peu rémunérateurs
	Autres que peu rémunérateurs	Peu rémunérateurs	
Nombre (milliers)	**15 142**	**3 851**	
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**20,3**
Branche d'activité			
Agriculture	1,3	4,3	45,1
Autres industries primaires	3,2	1,1	8,2
Industrie manufacturière	19,0	8,0	9,6
Construction	7,6	2,6	7,9
Transports et communications	8,0	2,0	6,1
Commerce de gros et de détail	15,5	26,8	30,6
Finance, assurances et immobilier	5,8	2,0	8,2
Services communautaires*	18,8	11,1	13,0
Services fournis aux entreprises et services personnels	10,1	35,2	47,0
Autres services	2,2	3,6	29,1
Administrations publiques	8,6	3,4	9,1

* *Les services communautaires recouvrent les secteurs de l'éducation, de la santé et du bien-être; les hôpitaux et les organisations religieuses.*

Il ressort du tableau 8-3 que la branche d'activité exerce une influence nettement plus marquée que la province ou le taux de chômage régional sur le fait qu'un emploi soit peu rémunérateur ou non. De fait, les données qui figurent au tableau 8-3 ont ceci d'inhabituel que les fréquences ne sont pas concentrées autour de la moyenne nationale, mais sont soit beaucoup plus élevées, soit beaucoup plus basses. Les travailleurs des secteurs de l'agriculture, du commerce de gros et de détail ainsi que des services fournis aux entreprises, services personnels et autres services occupaient fréquemment des emplois peu rémunérateurs. En revanche, les travailleurs de six autres branches d'activité avaient moins de 10 % de chances d'effectuer un travail peu rémunéré.

Le tableau 8-4 présente quatre autres caractéristiques des emplois. Près de la moitié (40,1 %) des emplois à temps partiel étaient peu rémunérateurs, contre 14,5 % des emplois à temps plein. Pratiquement aucun emploi syndiqué n'était peu rémunérateur, alors que plus du quart des emplois non syndiqués l'étaient. Étant donné que les emplois non syndiqués représentaient 73,5 % de tous les emplois rémunérés en 1986-1987, ils constituaient près de 97 % de tous les emplois peu rémunérateurs.

Les chances de toucher un faible salaire étaient inversement proportionnelles à la taille de l'entreprise. Les employés des plus petites entreprises couraient trois fois plus de chances de toucher un faible salaire que ceux des plus grosses entreprises. C'est dans les plus petites entreprises qu'on trouvait près de la moitié des emplois peu rémunérateurs. Les emplois peu rémunérateurs étaient peu nombreux à être assortis d'avantages sociaux comme un régime de pension. Lorsqu'un régime de pension se rattachait à un emploi, les chances que ce dernier soit peu rémunérateur étaient inférieures à 3 %. Près de 96 % de tous les emplois peu rémunérateurs n'offraient aucun régime de pension.

Tableau 8-4

Répartition et fréquence des emplois peu rémunérateurs et des autres emplois, selon certaines caractéristiques choisies, 1986-1987

Caractéristique	Répartition des emplois		Fréquence des emplois peu rémunérateurs
	Autres que peu rémunérateurs	Peu rémunérateurs	
Nombre (milliers)	**15 142**	**3 851**	
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**20,3**
Type d'emploi			
Temps plein	83,0	55,3	14,5
Temps partiel	17,0	44,7	40,1
Statut			
Non syndiqué	67,6	96,5	26,6
Syndiqué	32,4	3,5	2,7
Taille de l'entreprise			
19 employés ou moins	23,3	44,7	32,8
20-99 employés	16,2	16,4	20,5
100-499 employés	13,6	8,4	13,6
500 ou plus	36,0	16,7	10,6
Non précisé	11,0	13,8	24,3
Régime de pension			
Oui	41,0	4,5	2,7
Non	59,0	95,5	29,2

Fréquence des emplois peu rémunérateurs, selon la taille de l'entreprise, 1986-1987

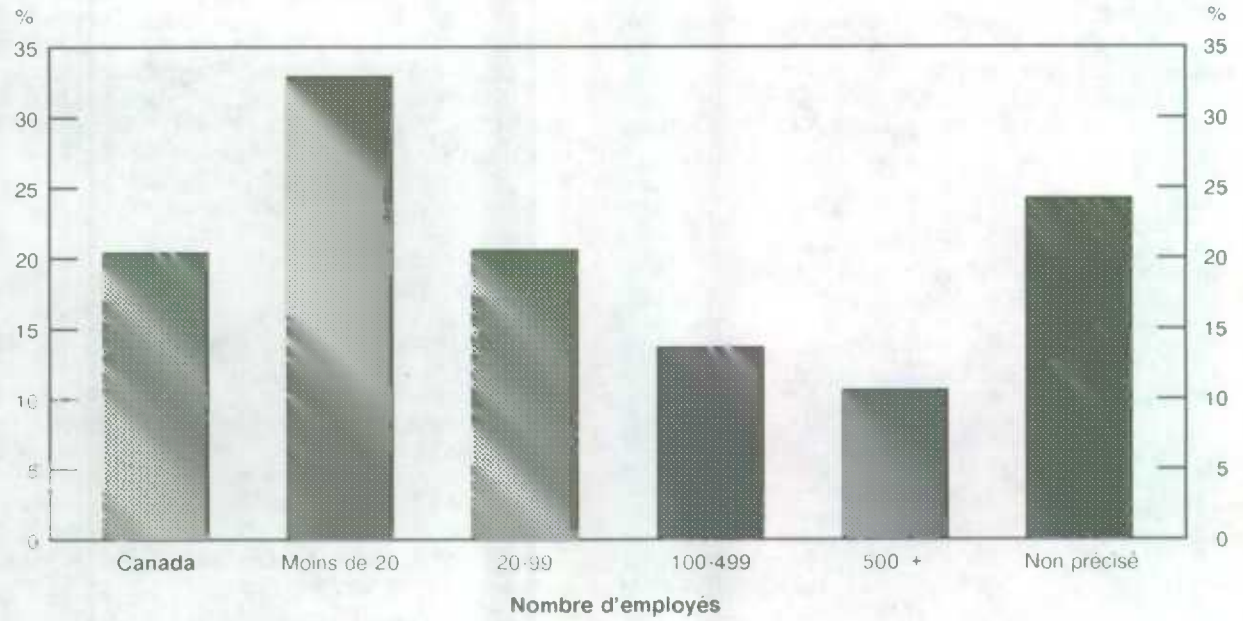

Voir le texte.

Caractéristiques des travailleurs qui occupaient des emplois peu rémunérateurs

Dans cette section, nous analysons les caractéristiques des travailleurs qui occupaient des emplois peu rémunérateurs en 1986-1987. Nous ne précisons pas nécessairement les caractéristiques des travailleurs peu rémunérés à titre permanent, mais plutôt celles des travailleurs qui occupaient un emploi peu rémunérateur, peu importe sa durée. Nous estimons toutefois que le profil de ces travailleurs suit de près (exception faite sans doute de l'âge) celui des travailleurs qui ont occupé plus ou moins constamment des emplois peu rémunérateurs.

Il ressort du tableau 8-5 que les femmes avaient pratiquement deux fois plus de chances que les hommes d'occuper un emploi peu rémunérateur et occupaient près des deux tiers de tous les emplois peu rémunérateurs en 1986-1987. Le groupe d'âge des plus jeunes, soit les adolescents des deux sexes, avait le plus de chances (60,0 %) d'occuper un emploi peu rémunérateur. Cette probabilité chutait rapidement avec l'âge : les travailleurs âgés de 35 à 44 ans n'avaient que 8,6 % de chances d'occuper un emploi peu rémunérateur.

Il ressort du tableau 8-6 que les constats sur l'âge varient considérablement si l'on tient compte du sexe. Chez les adolescentes, la fréquence d'un emploi peu rémunérateur était supérieure d'un tiers à celle de leurs homologues du sexe masculin, l'écart se creusant avec l'âge : chez les 35 à 44 ans, la fréquence chez les femmes était trois fois plus élevée et chez les 45 à 54 ans, quatre fois plus élevée.

Tableau 8-5

Répartition et fréquence des travailleurs occupant un emploi peu rémunérateur ou un autre emploi, selon l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Répartition des emplois		Fréquence des emplois peu rémunérateurs
	Autres que rémunérateurs	Peu rémunérateurs	
Nombre (milliers)	**15 142**	**3 851**	
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**20,3**
Masculin	57,2	39,6	15,0
Féminin	42,9	60,4	26,4
Âge (%)	**100,0**	**100,0**	**20,3**
16-19	7,0	41,4	60,0
20-24	18,3	26,0	26,5
25-34	32,5	16,5	11,5
35-44	22,4	8,3	8,6
45-54	12,7	4,8	8,7
55-64	7,1	3,0	9,6

Fréquence des emplois peu rémunérateurs*, selon le groupe d'âge et le sexe, 1986-1987

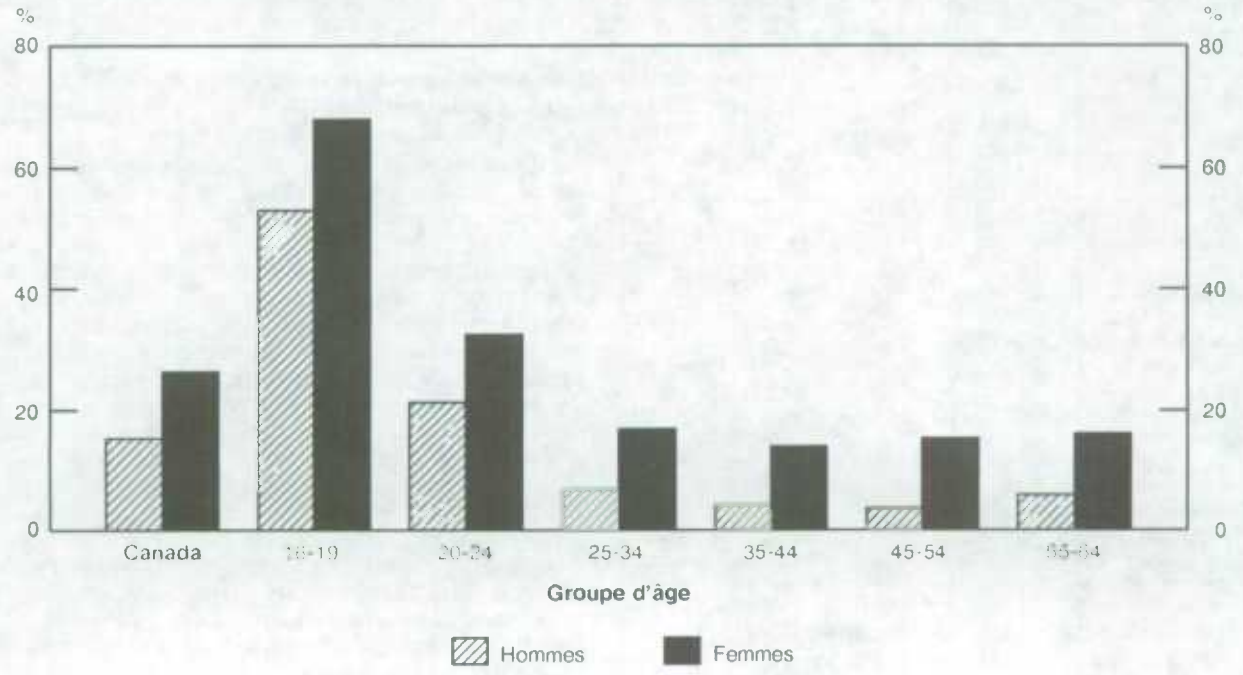

* *Emplois rapportant 5 $ ou moins.*

Tableau 8-6

Répartition et fréquence des travailleurs occupant un emploi peu rémunérateur ou un autre emploi, selon l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Répartition des emplois		Fréquence des emplois peu rémunérateurs
	Autres que peu rémunérateurs	Peu rémunérateurs	
Nombre (milliers)	**15 142**	**3 851**	
Hommes	**8 653**	**1 525**	
Tous les âges (%)	**100,0**	**100,0**	**15,0**
16-19	7,7	48,8	52,7
20-24	18,1	27,6	21,2
25-34	31,4	12,9	6,8
35-44	21,8	5,3	4,1
45-54	12,9	2,6	3,5
55-64	8,0	2,8	5,7
Femmes	**6 490**	**2 326**	
Tous les âges (%)	**100,0**	**100,0**	**26,4**
16-19	6,1	36,6	68,2
20-24	18,6	25,0	32,4
25-34	33,8	18,9	16,7
35-44	23,1	10,3	13,7
45-54	12,5	6,2	15,0
55-64	5,8	3,1	16,0

Il ressort du tableau 8-7 que les deux tiers de tous les emplois peu rémunérateurs étaient occupés par des célibataires qui avaient beaucoup plus de chances d'occuper ces emplois que les travailleurs mariés. Les chances d'occuper un emploi peu rémunérateur pour les personnes divorcées, séparées et veuves n'étaient que légèrement supérieures à celles des personnes mariées.

Tableau 8-7

Répartition et fréquence des personnes occupant un emploi peu rémunérateur ou un autre emploi, selon l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	Répartition des emplois		Fréquence des emplois peu rémunérateurs
	Autres que peu rémunérateurs	Peu rémunérateurs	
Nombre (milliers)	**15 142**	**3 851**	
Ensemble (%)	**100,0**	**100,0**	**20,3**
État matrimonial			
Marié	62,0	29,2	10,7
Célibataire	31,4	66,7	35,1
Autres	6,6	4,1	13,7

Tableau 8-8

Répartition et fréquence des travailleurs occupant un emploi peu rémunérateur ou un autre emploi, selon le niveau d'instruction, 1986-1987

Niveau	Répartition des emplois		Fréquence des emplois peu rémunérateurs
	Autres que peu rémunérateurs	Peu rémunérateurs	
Nombre (milliers)	**15 142**	**3 851**	
Ensemble (%)	**100,0**	**100,0**	**20,3**
Niveau d'instruction			
Aucunes études secondaires	8,0	7,6	19,5
Études secondaires partielles	47,4	65,1	25,9
Études postsecondaires partielles	13,1	16,0	23,7
Certificat ou diplôme	16,5	7,5	10,3
Diplôme d'université	15,1	3,8	6,0

Près des trois quarts de tous les emplois peu rémunérateurs étaient occupés par des travailleurs dont le niveau d'instruction équivalait à quelques années de secondaire ou moins (tableau 8-8). En général, plus le niveau d'instruction était élevé, moins le travailleur avait de chances d'occuper un emploi peu rémunérateur. Ceux qui n'avaient fait que quelques années d'études secondaires avaient quatre fois plus de chances d'occuper un emploi peu rémunérateur que les diplômés d'université. Il est intéressant de noter que les travailleurs qui n'avaient jamais fréquenté l'école secondaire avaient moins de chances d'occuper un emploi de ce type que ceux qui avaient fait quelques années de secondaire, mais ce constat est presque indubitablement le fait de l'âge, les travailleurs plus âgés étant plus susceptibles de n'avoir pas fait d'études secondaires et moins susceptibles d'occuper un emploi peu rémunérateur.

L'évolution avec le temps des titulaires d'un emploi peu rémunérateur

Pour les raisons que nous avons exposées au début de ce chapitre, l'analyse qui précède est axée sur les emplois peu rémunérateurs et les travailleurs qui les occupaient plutôt que sur les travailleurs peu rémunérés de façon permanente (qui, il faut en convenir, seraient les mêmes dans bien des cas). Pour se faire une idée du nombre de travailleurs peu rémunérés chez qui cette situation revêt un caractère permanent, cette brève section se polarise sur un groupe particulier de travailleurs qui, à un moment ou à un autre, occupaient un emploi peu rémunérateur. Elle analyse ensuite leur situation d'activité et leur taux de rémunération une année plus tard.

Le tableau 8-9 fournit une comparaison de la situation d'un groupe de 1,2 million de travailleurs qui occupaient un emploi peu rémunérateur en septembre 1986 et de leur situation une année plus tard. Pour faciliter la comparaison, nous avons également indiqué la situation des travailleurs qui occupaient un emploi plus lucratif (rapportant plus de 5 $ de l'heure).

Le sort des travailleurs peu rémunérés ne semble guère s'être amélioré, 17,0 % d'entre eux seulement occupant un emploi plus lucratif au bout d'un an et 83,0 % occupant toujours un emploi peu rémunérateur ou pas d'emploi du tout. En revanche, le taux de rémunération et la situation d'activité des travailleurs mieux rémunérés ont très peu reculé, moins de 10 % d'entre eux occupant soit un emploi peu rémunérateur, soit pas d'emploi du tout une année plus tard.

Tableau 8-9

Répartition des travailleurs occupant un emploi peu rémunérateur et un emploi plus lucratif, selon leur situation d'activité et leur taux de rémunération au bout d'un an, 1986-1987

Situation en 1986	Situation en 1987			Total
	Emploi peu rémunérateur	Emploi plus lucratif	Sans emploi	
	%	%	%	%
Emploi peu rémunérateur	57,6	17,0	25,4	100,0
Emploi plus lucratif	1,2	90,7	8,1	100,0

Chapitre 9

Caractéristiques et antécédents d'activité des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage

Un autre moyen d'isoler les travailleurs en situation périphérique ou précaire consiste à se polariser sur les prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage. Il faut préciser toutefois que les prestataires des deux programmes diffèrent les uns des autres. Beaucoup des prestataires d'assurance-chômage sont des personnes qui ont de bonnes qualifications et ont occupé pendant longtemps un emploi bien rémunéré et qui se retrouvent temporairement entre deux emplois. Cela est bien moins souvent le cas de la plupart des prestataires d'aide sociale.

L'aide sociale (« le bien-être ») au Canada représente le fond du filet de sécurité du revenu. Lorsqu'un travailleur atteint ce niveau, il a étudié à peu près tous les autres moyens de subvenir à ses propres besoins. Un contrôle très rigoureux de leurs avoirs et de leur revenu permet de s'assurer que les prestataires recevables disposent de moyens financiers très limités et (à l'exception de ceux qui sont inscrits à quelques programmes spéciaux) sont sans emploi.

L'assurance-chômage, en revanche, sert fréquemment de première ligne d'appui aux travailleurs qui sont temporairement sans travail. Pour avoir droit à ce programme, il n'est pas nécessaire de se soumettre à un contrôle de ses avoirs ou de ses besoins, de sorte que le fait de toucher des prestations d'assurance-chômage n'implique pas nécessairement le même degré de difficultés économiques immédiates que celui qui caractérise les prestataires d'aide sociale. Pour les travailleurs qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, l'aide sociale représente peut-être la ligne de soutien suivante. Mais dans la plupart des cas, l'assurance-chômage vise à permettre à un travailleur de tenir provisoirement entre deux emplois, qui peuvent être relativement rémunérateurs. D'après les données de l'enquête, près de trois fois plus de Canadiens en âge de travailler ont touché des prestations d'assurance-chômage que des prestations d'aide sociale.

Dans le présent chapitre, nous cherchons à dresser un profil des prestataires de ces deux programmes et d'analyser leurs antécédents d'activité. Malheureusement, les résultats de l'enquête ne permettent pas de déterminer en séquence quand, combien, combien de temps et avec quelle fréquence les travailleurs ont touché des prestations. Tout ce que nous savons, c'est que ces travailleurs ont touché des prestations à un moment ou à un autre durant ces deux ans. Cette limite n'empêche pas de dresser un profil des prestataires, mais elle rend difficile l'interprétation de leurs antécédents d'activité. Par exemple, il est impossible de savoir si un emploi bien rémunéré, une démission ou une longue période de chômage a précédé, suivi ou s'est intercalé entre deux périodes de prestations.

Profil démographique

Il ressort du tableau 9-1 que près d'un cinquième des personnes en âge de travailler ont touché des prestations d'assurance-chômage et que 6,5 % ont bénéficié de prestations d'aide sociale, les écarts étant considérables entre les deux programmes selon la province. Alors que moins de 5 % de la population en âge de travailler de l'Ontario a touché des prestations d'aide sociale, ce pourcentage au Nouveau-Brunswick a dépassé le cap des 10 %. Plus de 40 % des Terre-Neuviens en âge de travailler ont réclamé des prestations d'assurance-chômage, contre moins de 15 % en Ontario. Seuls l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan ont enregistré des taux de prestations d'assurance-chômage inférieurs à la moyenne nationale.

Tableau 9-1

Répartition et fréquence des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, par province, 1986-1987

Province	Pourcentage de répartition			Fréquence	
	Ensemble	A.S.	A.-C.	A.S.	A.-C.
Canada (milliers)	**16 500**	**1 076**	**3 130**		
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**6,5**	**19,0**
Terre-Neuve	2,1	3,1	4,6	9,3	40,5
Île-du-Prince-Édouard	0,5	0,4	0,8	4,6	32,9
Nouvelle-Écosse	3,3	2,7	4,2	5,4	24,5
Nouveau-Brunswick	2,7	4,2	3,9	10,2	27,8
Québec	26,7	39,1	29,0	9,6	20,7
Ontario	36,7	23,3	28,7	4,2	14,9
Manitoba	3,9	2,6	3,6	4,3	17,3
Saskatchewan	3,6	3,1	3,0	5,5	15,6
Alberta	9,3	8,1	10,1	5,7	20,5
Colombie-Britannique	11,3	13,4	12,1	7,8	20,4

Fréquence des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, selon la province, 1986-1987

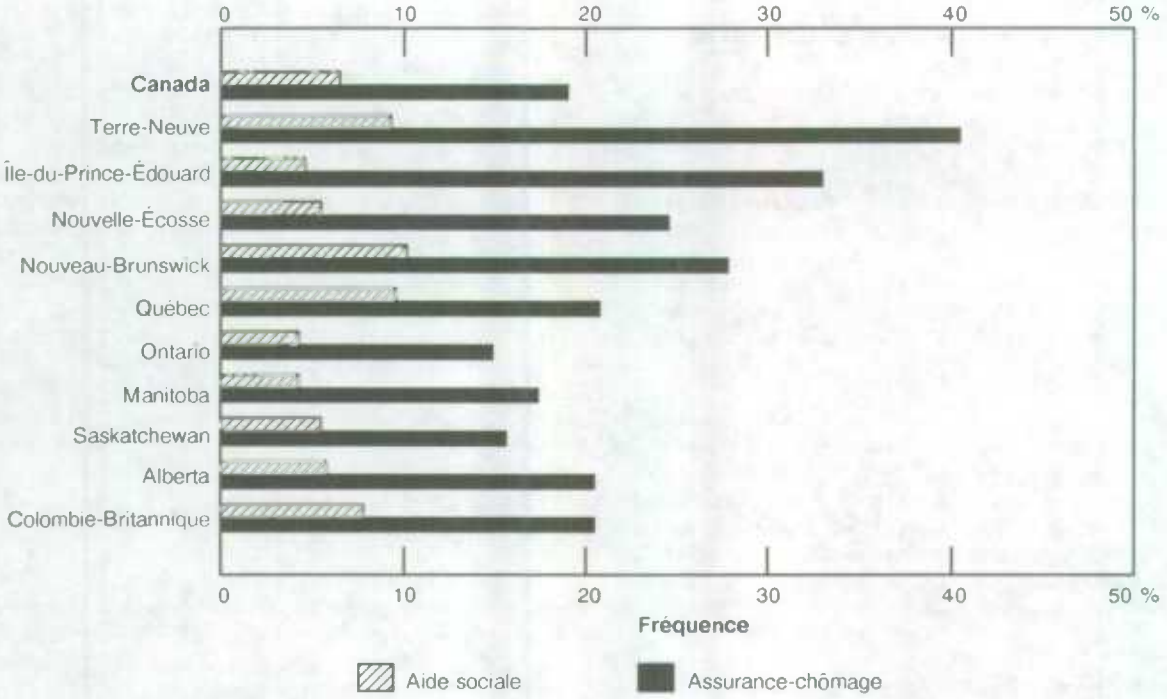

Il ressort du tableau 9-2 que les hommes et les femmes ont touché des prestations d'assurance-chômage en nombre égal mais que les femmes ont été plus nombreuses à toucher des prestations d'aide sociale que les hommes. Par ailleurs, on constate que le nombre de prestataires baisse avec l'âge pour les deux programmes, l'écart étant beaucoup plus important en ce qui concerne l'assurance-chômage que l'aide sociale. Plus des trois quarts des prestataires des deux programmes avaient plus de 24 ans.

Tableau 9-2

Répartition et fréquence des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, selon l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Pourcentage de répartition			Fréquence	
	Ensemble	A.S.	A.-C.	A.S.	A.-C.
Nombre (milliers)	**16 500**	**1 076**	**3 130**		
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**6,5**	**19,0**
Hommes	49,3	41,2	50,2	5,5	19,3
Femmes	50,7	58,8	49,8	7,6	18,6
Les deux sexes					
Tous les âges (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**6,5**	**19,0**
16-19	8,9	6,4	4,3	4,7	9,1
20-24	12,6	16,9	20,1	8,8	30,3
25-34	26,8	29,0	36,8	7,0	26,0
35-44	22,3	18,9	18,9	5,5	16,0
45-54	15,4	12,8	11,1	5,4	13,7
55-64	14,0	16,0	8,8	7,5	12,0

Tableau 9-3

Répartition et fréquence des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, calculées selon l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Pourcentage de répartition			Fréquence	
	Ensemble	A.S.	A.-C.	A.S.	A.-C.
Hommes (milliers)	**8 142**	**444**	**1 573**		
Tous les âges (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**5,5**	**19,3**
16-19	9,2	7,4	5,3	4,4	11,1
20-24	12,7	16,9	20,9	7,3	32,0
25-34	26,6	27,2	33,7	5,6	24,4
35-44	22,4	19,2	17,8	4,7	15,4
45-54	15,5	12,2	11,6	4,3	14,3
55-64	13,6	12,1	10,6	6,9	15,1
Femmes (milliers)	**8 358**	**632**	**1 557**		
Tous les âges (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**7,6**	**18,6**
16-19	8,6	5,7	3,3	5,0	7,1
20-24	12,5	17,1	19,2	10,4	28,7
25-34	27,1	30,1	39,9	8,4	27,5
35-44	22,3	18,7	20,0	6,4	16,7
45-54	15,2	13,3	10,6	6,6	12,9
55-64	14,3	15,2	7,0	8,7	9,1

Tableau 9-4

Répartition et fréquence des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, selon l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	Pourcentage de répartition			Fréquence	
	Ensemble	A.S.	A.-C.	A.S.	A.-C.
Nombre (milliers)	**16 500**	**1 076**	**3 130**		
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**6,5**	**19,0**
État matrimonial					
Marié	65,1	33,3	66,1	3,3	19,2
Célibataire	27,1	38,6	26,2	9,3	18,4
Autres	7,7	28,0	7,6	23,6	18,7

Le tableau 9-3 fait état des prestataires selon l'âge et le sexe. Les femmes de tous les âges étaient plus nombreuses que les hommes à se prévaloir du programme d'aide sociale. La situation est inverse en ce qui concerne l'assurance-chômage, à l'exception des femmes âgées de 25 à 44 ans qui étaient plus susceptibles de toucher des prestations d'assurance-chômage (ce qui englobe les prestations de maternité). Pour interpréter la fréquence des prestations d'assurance-chômage, il ne faut pas oublier le taux d'activité variable de la main-d'oeuvre des différents groupes, car il est nécessaire de faire partie de la population active et plus particulièrement de traverser une période de chômage pour avoir droit à des prestations.

Il ressort du tableau 9-4 que les personnes mariées étaient les moins susceptibles de s'être prévalues du programme d'aide sociale, alors que la proportion était de 1 personne sur 4 pour les divorcés, les séparés et les veufs. Les chances de toucher des prestations d'assurance-chômage étaient pratiquement égales parmi les trois groupes.

Le tableau 9-5 révèle une courbe distincte en ce qui concerne les prestataires d'aide sociale en fonction du niveau d'instruction et du taux de rémunération. On constate une forte corrélation entre un faible niveau d'instruction, un faible taux de rémunération et les prestations d'aide sociale. Sur ceux qui se sont prévalus de ce programme, plus de 85 % avaient fait quelques années d'études secondaires et plus de 90 % avaient eu des gains inférieurs à 10 000 $ en 1986.

Le lien entre l'assurance-chômage et le niveau d'instruction n'est pas aussi distinct. On note peu de différences quant à l'instruction chez les prestataires de ce programme, à l'exception des diplômés d'université qui accusent le taux le plus bas. Mais en dépit de cela, plus de 1 diplômé sur 10 a reçu des prestations d'assurance-chômage en 1986-1987. En revanche, on note un lien distinct entre les prestations d'assurance-chômage et le taux de rémunération, le nombre de prestataires chutant de manière significative avec l'augmentation des gains (à l'exception de ceux qui n'avaient touché aucun revenu en 1986). Cette faiblese fréquence n'a rien d'étonnant car ceux qui n'ont pas touché de revenu en 1986 étaient rares à avoir été employés en 1986-1987 et n'avaient donc pas droit à cette forme d'assurance.

Le tableau 9-6 révèle que le taux de chômage d'une région est l'un des indices de prédiction les plus fiables du nombre de prestataires. Les habitants des régions à fort taux de chômage avaient trois fois plus de chances de toucher des prestations des deux sortes que ceux des régions à faible taux de chômage.

Tableau 9-5

Répartition et fréquence des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, selon le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau et taux	Pourcentage de répartition			Fréquence	
	Ensemble	A.S.	A.-C.	A.S.	A.-C.
Nombre (milliers)	**16 500**	**1 076**	**3 130**		
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**6,5**	**19,0**
Niveau d'instruction					
Aucunes études secondaires	13,2	33,0	13,2	16,2	18,9
Études secondaires partielles	50,5	52,9	55,2	6,8	20,7
Études postsecondaires partielles	10,5	7,0	9,9	4,3	17,9
Certificat ou diplôme	13,5	4,7	13,6	2,3	19,2
Diplôme d'université	12,4	2,4	8,1	1,3	12,4
Taux de rémunération					
Aucun	28,0	60,5	8,2	14,0	5,5
1-9 999 $	24,5	30,9	43,8	8,2	33,8
10 000-19 999 $	18,4	6,7	29,8	2,4	30,8
20 000-39 999 $	23,9	1,8	16,9	0,5	13,4
40 000 $ et plus	5,1	0,1	1,3	0,1	4,7

Tableau 9-6

Répartition et fréquence des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

Taux de chômage régional	Pourcentage de répartition			Fréquence	
	Ensemble	A.S.	A.-C.	A.S.	A.-C.
Nombre (milliers)	**16 500**	**1 076**	**3 130**		
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**6,5**	**19,0**
Moins de 8,0 %	30,0	16,8	21,6	3,6	13,6
8,0-11,9 %	51,8	56,4	52,4	7,1	19,2
12,0-15,9 %	14,3	20,5	18,4	9,4	24,4
16,0 % et plus	3,9	6,3	7,6	10,7	37,1

Fréquence des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

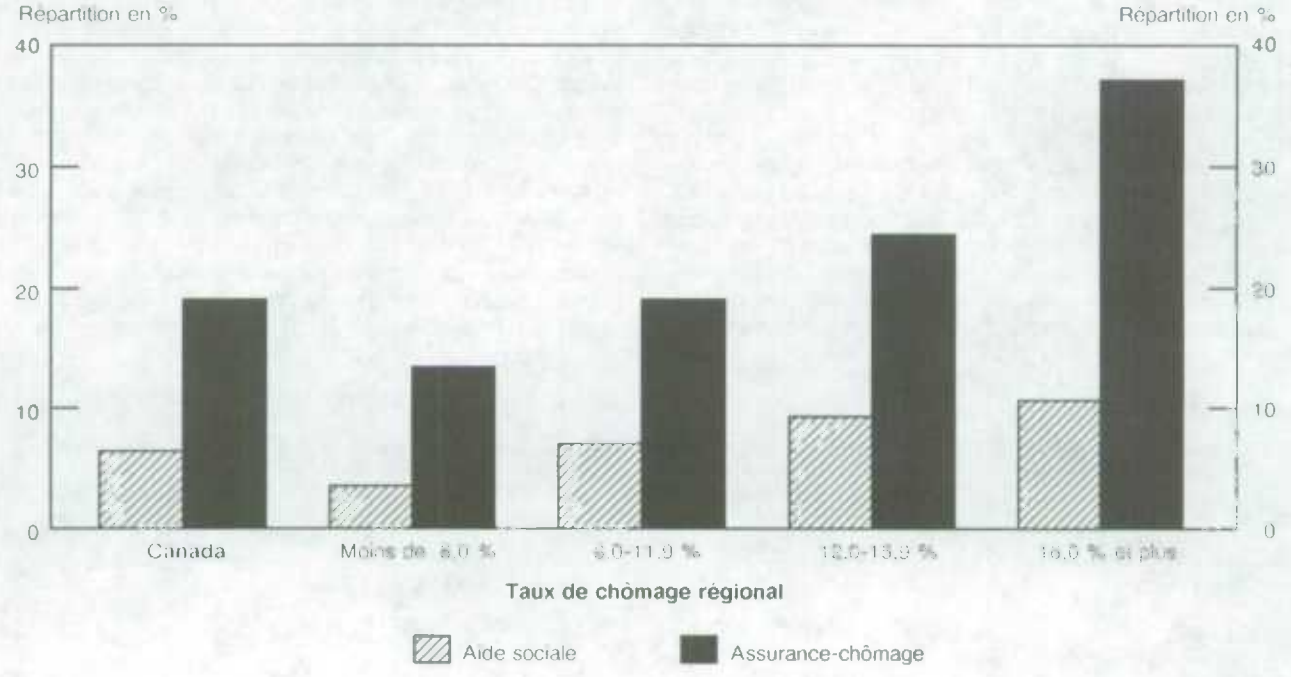

Antécédents d'activité

Les tableaux qui suivent permettent de comparer les antécédents d'activité des personnes qui ont touché des prestations d'aide sociale et d'assurance-chômage et de celles qui n'en ont pas touché. Le tableau 9-7 révèle que parmi les personnes qui ont touché des prestations d'aide sociale, une plus forte proportion ont connu un changement de situation. En dépit de ce taux de changement plus élevé, les prestataires d'aide sociale n'ont pas eu un taux d'activité aussi élevé, plus d'un tiers d'entre eux étant restés inactifs pendant les deux ans, contre seulement 12,2 % de ceux qui n'avaient pas touché de prestations d'aide sociale. Une plus forte proportion des travailleurs qui ont touché des prestations d'assurance-chômage ont également connu un changement de situation. Cela n'a rien d'étonnant quand on sait que le fait de devenir chômeur est immédiatement comptabilisé comme un changement de situation. Techniquement parlant, le taux de changement aurait dû être de 100 %, mais il ne l'a pas été du fait que certains prestataires ont réclamé des prestations de maternité et de maladie (ce qui signifie qu'ils n'étaient pas officiellement en chômage).

Tableau 9-7

Répartition des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, selon la situation d'activité, 1986-1987

Prestations	Situation d'activité				
	Stable				
	Inactifs	Chômeurs	Actifs	Changement de situation	Total
	%	%	%	%	%
A.S.					
Oui	34,6	3,0	3,8	58,7	100,0
Non	12,2	0,1	40,6	47,1	100,0
A.-C.					
Oui	1,8	0,2	5,6	92,4	100,0
Non	16,4	0,3	45,8	37,4	100,0

Il ressort du tableau 9-8 que près des deux tiers des prestataires d'aide sociale ont fait partie de la population active (soit comme actifs, soit comme chômeurs) à un moment ou à un autre en 1986-1987; et que les trois quarts des prestataires d'aide sociale qui faisaient partie de la population active ont traversé une période de chômage, alors que plus de 80 % d'entre eux ont travaillé à un moment ou à un autre. Le taux de chômage des prestataires d'aide sociale était trois fois plus élevé que celui des non-prestataires.

Les résultats relatifs aux prestataires d'assurance-chômage n'ont rien d'étonnant étant donné que pour avoir droit à ce genre de prestations, il faut commencer par être actif avant de devenir chômeur. Par conséquent, les taux d'activité et de chômage de ces prestataires étaient plus élevés que ceux des travailleurs qui n'avaient pas touché de prestations. À l'instar du taux de changement de situation, le taux de chômage des prestataires d'assurance-chômage n'équivaut pas à 100 % car certains d'entre eux ont touché des prestations de maternité et de maladie.

Les prestataires d'aide sociale en chômage qui avaient certains antécédents d'activité avaient plus de chances de rester en chômage pendant un long que pendant un court laps de temps (tableau 9-9). La situation est inverse pour les prestataires d'assurance-chômage chez qui le nombre total de semaines de chômage avait plus de chances d'être moins élevé (moins de 27 semaines). Près de la moitié des prestataires d'aide sociale ont été chômeurs pendant plus de 26 semaines en 1986-1987. Pour les deux types de prestataires, les pourcentages de chômeurs étaient beaucoup plus élevés, peu importe la durée de la période de chômage, que pour ceux qui n'avaient touché aucunes prestations.

Tableau 9-8

Statistiques sur la situation d'activité des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, 1986-1987

Situation	Aide sociale		Assurance-chômage	
	Oui	Non	Oui	Non
	%	%	%	%
Taux d'activité	65,4	87,8	98,2	83,6
Taux de chômage	75,9	25,9	68,7	17,3
Taux d'emploi	80,4	98,3	98,8	97,1

Statistiques relatives aux membres de la population active selon qu'ils touchent ou non des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, 1986-1987

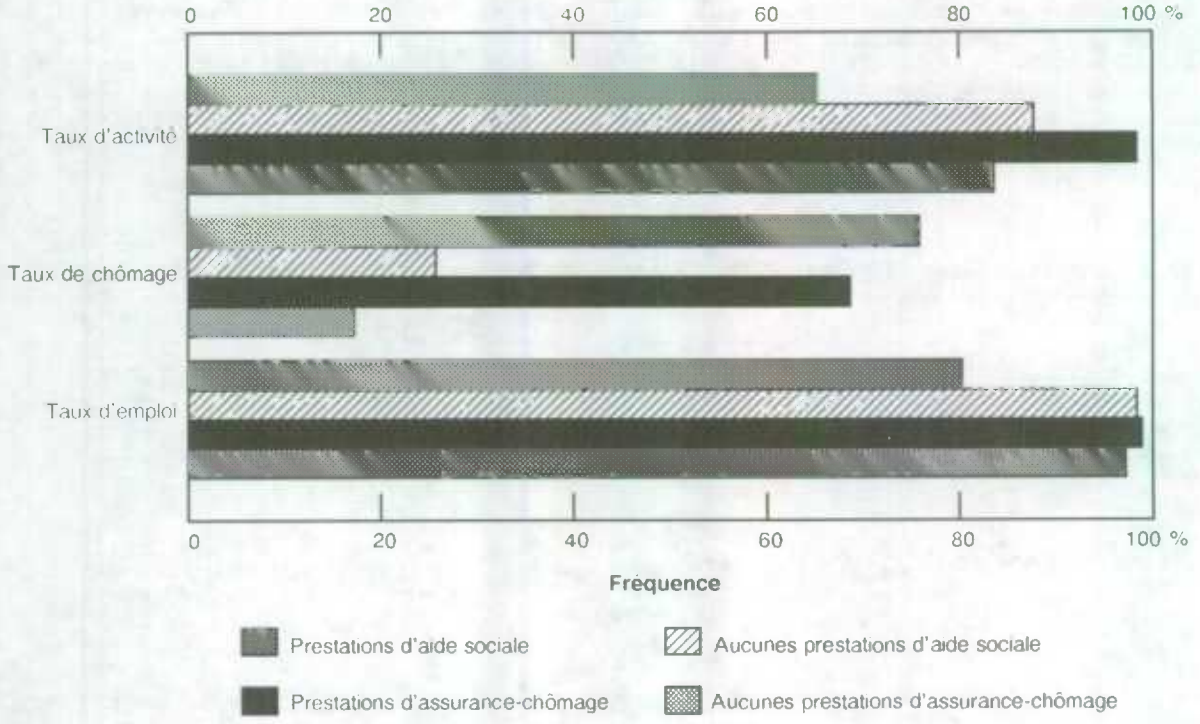

Tableau 9-9

Répartition des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage ayant des antécédents d'activité, selon le nombre de semaines de chômage, 1986-1987

Prestations	Semaines de chômage			
	Aucune	1-26	27 +	Total
	%	%	%	%
A.S.				
Oui	24,1	30,6	45,4	100,0
Non	74,1	17,8	8,1	100,0
A.-C.				
Oui	31,3	38,8	29,9	100,0
Non	82,7	12,8	4,5	100,0

Il ressort du tableau 9-10 que non seulement les prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage avaient plus de chances d'avoir été en chômage pendant plus de 26 semaines, mais également qu'ils étaient plus susceptibles que les non-prestataires d'avoir traversé une période de chômage ininterrompue de longue durée. Plus d'un quart des prestataires d'aide sociale ont traversé une période de chômage ininterrompue d'une durée supérieure à 26 semaines.

Tableau 9-10

Répartition des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage ayant des antécédents d'activité, selon la durée de la période de chômage révolue, 1986-1987

Prestations	Nombre de semaines de chômage			
	Aucune	1-26	27 +	Total
	%	%	%	%
A.S.				
Oui	24,1	49,3	26,6	100,0
Non	74,1	21,7	4,1	100,0
A.-C.				
Oui	31,3	54,0	14,7	100,0
Non	82,8	14,6	2,6	100,0

Les tableaux suivants se penchent sur les interruptions de travail des titulaires d'un emploi qui ont touché soit des prestations d'aide sociale, soit des prestations d'assurance-chômage. Le tableau 9-11 porte sur les motifs des interruptions de travail. Parmi ceux qui n'ont pas touché de prestations d'aide sociale, le plus fort pourcentage de ceux qui ont cessé de travailler ont quitté leur emploi. Toutefois, parmi les prestataires d'aide sociale, le plus fort pourcentage ont perdu leur emploi. La même courbe, mais encore plus manifeste, s'applique aux prestataires d'assurance-chômage : ceux qui ont touché des prestations étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir perdu plutôt que quitté leur emploi.

Tableau 9-11

Répartition des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, selon le motif de l'interruption de travail, 1986-1987

Prestations	Interruption volontaire	Interruption involontaire	Autres	Total
	%	%	%	%
A.S.				
Oui	43,1	46,7	10,2	100,0
Non	53,3	34,9	11,8	100,0
A.-C.				
Oui	38,7	51,5	9,7	100,0
Non	62,1	24,9	13,0	100,0

Tableau 9-12

Répartition des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, selon la raison détaillée de l'interruption de travail, 1986-1987

Raison	Aide sociale		Assurance-chômage	
	Oui	Non	Oui	Non
Nombre (milliers)	**763**	**8 496**	**3 819**	**5 441**
Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Interruption volontaire	**43,1**	**53,3**	**38,7**	**62,1**
Maladie	5,6	2,4	3,0	2,4
Obligations personnelles ou familiales	3,7	3,5	4,1	3,1
Études	4,4	11,9	2,6	17,4
Conflit de travail	0,2	0,2	0,3	0,2
Vacances non rémunérées	0,1	0,4	0,2	0,5
Nouvel emploi	7,7	14,6	9,1	17,5
Conditions de travail	9,6	7,2	6,6	7,9
Rémunération insuffisante	3,9	4,1	3,7	4,4
Déménagement	2,9	2,8	3,3	2,5
Retraite	1,1	2,0	1,3	2,5
Aucune possibilité d'avancement	1,3	2,1	1,8	2,2
Manque de sécurité d'emploi	2,7	2,0	2,8	1,5
Interruption involontaire	**46,7**	**34,9**	**51,5**	**24,9**
Emploi saisonnier	9,6	9,2	13,9	5,9
Fin d'un emploi temporaire	15,8	10,7	14,2	8,9
Situation économique non saisonnière	6,6	5,9	10,2	3,0
Travail sur demande	2,7	2,1	2,5	2,0
Renvoi	8,9	3,8	6,8	2,4
Employeur a déménagé ou cessé ses activités	3,1	3,3	4,0	2,7
Autre	**10,2**	**11,8**	**9,7**	**13,0**

Tableau 9-13

Répartition des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage qui ont cessé de travailler, selon la destination, 1986-1987

Prestations	Destination				Total
	Actifs	Chômeurs	Inactifs	Inconnue	
	%	%	%	%	%
A.S.					
Oui	22,9	37,7	36,9	2,5	100,0
Non	37,6	21,0	38,4	3,0	100,0
A.-C.					
Oui	26,7	37,2	33,9	2,2	100,0
Non	43,1	12,1	41,4	3,4	100,0

Tableau 9-14

Répartition des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage qui ont cessé de travailler et qui ont trouvé un nouvel emploi, selon l'importance du changement de salaire, 1986-1987

Prestations	Baisse		Aucun changement	Hausse		Total
	Majeure	Mineure		Mineure	Majeure	
	%	%	%	%	%	%
A.S.						
Oui	25,5	7,3	15,2	9,9	42,2	100,0
Non	22,1	7,1	12,1	11,8	46,9	100,0
A.-C.						
Oui	25,3	7,6	13,5	11,4	42,2	100,0
Non	20,3	6,7	11,5	11,9	49,6	100,0

Comment expliquer que des gens qui ont touché des prestations d'aide sociale aient quitté leur emploi ? Le tableau 9-12 indique que les motifs les plus couramment invoqués étaient de mauvaises conditions de travail et une rémunération insuffisante (13,5 % de toutes les interruptions de travail, contre 31,3 % pour ceux qui ont quitté leur emploi). Parmi les prestataires d'aide sociale qui ont quitté leur emploi, une autre tranche de 17,9 % sont partis parce qu'ils avaient trouvé un nouvel emploi et 13,0 % pour cause de maladie.

Si l'on tient compte à la fois de ceux qui ont quitté et perdu leur emploi, les raisons principales de l'interruption de travail des prestataires d'aide sociale étaient les suivantes : la fin d'un emploi temporaire, les mauvaises conditions de travail, les facteurs saisonniers et le renvoi. Par contre, pour les non-prestataires d'aide sociale, les raisons principales étaient : un nouvel emploi, les études, la fin d'un emploi temporaire et les facteurs saisonniers.

Les raisons principales qui ont poussé les prestataires d'assurance chômage à quitter leur emploi étaient : une rémunération insuffisante et de mauvaises conditions de travail (26,6 %) et le fait d'avoir trouvé un nouvel emploi (23,5 %). À l'instar des prestataires d'aide sociale, les motifs de l'interruption de travail en général (aussi bien pour ceux qui ont quitté que perdu leur emploi) variaient entre ceux qui touchaient des prestations d'assurance-chômage et ceux qui n'en touchaient pas. Les principaux motifs invoqués par ceux qui touchaient des prestations d'assurance-chômage étaient : la fin d'un emploi temporaire, les facteurs saisonniers, les facteurs économiques non saisonniers et le fait d'avoir trouvé un nouvel emploi. Pour ceux qui ne touchaient pas de prestations d'assurance-chômage, les principales raisons étaient : le fait d'avoir trouvé un nouvel emploi, d'aller à l'école; la fin d'un emploi temporaire et de mauvaises conditions de travail.

Le tableau 9-13 indique les destinations de ceux qui ont cessé de travailler. Les prestataires d'aide sociale avaient pratiquement deux fois plus de chances de se retrouver en chômage que ceux qui n'avaient pas touché ce genre de prestation. On observe la même tendance chez les prestataires d'assurance-chômage.

Le tableau 9-14 démontre que les prestataires des deux programmes avaient plus de chances de subir une baisse de salaire importante et moins de chances de bénéficier d'une hausse de salaire importante que les non-prestataires. Il n'en reste pas moins que la moitié des interruptions de travail mettant en cause des prestataires

d'aide sociale et la moitié de celles mettant en cause des prestataires d'assurance-chômage se sont traduites par une hausse de salaire.

Le tableau 9-15 ne s'appuie pas sur les données relatives aux interruptions de travail; en revanche, il fait état de la relation entre le fait de toucher des prestations et le faible taux de rémunération. Les emplois décrochés par les prestataires d'aide sociale avaient deux fois plus de chances d'être peu rémunérateurs que dans le cas des non-prestataires. Pour ceux qui touchaient des prestations d'assurance-chômage, les chances de décrocher un emploi peu rémunérateur étaient légèrement inférieures à celles des non-prestataires.

Tableau 9-15

Répartition des prestataires d'aide sociale et d'assurance-chômage, selon le faible taux de rémunération de l'emploi décroché, 1986-1987

Prestations	Emploi peu rémunérateur	Emploi autre que peu rémunérateur	Total
	%	%	%
A.S.			
Oui	38,5	61,5	100,0
Non	19,3	80,7	100,0
A.-C.			
Oui	18,2	81,8	100,0
Non	21,2	78,8	100,0

Chapitre 10

Chômage de longue durée

Dans la première section de ce chapitre, nous présentons des données en nous servant de deux définitions différentes du chômage de longue durée. La définition la plus populaire est fondée sur le nombre de semaines que dure une période de chômage ininterrompue. La deuxième définition a pour base le nombre de semaines de chômages cumulées (étalées sur une ou plusieurs périodes) au cours des deux ans. Dans les deux cas, « de longue durée » représente plus d'une demi-année de chômage (plus de 26 semaines) au cours des deux ans.

Ces deux définitions embrassent les membres de la population active en âge de travailler qui sont devenus chômeurs du fait qu'ils ont quitté un emploi ou qu'ils sont entrés sur le marché du travail en provenance de l'extérieur. Étant donné que nous avons inclus ici les gens qui sont entrés sur le marché du travail de l'extérieur, il est impossible d'attribuer des caractéristiques d'emploi à ces périodes de chômage de longue durée. Toutefois, dans une deuxième section, nous nous concentrons uniquement sur les interruptions de travail, ce qui autorise un examen des caractéristiques d'emploi qui se rattachent au chômage de longue durée.

Le tableau 10-1 permet de se rendre compte de la façon dont les proportions de chômeurs de longue durée diffèrent selon la définition de longue durée et la base démographique utilisée. Si l'on utilise comme base démographique la totalité des membres de la population active en âge de travailler, à peine plus de 5 % ont traversé une période de chômage dépassant 26 semaines. Si l'on modifie la définition de longue durée de manière à ce qu'elle désigne l'accumulation totale de semaines de chômage dépassant 26 semaines au cours des deux ans, la proportion double pratiquement pour atteindre 10,0 %. En d'autres termes, alors que seulement 1 actif sur 20 a traversé une seule période de chômage de longue durée, 1 sur 10 a passé plus d'une demi-année en chômage à cause d'une ou de plusieurs périodes de chômage. De toutes les interruptions de travail (qui ne correspondent pas aux personnes, étant donné qu'une personne peut subir plus d'une interruption de travail), 4,4 % ont donné lieu à des périodes de longue durée.

Tableau 10-1

Tableau sommaire de la fréquence des périodes de chômage de courte et de longue durée, selon différentes définitions et populations, 1986-1987

Définition	Courte durée		Longue durée*	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
	(milliers)	%	(milliers)	%
Population active/période	3 289	23,1	747	5,2
Population active/semaines	2 618	18,3	1 418	10,0
Interruptions de travail/ période	1 706	18,0	415	4,4

* *Dans ce tableau et les tableaux qui suivent, longue durée désigne une période dépassant 26 semaines.*

Tableau 10-2

Répartition de la population active et des chômeurs de longue durée, par province, 1986-1987

Province	Population active	Période de chômage de longue durée		Durée cumulée	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
	%	(milliers)	%	(milliers)	%
Canada	**100,0**	**747**	**100,0**	**1 418**	**100,0**
Terre-Neuve	2,1	28	3,8	73	5,1
Île-du-Prince-Édouard	0,5	4	0,5	12	0,9
Nouvelle-Écosse	3,2	31	4,1	70	4,9
Nouveau-Brunswick	2,6	28	3,7	62	4,4
Québec	25,4	246	33,0	447	31,5
Ontario	37,4	170	22,7	324	22,9
Manitoba	4,1	25	3,4	46	3,3
Saskatchewan	3,7	23	3,1	43	3,1
Alberta	9,7	78	10,4	139	9,8
Colombie-Britannique	11,4	114	15,3	201	14,2

Périodes et cumuls de chômage de longue durée

Dans cette section, nous nous penchons sur toutes les personnes en âge de travailler qui ont passé au moins une semaine au sein de la population active (comme actifs ou chômeurs) durant les deux ans. Le tableau 10-2 dresse le tableau national du chômage de longue durée et la répartition provinciale des chômeurs de longue durée. Les provinces atlantiques ont représenté 15,3 % des chômeurs de longue durée cumulée, même si elles n'abritaient que 8,4 % de la population active canadienne. En revanche, l'Ontario qui regroupait 37,4 % de la population active ne recueillait que 22,9 % des chômeurs de longue durée cumulée.

Tableau 10-3

Fréquence du chômage de courte et de longue durée parmi les membres de la population active, Canada et provinces, 1986-1987

Province	Durée de la période de chômage		Durée cumulée	
	Courte	Longue	Courte	Longue
Canada (%)	**23,1**	**5,2**	**18,3**	**10,0**
Terre-Neuve	38,8	9,6	23,7	24,8
Île-du-Prince-Édouard	31,8	5,3	18,7	18,4
Nouvelle-Écosse	28,6	6,9	20,0	15,5
Nouveau-Brunswick	30,6	7,5	21,3	16,8
Québec	23,7	6,8	18,1	12,4
Ontario	20,8	3,2	17,9	6,1
Manitoba	20,8	4,4	17,2	7,9
Saskatchewan	19,0	4,4	15,3	8,1
Alberta	23,7	5,6	19,2	10,1
Colombie-Britannique	24,6	7,0	11,9	14,2

Fréquence du chômage à longue durée* en 1986-1987, selon la province

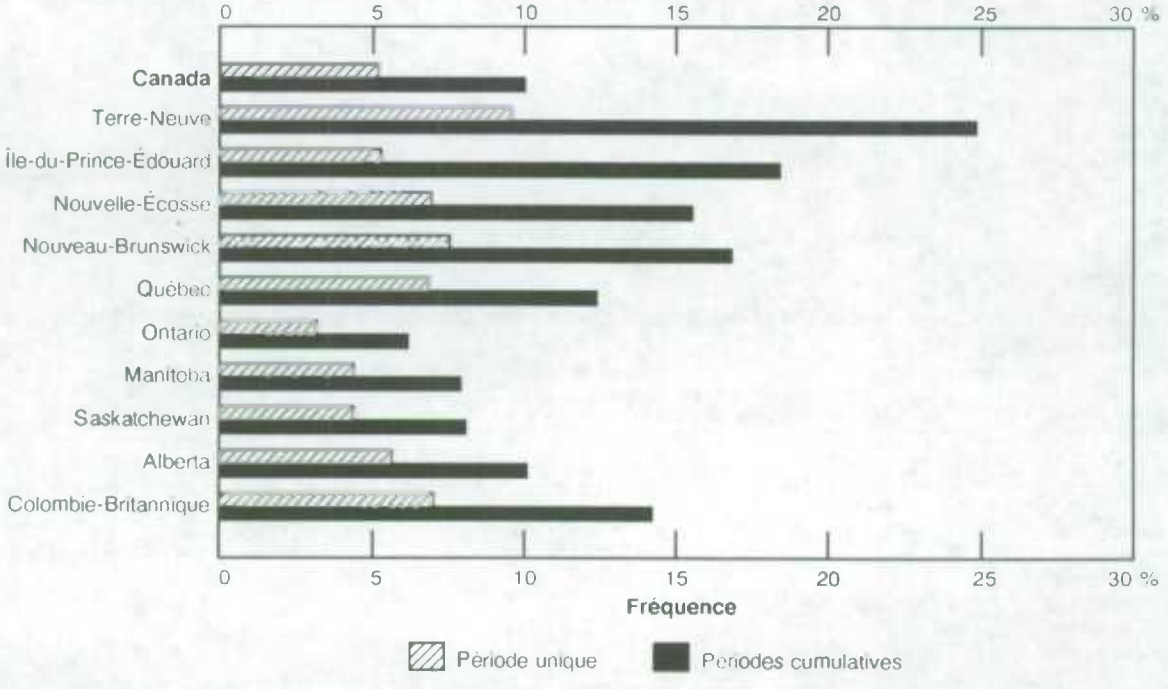

* *Au moins 27 semaines.*

Le tableau 10-3 représente un autre moyen plus concis de formuler certaines des données figurant au tableau 10-2. Les taux nationaux à la ligne supérieure fournissent l'indicateur repère le plus utile par rapport auquel il convient de comparer les taux provinciaux. Ce tableau révèle des taux élevés au Québec, en Colombie-Britannique et dans les provinces Atlantiques. Pour le Québec et la Colombie-Britannique, le problème semble plus concentré dans une seule longue période alors que dans les provinces Atlantiques, les périodes plus fréquentes se traduisent par une plus grande accumulation de semaines de chômage au cours des deux ans.

D'autres résultats intéressants se dégagent de ce tableau : à Terre-Neuve, près d'un quart de la population active a traversé une période de chômage cumulée dépassant une demi-année, contre seulement 6,1 % en Ontario et 7,9 % au Manitoba. Si l'on revient aux deux définitions de chômage de longue durée, seulement trois provinces (Ontario, Manitoba et Saskatchewan) ont enregistré des taux inférieurs à la moyenne nationale.

Certaines provinces, comme l'Île-du-Prince-Édouard, ont enregistré des périodes de longue durée à peine supérieures à la moyenne, mais des accumulations de longue durée nettement supérieures à la moyenne à cause de la fréquence élevée des périodes de courte durée qu'on y relève. Près du tiers de la population active de l'Île-du-Prince-Édouard (contre un quart à l'échelle nationale) a traversé au moins une période de courte durée. Ce plus fort taux d'exposition au chômage en général au cours des deux ans se traduit par une augmentation des chances pour un plus grand nombre de travailleurs de cumuler plus de 26 semaines de chômage.

Tableau 10-4

Fréquence du chômage de courte et de longue durée chez les membres de la population active, selon l'âge et le sexe, 1986-1987

Âge et sexe	Durée de la période de chômage		Durée cumulée	
	Courte	Longue	Courte	Longue
Ensemble (%)	**23,1**	**5,2**	**18,3**	**10,0**
Âge				
16-19	49,1	4,1	43,2	10,1
20-24	38,3	6,0	30,8	13,6
25-34	22,6	5,9	17,6	10,9
35-44	14,7	4,6	11,2	8,2
45-54	13,6	4,3	10,1	7,8
55-64	11,6	6,3	8,4	9,6
Sexe				
Masculin	21,8	4,7	16,5	9,9
Féminin	24,7	6,0	20,6	10,1

Tableau 10-5

Fréquence du chômage de courte et de longue durée chez les membres de la population active, selon l'état matrimonial, 1986-1987

Statut	Durée de la période de chômage		Durée cumulée	
	Courte	Longue	Courte	Longue
Ensemble (%)	**23,1**	**5,2**	**18,3**	**10,0**
État matrimonial				
Marié	17,1	4,9	13,3	8,7
Célibataire	36,5	5,4	30,0	11,9
Autre	21,4	7,9	16,1	13,2

L'âge comme la province de résidence ont une influence sur le chômage de longue durée, si l'on en croit les données du tableau 10-4. Les travailleurs de 16 à 19 ans avaient moins de chances, par rapport aux autres groupes d'âge, de traverser une période de longue durée, mais près de la moitié ont traversé une période de courte durée. Ce plus fort taux d'exposition à des périodes de courte durée se traduit par une augmentation des chances de cumuler plus de 26 semaines de chômage. Les jeunes travailleurs âgés de 20 à 34 ans ont enregistré des taux supérieurs à la moyenne pour ce qui des périodes de longue durée et des cumuls. Les 35 à 54 ans ont été les mieux lotis, enregistrant des taux de chômage de longue durée inférieurs à la moyenne et un faible taux de période de courte durée. Les femmes avaient plus de chances que les hommes de traverser à la fois des périodes de chômage de longue et de courte durée.

Le tableau 10-5 révèle que les personnes divorcées, séparées et veuves avaient plus de chances que les personnes mariées et les célibataires de traverser une période de chômage de longue durée.

Il ressort du tableau 10-6 que les chances de connaître un chômage de longue durée d'un type ou de l'autre baissent quand le niveau d'instruction et particulièrement le taux de rémunération augmentent. Les personnes gagnant plus de 40 000 $ étaient pratiquement à l'abri du chômage de longue durée, et même si le taux de chômage de longue durée des diplômés d'université était nettement inférieur à la moyenne, un diplômé sur 24 cumulait au moins 27 semaines de chômage.

Le tableau 10-7 révèle une étroite association entre le taux de chômage d'une région et le chômage de longue durée. Il faut également noter que les écarts enregistrés dans les taux des deux mesures de chômage de longue durée sont beaucoup plus marqués quand on les compare aux périodes de courte durée. La proportion de travailleurs qui ont traversé une période de chômage de courte durée dans les régions à plus fort taux de chômage était deux fois plus élevée que dans les régions à faible taux, mais trois fois plus élevée pour les périodes de longue durée et cinq fois plus élevée pour les cumuls de longue durée.

Les chances de traverser une période de chômage de longue durée ou d'accumuler des semaines de chômage, semblent donc croître exponentiellement avec la probabilité d'une période de courte durée : les habitants des régions à fort taux de chômage (où l'on enregistre un pourcentage élevé de périodes de courte durée) avaient plus de chances de traverser des périodes multiples dont la somme équivaut à un chômage de longue durée, et une fois en chômage, avaient plus de chances d'y rester pendant plus longtemps. C'est ainsi que le taux de chômage d'une région détermine non seulement la durée d'une période de chômage, mais également le temps qu'une personne conservera son emploi une fois qu'elle aura retrouvé du travail.

Pour conclure cette section sur les périodes de chômage de longue durée, nous avons réussi à déterminer d'après les résultats de l'enquête comment prend fin une période de chômage de longue durée : les deux tiers des périodes de longue durée aboutissent à une situation d'emploi et un tiers aboutit à une situation d'inactivité (provisoire ou permanente).

Tableau 10-6

Fréquence du chômage de courte et de longue durée chez les membres de la population active, selon le niveau d'instruction et le taux de rémunération, 1986-1987

Niveau et taux	Durée de la période de chômage		Durée cumulée	
	Courte	Longue	Courte	Longue
Ensemble (%)	**23,1**	**5,2**	**18,3**	**10,0**
Niveau d'instruction				
Aucunes études secondaires	22,3	7,8	14,8	15,3
Études secondaires partielles	26,1	5,9	20,6	11,4
Études postsecondaires partielles	26,7	4,5	22,5	8,6
Certificat ou diplôme	19,7	4,0	16,1	7,5
Diplôme d'université	13,1	2,8	11,7	4,2
Taux de rémunération*				
1-9 999 $	42,4	8,7	31,8	19,3
10 000-19 999 $	22,0	3,6	19,0	6,6
20 000-39 999 $	8,2	1,0	7,6	1,6
40 000 $ et plus	4,1	0,7	4,1	0,8

* *Travailleurs rémunérés seulement.*

Tableau 10-7

Fréquence du chômage de courte et de longue durée chez les membres de la population active, selon le taux de chômage régional, 1986-1987

Taux de chômage régional	Durée de la période de chômage		Durée cumulée	
	Courte	Longue	Courte	Longue
Ensemble (%)	**23,1**	**5,2**	**18,3**	**10,0**
Moins de 8,0 %	19,4	3,0	17,1	5,2
8,0-11,9 %	23,0	5,8	18,3	10,6
12,0-15,9 %	27,7	7,0	20,4	14,3
16,0 % et plus	38,9	9,8	23,3	25,4

Fréquence du chômage à longue durée* en 1986-1987, selon le taux de chômage régional

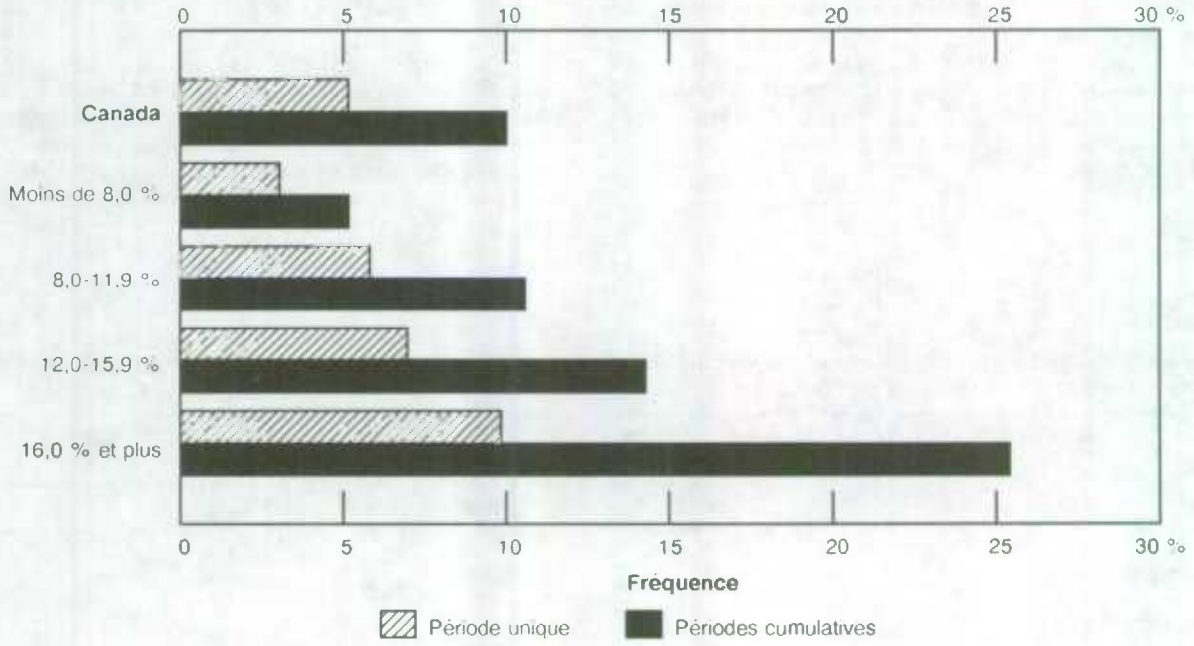

* *Au moins 27 semaines.*

Caractéristiques d'emploi et périodes de chômage de longue durée

La section qui précède porte sur les caractéristiques des 4 millions de gens qui ont connu une période de chômage. Dans cette section, nous nous penchons sur les caractéristiques des plus de 2 millions d'interruptions de travail qui ont abouti à une période de chômage. Les chiffres sont différents du fait que, pour l'ensemble des périodes, nous avons inclus les gens qui provenaient de l'extérieur de la population active de même que ceux qui avaient cessé de travailler.

À la ligne supérieure de chacun des tableaux suivants, on peut voir qu'à l'échelle nationale, 18,0 % des interruptions de travail ont abouti à une période de chômage de courte durée et 4,4 % à une période de longue durée. Ces chiffres peuvent servir d'indicateur repère pour juger de la fréquence qui se rattache à différentes caractéristiques.

Le tableau 10-8 fait état de l'association qui existe entre le taux de rémunération et la durée d'une période de chômage. Même si l'écart par rapport à la moyenne nationale n'est pas draconien, les deux types de périodes de chômage, de longue et de courte durée, étaient moins probables dans les emplois se situant en bas de l'échelle des salaires.

Tableau 10-8

Interruptions de travail et fréquence des périodes de chômage de longue et de courte durée, selon le taux de rémunération, 1986-1987

Taux	Courte durée (26 semaines et moins)	Longue durée (plus de 26 semaines)
Ensemble (%)	**18,0**	**4,4**
Taux de rémunération		
1-4,99 $	16,8	3,7
5-7,99 $	19,2	4,1
8-14,99 $	18,8	5,6
15 $ et plus	17,6	4,4

La branche d'activité semble exercer une influence sur le risque et la durée des périodes de chômage (tableau 10-9) les taux les plus élevés se retrouvant dans les métiers plus manuels comme la transformation de biens et la construction. Les gestionnaires et administrateurs ont accusé un taux de chômage de courte durée inférieur à la moyenne mais un risque de période de longue durée supérieur à la moyenne. Dans le domaine de l'enseignement et des soins de la santé les taux de chômage de courte et de longue durée étaient très bas.

Il ressort du tableau 10-10 que les travailleurs qui ont quitté un emploi à temps plein avaient deux fois plus de chances de connaître une période de chômage de longue durée que ceux qui ont quitté un emploi à temps partiel. Les travailleurs à temps plein avaient également plus de chances de traverser une période de chômage de courte durée.

Tableau 10-9

Interruptions de travail et fréquence des périodes de longue et de courte durée, selon la branche d'activité, 1986-1987

Branche d'activité	Courte durée (26 semaines et moins)	Longue durée (plus de 26 semaines)
Ensemble (%)	**18,0**	**4,4**
Gestion et administration	14,2	5,2
Enseignement	9,4	2,3
Médecine et santé	8,7	2,6
Arts	15,5	3,7
Emplois de bureau	15,8	5,2
Ventes	15,8	3,7
Services	16,0	3,7
Transformation	22,8	5,2
Construction	26,1	5,2

Tableau 10-10

Interruptions de travail et fréquence des périodes de chômage de longue et de courte durée, selon qu'il s'agit d'un emploi à temps plein ou à temps partiel, 1986-1987

Situation	Courte durée (26 semaines et moins)	Longue durée (plus de 26 semaines)
Ensemble (%)	**18,0**	**4,4**
Temps plein	19,9	5,3
Temps partiel	14,6	2,6

Les travailleurs qui ont perdu leur emploi avaient pratiquement trois fois plus de chances de traverser une période de chômage de longue durée que ceux qui l'ont quitté selon le tableau 10-11. Les travailleurs qui ont perdu leur emploi avaient davantage de chances de connaître une période de chômage de courte durée également.

Tableau 10-11

Interruptions de travail et fréquence des périodes de chômage de longue et de courte durée, selon la raison de l'interruption, 1986-1987

Raison	Courte durée (26 semaines et moins)	Longue durée (plus de 26 semaines)
Ensemble (%)	**18,0**	**4,4**
Interruption volontaire	11,4	2,6
Interruption involontaire	30,0	7,0
Autre	14,4	4,6

Fréquence des périodes de chômage chez les personnes qui ont quitté ou perdu leur emploi, selon la branche d'activité, 1986-1987

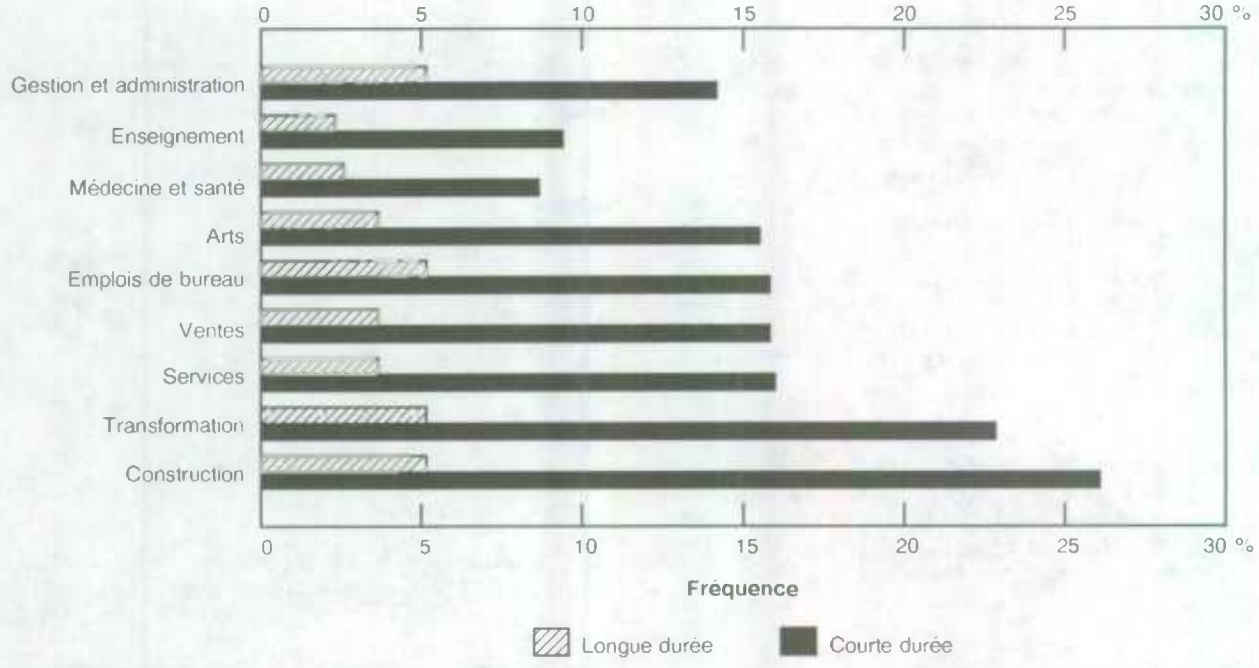

Conclusion

La première enquête sur l'activité de Statistique Canada qui vise les années 1986 et 1987 pourrait bien changer à jamais la façon dont nous percevons le marché de l'emploi qui est beaucoup plus dynamique élastique et robuste que les enquêtes mensuelles sur la population active pourraient nous le faire croire. Mieux caractérisé par la mobilité que la stabilité le marché de l'emploi est en fait un organisme vivant en mutation quotidienne.

L'enquête nous fournit maints exemples de l'élasticité du marché de l'emploi. Le plus frappant est qu'en l'espace des deux ans visés par l'Enquête on a recensé 26 millions de changements de situation; ce terme décrit les mouvements de la population en âge de travailler entre différents emplois et entre les trois différentes situations d'activité : actifs chômeurs et inactifs. Pour chaque journée de travail on a donc dénombré 52 000 changements de situation ou 7 000 pour chaque heure de travail.

Nous ne devons plus décrire la population active en termes essentiellement statiques comme un groupe relativement immuable de travailleurs formés d'« actifs » et de « chômeurs » que viennent renforcer à l'occasion des « inactifs » provenant de l'extérieur. L'EA prouve que ces trois catégories sont souvent occupées par la même personne pendant un court laps de temps. Il est clair désormais que lorsqu'on fait allusion à la population active à différents moments dans le temps même en l'espace d'une année l'expression représente chaque fois un nombre et un amalgame différents de Canadiens en âge de travailler. À peine un peu plus de la moitié de la population en âge de travailler n'a pas connu de changement de situation durant les deux ans. L'autre moitié en a connu en moyenne 3,3.

En 1986-1987 86 % de la population en âge de travailler et non le pourcentage inférieur de 75 % implicite dans les estimations mensuelles ont fait partie de la population active à un moment ou à un autre. Même si seulement 14 % sont demeurés inactifs pendant les deux ans près de la moitié ont passé au moins quelque temps comme inactifs. Seulement 38 % ont conservé le même emploi et moins de 1 % ont été en chômage pendant toute la période.

Les données mensuelles sur la population active sous-estiment également le nombre de Canadiens qui sont en chômage sur une période de deux ans. Plus de 28 % de la population active a été en chômage à un moment ou à un autre et non pas le pourcentage moyen plus réduit de 9 % estimé par les enquêtes mensuelles sur la population active. Cela signifie que plus de 4 millions de Canadiens par opposition à légèrement plus d'un million ont été en chômage à un moment ou à un autre.

L'EA fournit quantité d'autres précisions sur la dynamique du marché de l'emploi :

Périodes de chômage

Environ 28 % de la population active a connu une période de chômage au cours des deux ans. Ceux qui ont été en chômage ont traversé en moyenne 1,6 périodes pour une durée moyenne de 11,4 semaines chaque fois. Plus de 4 % de la population active ou 15 % des chômeurs ont traversé au moins trois périodes. Dans les régions à fort taux de chômage (supérieur à 16 %) un quart des chômeurs ont traversé au moins trois périodes.

Structure des salaires et mouvement

Sur les 19 millions d'emplois occupés durant les deux ans la moitié ont rapporté le salaire médian de 8,95 $ ou moins et le cinquième ont rapporté 5 $ ou moins. Si l'on compare le barème des salaires au début de 1986 et à la fin de 1987 on constate une légère détérioration. Le pourcentage de travailleurs gagnant 10 $ de l'heure ou moins a progressé de 41 % à 42 %. Par conséquent le taux de rémunération des emplois nouvellement créés n'a pas tout à fait gardé le même rythme que celui des emplois perdus durant la période.

Le taux de rémunération et les nouveaux emplois

Les 9 millions de nouveaux emplois pourvus ces deux années étaient moins rémunérateurs que ceux qui existaient au début de 1986. Environ 28 % des emplois existant au début de l'enquête rapportaient moins de 8 $ de l'heure alors que deux fois plus (58 %) des nouveaux emplois pourvus les deux années suivantes appartenaient à cette catégorie. La proportion de nouveaux emplois rapportant 5 $ de l'heure ou moins a été de 22 % ce qui dépasse de loin les 9 % d'emplois aussi peu rémunérateurs qui existaient au début de 1986. Ce ne sont pas les travailleurs les plus jeunes qui ont été le plus touchés par les nouveaux emplois peu rémunérateurs mais ceux du groupe d'âge des 25-64 ans.

Changement de salaire

Dans plus de 5 millions de cas les travailleurs ont quitté un emploi pour en prendre un nouveau. Ce faisant la majorité (58 %) ont bénéficié d'une hausse de salaire alors que 29 % ont subi une baisse et 12 % n'ont connu aucun changement. Plus de 60 % de tous les changements d'emploi ont mis en cause des emplois rapportant moins de 8 $ de l'heure.

Raison des interruptions de travail

Plus de la moitié des plus de 9 millions d'interruptions de travail ont été de nature volontaire un tiers étant de nature involontaire. Près de la moitié des interruptions volontaires s'expliquent par le fait que les travailleurs ont trouvé un nouvel emploi ou sont retournés aux études. Une tranche supplémentaire de 20 % ont quitté leur emploi en raison des mauvaises conditions de travail ou d'une rémunération insuffisante. Les pertes d'emploi ont été provoquées pour la plupart par des facteurs économiques : plus de la moitié (57 %) s'expliquent par des facteurs saisonniers ou par la fin d'un emploi temporaire. Seule une interruption involontaire sur 10 a été le fait d'un renvoi.

Destination immédiate des personnes qui ont cessé de travailler

La plus grande part des personnes qui ont cessé de travailler (38 %) sont aussitôt devenues inactives. Une autre tranche de 32 % ont trouvé du travail chez un employeur différent et 22 % se sont retrouvés en chômage. Les destinations de ceux qui ont quitté et de ceux qui ont perdu leur emploi sont marquées par de grosses différences. Plus de 41 % de ceux qui ont quitté leur emploi ont immédiatement trouvé un autre emploi; en revanche seulement un quart de ceux qui ont perdu leur emploi ont trouvé un nouvel emploi et 37 % sont devenus chômeurs.

Les jeunes et les travailleurs étudiants

Les jeunes travailleurs (16 à 24 ans) représentaient plus d'un cinquième de la population en âge de travailler. Environ 60 % des jeunes ont fréquenté l'école à temps plein durant au moins l'une des deux années visées par l'enquête. Les jeunes étaient plus susceptibles de connaître un changement de situation : ils ont représenté un tiers de tous les changements de situation les étudiants en particulier comptant pour un cinquième.

Retraite anticipée

Plus de 6 % de la population en âge de travailler âgée de 55 à 64 ans a cessé de travailler pour prendre sa retraite. Les deux tiers des retraités étaient de sexe masculin; les trois quarts étaient mariés; et les deux tiers étaient affiliés à un régime de pension privé. Les périodes de chômage ont duré cinq semaines de plus pour les retraités que pour les travailleurs plus jeunes et trois semaines de plus que pour les non-retraités du même âge. Les deux tiers de ceux qui ont changé d'emploi avant la retraite ont subi une baisse de salaire importante.

Emplois peu rémunérateurs

Les emplois peu rémunérateurs désignent ceux qui rapportent moins de 5 $ de l'heure; ils représentent un cinquième de tous les emplois rémunérés ce qui équivaut à près de 4 millions d'emplois. Les emplois peu rémunérateurs étaient surtout concentrés dans les provinces Atlantiques; dans les secteurs de l'agriculture du commerce de gros et de détail ainsi que dans les services fournis aux entreprises et les services personnels; dans les emplois à temps partiel; dans les ateliers non syndiqués; et dans les petites entreprises. Les travailleurs peu rémunérés avaient plus de chances d'être du sexe féminin, d'être adolescents et célibataires. Un groupe particulier de travailleurs peu rémunérés a été choisi et suivi après une année pour vérifier sa situation : 83 % occupaient toujours un emploi peu rémunéré ou n'avaient pas d'emploi et seulement 17 % avaient trouvé un emploi plus lucratif.

Prestataires d'aide sociale

Plus de 6 % de la population en âge de travailler a reçu une forme quelconque d'aide sociale (« bien-être ») durant les deux ans. Les prestataires d'aide sociale avaient plus de chances de résider au Nouveau-Brunswick au Québec ou à Terre-Neuve; d'être des femmes; d'avoir entre 20 et 24 ans; d'être divorcés séparés ou veufs; de n'avoir aucune instruction secondaire; et de vivre dans des régions où le taux de chômage dépassait 12 %. Plus de la moitié avaient connu un changement de situation; 80 % avaient travaillé une fois durant les deux ans; près de la moitié avaient été en chômage pendant plus de 26 semaines; près de la moitié avaient perdu leur emploi et sur ceux qui avaient quitté leur emploi la plupart l'avaient fait en raison d'une rémunération insuffisante et de mauvaises conditions de travail ou pour cause de maladie. Les personnes qui ont touché des prestations d'aide sociale à un moment ou à un autre durant les deux ans étaient deux fois plus susceptibles que les non-prestataires d'avoir occupé un emploi peu rémunérateur.

Chômage de longue durée

Le chômage de longue durée se définit de deux façons : une période ininterrompue de plus de 26 semaines; et un cumul de plus de 26 semaines de chômage étalées sur une ou plusieurs périodes. Plus de 5 % des actifs ont traversé une période de chômage de longue durée alors que 10 % ont accumulé plus de 26 semaines. Quelle que soit la définition le chômage de longue durée était surtout fréquent dans les provinces Atlantiques; chez les travailleurs qui n'avaient pas d'instruction secondaire; dont les gains étaient inférieurs à 10 000 $ par an; et qui vivaient dans des régions où le taux de chômage dépassait 12 %. Les périodes de chômage de longue durée ont essentiellement intéressé les branches d'activités suivantes : emplois de bureau, transformation de biens, construction et gestion; et ont surtout frappé les emplois à temps plein et les travailleurs qui ont perdu plutôt que quitté leur emploi.

Bibliographie

1. J. Myles, G. Picot et T. Wannell. *Les salaires et les emplois au cours des années 1980*. Statistique Canada, juillet 1988.

2. Statistique Canada a effectué une analyse pour 1986 en utilisant un seuil de salaire de 4 $ de l'heure qui équivaut à un salaire minimum. Cf. Ernest Akyeampong. « Travail au salaire minimum » *L'emploi et le revenu en perspective* (n° 75-001F au catalogue), hiver 1989.

La seule publication à vous offrir autant d'information sur l'économie canadienne

L'Observateur économique canadien
La revue la plus complète et la plus à jour qui soit pour les gens qui désirent des renseignements objectifs et une analyse de l'économie canadienne... chaque mois.

Les conditions économiques actuelles
Résumé bref et incisif de l'actualité économique du mois, comportant l'analyse des tendances de l'emploi, de la production, de la demande et de l'indicateur avancé.

Les études spéciales
Recherche approfondie sur les questions du domaine des affaires et de l'économie : cycles économiques, tendances de l'emploi, épargne personnelle, projets d'investissement et concentration des sociétés.

L'aperçu statistique
Tableaux, graphiques et diagrammes englobant les statistiques des comptes nationaux, de la production, de la demande, du commerce, de l'emploi et des marchés financiers.

L'analyse régionale
Ventilation par province des indicateurs économiques stratégiques.

Le survol de l'économie internationale
Un sommaire du rendement de l'économie des partenaires commerciaux du Canada, comme l'Europe, le Japon et les États-Unis.

Événements économiques et statistiques
Chaque mois, L'OEC publie une chronologie des événements qui influenceront l'économie de même que des renseignements sur les nouveaux produits de Statistique Canada.

Consultez un expert
Les noms et numéros de téléphone des personnes-ressources figurent à chaque tableau de l'aperçu statistique; non seulement pouvez-vous lire les données et l'analyse, mais vous pouvez de plus discuter du sujet avec les experts de Statistique Canada.

L'Observateur économique canadien
(nº 11-010 au catalogue) coûte 220 $ l'abonnement annuel au Canada, 260 $ US aux États-Unis et 310 $ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, commandez par télécopieur au 1-613-951-1584. Ou composez sans frais le 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

Qu'en était-il du coût de la vie le mois dernier ?

L'indice des prix à la consommation répond à votre question.

Que vous ayez à négocier des règlements salariaux, à administrer des clauses d'indemnité de vie chère ou à évaluer des politiques gouvernementales, que vous vous occupiez du renouvellement de contrats, de pensions alimentaires ou d'allocations d'entretien, vous avez besoin de données récentes et détaillées sur les fluctuations du coût de la vie.

Établi mensuellement, et publié dans les 20 jours suivant la fin de chaque mois, **L'indice des prix à la consommation** vous renseigne de façon précise sur les plus récentes fluctuations des prix à la consommation.

Cette publication mensuelle porte sur:
- l'alimentation
- le transport
- l'habillement
- l'habitation
- la santé et les soins personnels
- les loisirs, la lecture et la formation
- les produits du tabac et les boissons alcoolisées

Plus de 400 articles sont inclus, allant du lait au stationnement en passant par l'ameublement de maison et le matériel de lecture.

Les indices de prix sont donnés pour l'ensemble du pays et 18 principales villes canadiennes. Chaque numéro présente des comparaisons des pourcentages mois après mois et les tendances au cours des cinq dernières années. En outre, chaque numéro analyse les principales causes de changement.

Abonnez-vous !

L'indice des prix à la consommation (n° 62-001 au catalogue) vous permet d'obtenir une évaluation fiable du pouvoir d'achat du dollar canadien. L'abonnement à cette publication mensuelle coûte 93 $ au Canada, 112 $ US aux États-Unis et 130 $ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, composez sans frais le

1-800-267-6677

et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

UN GRAND LIVRE À L'IMAGE D'UN GRAND PAYS!

Par sa combinaison unique de belles photographies et de textes informatifs, Un Portrait du Canada *fait la chronique des réalisations canadiennes dans des domaines aussi divers que l'économie, les arts et la culture. Les derniers événements et chiffres sur notre environnement et notre société sont complétés par plus de 200 photographies en couleur prises par des photographes canadiens renommés.*

Un best-seller depuis plus de 50 ans, *Un Portrait du Canada*, comprend des textes faciles à lire, une couverture attrayante en couleur, ainsi que des diagrammes, des graphiques et une carte du Canada.

Un ouvrage idéal pour:

* les entreprises, comme cadeau à offrir
* vous, que vous le gardiez à portée de la main ou le rangiez dans votre bibliothèque personnelle
* les étudiants et les enseignants, comme ouvrage de référence
* les gens des médias, comme outil d'information
* les touristes, au Canada et à l'étranger
* ceux qui préfèrent voyager sans quitter leur fauteuil

La 53e édition d'*Un Portrait du Canada* (nº 11-403F) est disponible en français et en anglais. Elle est offerte dans un format pratique de 15 cm sur 22,5 cm et contient 260 pages.

Pour la première fois, cette publication est offerte en format de luxe à couverture rigide au prix de 33 $ au Canada, 39,95 $ US aux États-Unis, et 45,95 $ US dans les autres pays; elle est aussi disponible en édition à couverture souple au prix de 25 $ au Canada, 29,95 $ US aux États-Unis, et 34,95 $ dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour commander plus rapidement, utilisez votre carte VISA ou MasterCard et composez sans frais le **1-800-267-6677** *ou expédiez votre commande par télécopieur au numéro 1-613-951-1584.*

BON DE COMMANDE

Publications de Statistique Canada

POSTEZ À :
Vente des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

(En caractères d'imprimerie s.v.p.)

TÉLÉCOPIEZ À : (613) 951-1584

Le bon télécopié tient lieu de commande originale. Veuillez ne pas envoyer de confirmation.

Entreprise _____

Service _____

À l'attention de _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ Tél. _____

MODALITÉS DE PAIEMENT

☐ Numéro d'ordre d'achat *(inclure s.v.p.)* _____

☐ Paiement inclus _____ $

☐ Envoyez-moi la facture plus tard (max. 500 $)

Portez à mon compte : ☐ MasterCard ☐ VISA

N° de compte _____

Date d'expiration _____

Signature _____

Numéro de référence du client _____

Numéro au catalogue	Titre	Édition demandée	Abonnement annuel ou prix de la publication			Qté	Total $
			Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US		

	TOTAL	
Les clients canadiens ajoutent la taxe de 7 % sur les produits et services.	**TPS (7 %)**	
Veuillez noter que les réductions s'appliquent au prix des publications et non au total général; ce dernier pouvant inclure des frais de port et de manutention particuliers et la TPS.	**TOTAL GÉNÉRAL**	

Le chèque ou mandat-poste doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Les clients canadiens paient en dollars canadiens; les clients à l'étranger paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.

Pour un service plus rapide, composez ☎ **1-800-267-6677** ☎ **Comptes VISA et MasterCard**

PF
03681
1991-01

This order coupon is available in English upon request

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

ORDER FORM

Statistics Canada Publications

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010080692

MAIL TO:
Publication Sales
Statistics Canada
Ottawa, Ontario, K1A 0T6

FAX TO: (613) 951-1584
This fax will be treated as an original order. Please do not send confirmation

(Please print)

Company _____

Department _____

Attention _____

Address _____

City _____ Province _____

Postal Code _____ Tel. _____

METHOD OF PAYMENT

- ☐ Purchase Order Number *(please enclose)* _____
- ☐ Payment enclosed $ _____
- ☐ Bill me later (max. $500)

DATE DUE

AUG 4 1993
ADUT
OCT - 4 1993
DEC 2 8 1994
JUL 2 8 1997

Catalogue Number	Title	Total $

	SUBTOTAL
Canadian customers add 7% Goods and Services Tax.	GST (7%)
Please note that discounts are applied to the price of the publication and not to the total amount which might include special shipping and handling charges and the GST.	GRAND TOTAL

Cheque or money order should be made payable to the Receiver General for Canada/Publications. Canadian clients pay in Canadian funds. Clients from the United States and other countries pay total amount in US funds drawn on a US bank.

For faster service ☎ 1-800-267-6677 ☎ **VISA and MasterCard Accounts**

PF
03681
1991-01

Version française de ce bon de commande disponible sur demande

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

À ceux d'entre vous qui désirent obtenir de l'information plus détaillée sur le marché du travail ...

... Statistique Canada présente ***Moyennes annuelles de la population active 1990*** — un document de référence tout nouveau, créé spécialement à votre intention. Vous y trouverez des données détaillées, des sommaires et des graphiques faciles à consulter, des ventilations géographiques plus détaillées qu'auparavant et davantage de variables et de recoupements qu'il n'en paraît dans les numéros mensuels de *La population active.*

Moyennes annuelles de la population active 1990 porte sur :

- les heures perdues et l'absentéisme, ventilés par secteur d'activité et province;
- l'emploi à plein temps et à temps partiel, ventilé par secteur d'activité et province;
- les professions dans les régions métropolitaines et les régions économiques;
- les secteurs d'activité dans les régions métropolitaines et les régions économiques;
- la participation au marché du travail et les obligations familiales selon la province;
- les heures travaillées, ventilées par secteur d'activité et profession, par sexe, âge et province;
- et bien d'autres.

Moyennes annuelles de la population active 1990 est un pivot de l'approche de Statistique Canada qui vise à satisfaire les besoins de ses clients en matière d'information.

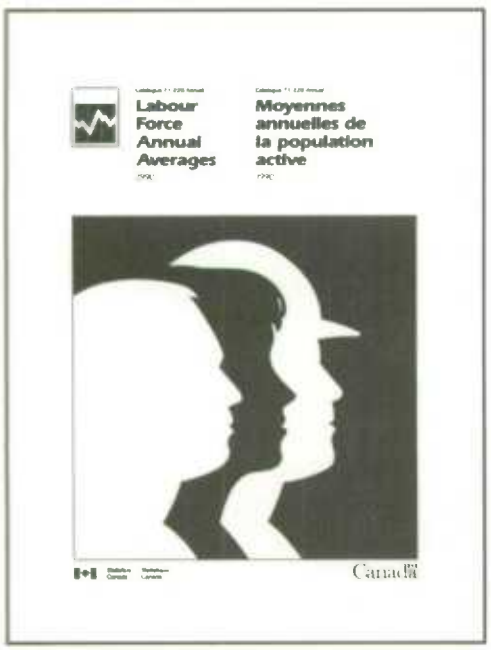

Moyennes annuelles de la population active 1990 (numéro 71-220 au catalogue) : 39 $ au Canada, 47 $ US aux États-Unis et 55 $ US dans les autres pays.

Pour commander, prière d'écrire à l'adresse suivante : Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (liste des centres incluse dans la présente publication).

Pour accélérer le service, commander par télécopieur au 1-613-951-1584, ou composer sans frais le 1-800-267-6677 et utiliser la carte VISA ou MasterCard.

NOUVEAU !

Toute l'information essentielle sur l'emploi et le revenu au Canada dans une nouvelle revue trimestrielle

Si vous avez la responsabilité d'élaborer des stratégies d'emploi, de négocier des contrats de travail, de prévoir les nouvelles tendances du marché ou d'administrer des programmes sociaux, vous ne pouvez pas vous passer de ***L'emploi et le revenu en perspective***.

Cette revue vous renseigne sur tout ce qui se passe dans le domaine de l'emploi... *les employés à temps partiel, les pensions, les changements de l'industrie*... et des revenus... *les disparités salariales entre hommes et femmes, le revenu familial et les habitudes de consommation* et plus encore. Chaque numéro de cette revue trimestrielle comprend :

- *Des* ***articles de fond***... des analyses détaillées sur des sujets d'importance tels que la croissance du secteur des services, l'absentéisme, les jeunes en quête d'emploi, les familles à faible revenu, les disparités régionales et plus encore!
- *Un* ***forum***... une tribune pour échanger vos idées et connaître l'opinion des autres chercheurs et lecteurs
- *Des* ***sources***... un condensé de nouvelles sources d'information, de renseignements et une mise à jour sur les recherches en cours
- *Des* ***indicateurs clés de l'emploi et du revenu***... plus de soixante indicateurs vous permettant d'analyser les tendances du marché provincial et national grâce à des données sur l'emploi et le chômage, sur les semaines de travail et les taux horaires, sur les revenus par famille, etc.

Ne ratez pas un seul numéro. Abonnez-vous dès aujourd'hui !

Un abonnement à ***L'emploi et le revenu en perspective*** (nº 75-001F au catalogue) coûte 53 $ pour quatre numéros par an au Canada, 64 $ US aux États-Unis et 74 $ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste dans la présente publication).

Pour obtenir votre revue plus rapidement, composez sans frais le

1-800-267-6677

et portez la commande à votre compte VISA ou MasterCard.